

Virginie Moffet  
Nicolas Béland  
Robert Delisle

*Langue de travail  
dans les grandes entreprises  
du Québec.  
Quelle place pour le français ?*

Suivi de la situation linguistique

ÉTUDE 10

Québec 

LANGUE DE TRAVAIL DANS LES GRANDES ENTREPRISES PRIVÉES  
DU QUÉBEC  
QUELLE PLACE POUR LE FRANÇAIS ?

**RAPPORT PRÉPARÉ PAR :**  
VIRGINIE MOFFET  
NICOLAS BÉLAND  
ROBERT DELISLE

## Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Pierre Bouchard, anciennement Directeur de la recherche et de l'évaluation à l'Office québécois de la langue française, qui a initié cette recherche et qui a conseillé les auteurs à de multiples reprises lors de la rédaction. Nous tenons également à remercier Monsieur Jacques Maurais, coordonnateur de la recherche et de l'évaluation à l'Office pour ses précieux commentaires ainsi que les membres du comité de suivi de la situation linguistique pour leurs nombreux avis.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>Chapitre 1 Les aspects méthodologiques</b> .....	<b>12</b>
1.1 Univers d'enquête .....	13
1.2 L'échantillon .....	13
1.3 La collecte des données.....	13
1.4 La pondération .....	15
1.5 Caractéristiques des répondants.....	16
<b>Chapitre 2 Environnement de travail</b> .....	<b>21</b>
2.1 Caractéristiques de l'emploi .....	22
2.2 Contexte linguistique de l'entourage de travail .....	25
2.3 Caractéristiques de l'entreprise .....	29
2.3.1 Contexte linguistique de l'entreprise .....	29
2.3.2 Contexte non linguistique de l'entreprise .....	34
<b>Chapitre 3 Langue de travail</b> .....	<b>39</b>
3.1 Langue de travail et caractéristiques personnelles des répondants .....	41
3.2 Langue de travail et caractéristiques de l'emploi .....	51
3.2.1 Communications avec les clients et les fournisseurs.....	53
3.2.2 Communications écrites.....	57
3.2.3 Travail manuel .....	61
3.2.4 Utilisation de logiciels.....	62
3.3 Langue de travail et entourage de travail immédiat.....	64
3.3.1 Caractéristiques linguistiques de l'entourage de travail immédiat.....	64
3.3.2 Pratiques linguistiques avec l'entourage de travail immédiat.....	66
3.4 Langue de travail et caractéristiques de l'entreprise .....	80
3.4.1 Caractéristiques linguistiques de l'entreprise.....	80
3.4.2 Caractéristiques non linguistiques de l'entreprise.....	84
<b>Chapitre 4 La langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal</b> .....	<b>89</b>
4.1 Principale langue de travail et caractéristiques socio-démographiques .....	91
4.1.1 Lieu de résidence .....	91
4.1.2 Langue maternelle .....	92
4.1.3 Langue de la scolarisation .....	94
4.2 Principale langue de travail, niveau de l'emploi et secteurs d'activité .....	96
4.2.1 Niveau de compétence de la profession .....	97
4.2.2 Secteurs d'activité économique .....	100
4.3. Principale langue de travail et caractéristiques linguistiques de l'entreprise .....	103
4.3.1 Langue de la majorité des propriétaires ou actionnaires .....	104
4.3.2 Langue de la majorité des supérieurs.....	105
4.3.3 Langue de la majorité des collègues .....	105
<b>Chapitre 5 La principale langue de travail, un indicateur unique fiable ?</b> .....	<b>108</b>
<b>Synthèse et conclusion</b> .....	<b>114</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>120</b>

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe 2 : Lieu de travail : Liste des municipalités comprises dans chacune des régions à l'étude

Annexe 3 : Description du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 1997

# Liste des tableaux, graphiques et figures

## Tableaux

### Chapitre 1

Tableau 1.1 Résultats de la collecte .....	14
Tableau 1.2 Marge d'erreur statistique.....	15
Tableau 1.3 Pondération de l'échantillon .....	15
Tableau 1.4 Distribution des répondants selon la langue maternelle et le lieu de résidence .....	16
Tableau 1.5 Distribution (en %) des répondants selon le nombre de langue(s) connue(s) et la langue maternelle .....	17
Tableau 1.6 Distribution des répondants selon la langue qu'ils utilisent le plus souvent à la maison, avec leurs amis et avec des personnes autres que leurs parents ou amis.....	18
Tableau 1.7 Distribution des répondants selon la langue dans laquelle ils ont fait leurs études pertinentes pour leur métier ou leur profession.....	18

### Chapitre 2

Tableau 2.1 Distribution des répondants selon leur profession .....	23
Tableau 2.2 Répartition des répondants selon le nombre de personnes composant leur entourage de travail immédiat.....	25
Tableau 2.3 Distribution des répondants selon la principale langue parlée dans leur entourage de travail immédiat et les autres langues parlées dans cet entourage .....	28
Tableau 2.4 Proportion de répondants de langue maternelle française, anglaise ou autre selon l'utilisation d'une autre langue que le français dans leur entourage de travail* .....	29
Tableau 2.5 Distribution des répondants selon leur perception de la principale langue de travail au sein de leur entreprise .....	30
Tableau 2.6 Distribution des répondants selon la langue parlée dans les réunions de travail de leur équipe .....	30
Tableau 2.7 Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont rédigés les documents personnels qui leur sont expédiés par la direction de leur entreprise .....	31
Tableau 2.8 Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont imprimés les documents de travail qu'ils utilisent dans leur entreprise .....	31
Tableau 2.9 Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont imprimés les formulaires qu'ils utilisent dans leur entreprise .....	32
Tableau 2.10 Distribution des répondants selon la langue de l'intranet de leur entreprise .....	32
Tableau 2.11 Distribution des répondants selon la langue des propriétaires ou actionnaires de leur entreprise.....	33
Tableau 2.12 Distribution des répondants selon la langue des membres du conseil d'administration de leur entreprise .....	33
Tableau 2.13 Distribution des répondants selon la langue utilisée par leur directeur, propriétaire ou PDG lorsqu'il s'adresse aux employés.....	34
Tableau 2.14 Distribution (en %) des répondants selon la principale activité économique de leur entreprise.....	37

### Chapitre 3

Tableau 3.1 Langue principale langue de travail selon la langue maternelle .....	42
Tableau 3.2 Préférence à l'égard de la langue de travail selon la langue maternelle .....	43
Tableau 3.3 Principale langue de travail selon le lieu de naissance .....	44
Tableau 3.4 Principale langue de travail selon la langue maternelle et le degré de bilinguisme..	45

Tableau 3.5 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française ou tierce selon l'exigence ou non, lors de l'embauche, de la connaissance de l'anglais écrit et de l'anglais oral .....	47
Tableau 3.6 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce selon l'exigence ou non, lors de l'embauche, de la connaissance du français écrit et du français oral .....	48
Tableau 3.7 Principale langue de travail des répondants selon la langue dans laquelle ils ont fait leurs études pertinentes pour leur métier ou leur profession .....	49
Tableau 3.8 Principale langue de travail des répondants selon qu'ils utilisent ou non des termes techniques en français.....	49
Tableau 3.9 Scolarité et âge (moyenne en années) des répondants selon leur principale langue de travail .....	50
Tableau 3.10 Langue principale langue de travail des répondants selon le sexe .....	50
Tableau 3.11 Langue principale langue de travail des répondants selon leur profession .....	52
Tableau 3.12 Ancienneté (moyenne en années) des répondants dans l'entreprise et à leur poste selon leur principale langue de travail .....	53
Tableau 3.13 Moyennes et médianes relatives à la proportion de clients provenant du Québec selon la principale langue de travail des répondants .....	53
Tableau 3.14 Principale langue de travail des répondants selon le temps passé à traiter avec des fournisseurs .....	54
Tableau 3.15 Moyennes et médianes relatives à la proportion de fournisseurs provenant du Québec selon la principale langue de travail des répondants.....	54
Tableau 3.16 Distribution des répondants selon la langue qu'ils utilisent lorsqu'ils parlent avec des clients ou des fournisseurs provenant du Québec ou de l'extérieur du Québec.....	55
Tableau 3.17 Langue principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée avec les clients provenant du Québec et ceux provenant de l'extérieur du Québec .....	56
Tableau 3.18 Principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée avec les fournisseurs provenant du Québec et ceux provenant de l'extérieur du Québec .....	57
Tableau 3.19 Principale langue de travail des répondants selon le temps passé à rédiger des documents ou à remplir des formulaires .....	58
Tableau 3.20 Distribution des répondants selon la langue des documents rédigés et celle des documents provenant de l'externe .....	59
Tableau 3.21 Principale langue de travail des répondants selon la langue des documents destinés à l'interne, à l'externe et ceux provenant de l'externe .....	60
Tableau 3.22 Principale langue de travail des répondants selon la langue de rédaction des courriels .....	61
Tableau 3.23 Principale langue de travail des répondants selon le temps passé en moyenne à faire du travail manuel .....	62
Tableau 3.24 Principale langue de travail des répondants selon la langue du logiciel qu'ils utilisent le plus souvent .....	64
Tableau 3.25 Principale langue de travail des répondants selon la principale langue parlée dans leur entourage de travail immédiat .....	65
Tableau 3.26 Pourcentages moyens de supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise ou tierce ne connaissant pas assez le français pour travailler en français selon la principale langue de travail .....	65
Tableau 3.27 Pourcentages moyens de supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française connaissant assez l'anglais pour travailler en anglais selon la principale langue de travail .....	66
Tableau 3.28 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle anglaise selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française.....	67
Tableau 3.29 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle tierce selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française.....	68
Tableau 3.30 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise .....	69

Tableau 3.31 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec les supérieurs et collègues de langue maternelle anglaise et selon le lieu de résidence .....	70
Tableau 3.32 Distribution (en %) des répondants de langue maternelle tierce selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise .....	71
Tableau 3.33 Distribution (en %) des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle tierce .....	71
Tableau 3.34 Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle française	73
Tableau 3.35 Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle anglaise selon la langue maternelle des répondants.....	74
Tableau 3.36 Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle tierce selon la langue maternelle des répondants .....	75
Tableau 3.37 Distribution des répondants de langue maternelle tierce ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en FRANÇAIS (n=75), dans une tierce langue (n=4) ou que la langue de travail n'avait pas d'importance pour eux (n=41), selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en ANGLAIS au travail .....	78
Tableau 3.38 Principale langue de travail des répondants selon la principale langue de travail dans leur entreprise .....	81
Tableau 3.39 Principale langue de travail des répondants selon la langue parlée dans les réunions de travail de leur équipe .....	81
Tableau 3.40 Score (0 à 5) de francisation des documents selon la principale langue de travail des répondants .....	82
Tableau 3.41 Principale langue de travail des répondants selon la langue des propriétaires ou actionnaires ainsi que celle des membres du conseil d'administration de leur entreprise.....	83
Tableau 3.42 Principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée par leur directeur, propriétaire ou PDG lorsqu'il s'adresse aux employés .....	84
Tableau 3.43 Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de travail .....	85
Tableau 3.44 Principale langue de travail des répondants selon la localisation du siège social de leur entreprise.....	85
Tableau 3.45 Principale langue de travail des répondants selon la présence d'employés à l'extérieur du Québec .....	86
Tableau 3.46 Principale langue de travail des répondants selon le secteur d'activité économique de leur entreprise.....	87

## Chapitre 4

Tableau 4.1 Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de résidence .....	91
Tableau 4.2 Principale langue de travail des répondants selon leur langue maternelle, RMR de Montréal.....	92
Tableau 4.3 Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de résidence .....	93
Tableau 4.4 Distribution (en %) des répondants langue maternelle anglaise scolarisés en anglais selon la principale langue de travail, RMR de Montréal .....	94
Tableau 4.5 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue de leur scolarisation, RMR de Montréal .....	95
Tableau 4.6 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle tierce selon la langue de leur scolarisation, RMR de Montréal .....	95
Tableau 4.7 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001), RMR de Montréal .....	98
Tableau 4.8 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001), Hors RMR de Montréal .....	99
Tableau 4.9 Principale langue de travail des répondants de langue maternelle anglaise selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001), RMR de Montréal .....	100

Tableau 4.10 Principale langue de travail des répondants selon le secteur d'activité économique (SCIAN 1997) de leur entreprise, RMR de Montréal .....	101
Tableau 4.11 Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité des propriétaires ou actionnaires de leur entreprise, RMR de Montréal .....	104
Tableau 4.12 Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité de leurs supérieurs, RMR de Montréal .....	105
Tableau 4.13 Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité de leurs collègues, RMR de Montréal .....	106

## **Chapitre 5**

Tableau 5.1 Distribution (en %) des répondants utilisant principalement le français au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal .....	109
Tableau 5.2 Distribution (en %) des répondants utilisant principalement l'anglais au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal .....	110
Tableau 5.3 Distribution (en %) des répondants utilisant principalement le français et l'anglais au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal .....	110

## **Graphiques**

### **Chapitre 2 :**

Graphique 2.1 Distribution (en %) des répondants selon le temps passé en moyenne à effectuer diverses tâches au travail .....	24
Graphique 2.2 Distribution (en %) des répondants selon le temps passé en moyenne à traiter avec diverses personnes de l'entreprise .....	26
Graphique 2.3 Répartition en centiles du nombre d'employés dans les entreprises où les répondants travaillent .....	35
Graphique 2.4 Distribution (en %) des répondants selon la région de leur entreprise .....	36
Graphique 2.5 Distribution (en %) des répondants selon le lieu du siège social de leur entreprise .....	36

### **Chapitre 3 :**

Graphique 3.1 Distribution (en %) des répondants selon la langue qu'ils utilisent principalement au travail .....	41
Graphique 3.2 Distribution (en %) des répondants selon le degré d'importance qu'ils accordent au fait de travailler en français .....	43
Graphique 3.3 Distribution (en %) des répondants selon la langue du logiciel qu'ils utilisent le plus souvent .....	63
Graphique 3.4 Distribution (en %) des répondants de langue maternelle tierce selon la langue qu'ils utilisent avec leurs collègues de langue maternelle tierce .....	72
Graphique 3.5 Distribution (en %) des répondants de langue maternelle française ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en FRANÇAIS (n=2 307), dans une langue tierce (n=3) ou que la langue de travail n'avait pas d'importance pour eux (n=197), selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en ANGLAIS au travail .....	76
Graphique 3.6 Distribution (en %) des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en ANGLAIS (n=139) ou dans une tierce langue (n=5) selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en FRANÇAIS au travail .....	79

## **Figure**

### **Chapitre 5 :**

Figure 5.1 Comparaison des résultats du sondage sur la langue de travail dans les entreprises de 100 employés et plus avec les données de recensement de Statistique Canada portant sur la langue de travail de l'ensemble de la population ..... 112

## Introduction

Le monde du travail, théâtre privilégié d'échanges entre francophones et non-francophones et lieu très important pour l'intégration sociale des immigrants, est un des domaines majeurs d'application de la politique linguistique québécoise qui vise à assurer la préséance du français lors de ces situations de contact. Quelle place occupe le français chez les travailleurs des grandes entreprises, après vingt-cinq ans d'efforts consentis à la francisation des entreprises, et ce, étant donné l'impact de la mondialisation des échanges, de l'immigration et de la pénétration massive des technologies de l'information ? Bien que le profil linguistique et organisationnel des entreprises ait fait l'objet d'une étude récente (Laur, 2003), on ne connaît que très peu de choses sur les pratiques linguistiques des travailleurs des grandes entreprises québécoises, c'est-à-dire celles employant 100 personnes ou plus.

Certes, nous savons qu'en 2002, au moment de la cueillette des données, 71 % des entreprises de 50 employés et plus sont certifiées, c'est-à-dire qu'elles répondent aux exigences de la Charte de la langue française quant à la généralisation de l'utilisation du français. Cependant, des études ont déjà démontré que, bien qu'elle soit un incitatif à l'utilisation du français, la certification n'est pas nécessairement synonyme de l'utilisation effective du français par le personnel des entreprises (Comité interministériel sur la situation de la langue française, 1996 : 82).

De plus, les grandes entreprises sont soumises à d'importantes pressions sur le plan linguistique. Premièrement, en 2002, 55 % du PIB québécois provient du commerce avec les États-Unis et le reste du Canada. Cela a incontestablement un impact sur les pratiques linguistiques des travailleurs qui, dès qu'ils sortent de leur entreprise, ont l'obligation d'adopter la langue de leurs partenaires, clients comme fournisseurs, qui sont, bien souvent, de langue anglaise.

Dans la région métropolitaine de Montréal, la francisation des entreprises doit faire face à l'augmentation croissante de la main-d'œuvre immigrante. Selon l'Institut de la statistique du Québec, 40 % des immigrants économiques<sup>1</sup> ne connaissaient pas le français à leur arrivée en 2002.

Enfin, le développement technologique des dernières décennies a laissé dans son sillage de nombreux outils, comme les logiciels, qui tardent à se franciser. À titre d'exemple, une étude réalisée en 2001 a montré que seulement 41 % des travailleurs des grandes entreprises de la région de Montréal utilisent la version française des logiciels dans le cadre de leur travail (Ostoj, 2003 : 35).

---

<sup>1</sup> Immigrants économiques : travailleurs qualifiés, parents aidés, gens d'affaires, aides familiaux, autres immigrants économiques (immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et candidats des provinces).

Dans ce contexte, il devient pertinent d'en apprendre davantage sur les pratiques linguistiques dans les grandes entreprises québécoises. Dans quelle mesure le français est-il utilisé et quels sont les aspects qui ont plus d'impact sur son utilisation ?

C'est ce sur quoi cette étude sur la langue de travail des grandes entreprises privées québécoises se penche. En effet, l'objectif premier de cette étude est de dresser un portrait de la langue de travail dans les grandes entreprises du Québec alors que le second est de décrire la langue de travail à partir d'un ensemble de variables touchant le travailleur lui-même, mais également les diverses caractéristiques de son milieu de travail.

Le premier chapitre traite des aspects méthodologiques propres à l'enquête. Le deuxième chapitre présente le portrait des répondants au sondage de même que celui des entreprises pour lesquelles ils travaillent et le troisième présente les relations entre la principale langue de travail déclarée et les caractéristiques des répondants, celles de leur emploi, de leur entourage de travail ainsi que de leur entreprise. Le quatrième chapitre présente essentiellement les mêmes relations que le précédent, mais en portant une attention particulière à la situation dans la région métropolitaine de Montréal. Enfin, au cinquième chapitre, nous comparons la réponse à la question sur la principale langue de travail aux réponses aux questions plus spécifiques touchant la ou les langue(s) employée(s) lors des diverses tâches accomplies au travail.

Notons que cette étude est le fruit du travail de plusieurs auteurs. Robert Delisle, responsable des analyses statistiques et de la programmation chez Écho Sondage, a effectué la plus grande partie des travaux d'analyse et de rédaction des 3 premiers chapitres alors que Nicolas Béland, agent de recherche à l'Office québécois de la langue française, a signé les quatrième et cinquième chapitres de cette étude. Notons que Virginie Moffet, également agente de recherche à l'Office, a rédigé plusieurs passages en plus d'assurer la mise en commun et l'harmonisation du travail des deux autres auteurs.

**Chapitre 1**  
**Les aspects méthodologiques**

La collecte des données de cette enquête a été réalisée par entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon de travailleurs du Québec œuvrant pour une entreprise privée comptant 100 employés ou plus.

### **1.1 Univers d'enquête**

La population à partir de laquelle nous avons tiré notre échantillon est composée de travailleurs âgés de 18 à 65 ans œuvrant pour une entreprise privée employant au Québec plus de 100 personnes. Notons que nous considérons comme étant des travailleurs les personnes œuvrant pour leur entreprise privée au moins 20 heures par semaine, et ce, depuis au minimum un mois.

Précisons également que les travailleurs des secteurs public et parapublic ont été exclus de notre univers d'enquête. Les personnes travaillant pour l'administration publique fédérale, québécoise ou municipale, ainsi que pour les sociétés d'État comme Hydro-Québec, la SAQ ou la SGF ne font pas non plus partie de notre champ d'intérêt pour cette enquête.

### **1.2 L'échantillon**

Tous les travailleurs interrogés ont été sélectionnés au sein de la population en général par le biais d'un échantillon de numéros de téléphone générés aléatoirement. Les personnes étaient sélectionnées si leur profil correspondait aux caractéristiques de l'univers d'enquête. Pour confirmer son admissibilité, cette personne devait fournir le nom de son employeur. Ce dernier devait figurer dans une banque d'environ 1 950 noms de grandes entreprises compilée préalablement par l'Office. S'il y avait plus d'une personne travaillant pour une grande firme dans un ménage, une seule d'entre elles était retenue.

Pour la réalisation de cette enquête, 3 000 entrevues téléphoniques ont été réalisées dont 2 000 parmi les travailleurs résidant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et 1 000 parmi ceux qui travaillent ailleurs au Québec.

### **1.3 La collecte des données**

La collecte des données a été effectuée à partir de Montréal par la firme Écho sondage entre le 14 novembre 2001 et le 16 janvier 2002.

Le questionnaire de l'enquête (voir Annexe 1) comptait 103 questions dont une question sur la principale langue de travail qui sera analysée de façon détaillée dans cette étude. L'énoncé exact de cette question est « Quelle langue utilisez-vous principalement au travail » et les choix de réponse possibles étaient « français », « anglais », « français et anglais », « autre langue », « français et autre », « anglais et autre » ainsi que « français, anglais et autre ». Pour ce qui est de la plupart des autres questions touchant des situations spécifiques de travail (langue des formulaires, des réunions, des lectures de documents

externes, etc.), les choix linguistiques étaient les suivants : « en français uniquement », « plus en français qu'en anglais », « en français et en anglais », « plus en anglais qu'en français », « en anglais uniquement », « autre situation ».

Cela étant, nous avons pris en compte, pour toutes ces questions, la présence de plus en plus importante des travailleurs de langue maternelle tierce qui sont susceptibles, dans le cadre de leur travail, d'utiliser une autre langue que le français ou l'anglais.

Le tableau suivant montre les résultats de la collecte et on peut y voir que le taux de réponse est de 47 % pour la RMR de Montréal, soit un peu moins élevé que pour le reste du Québec (54 %).

**Tableau 1.1**  
**Résultats de la collecte**

	Montréal		Régions	
	N	%	N	%
Entrevues terminées	2 000	47,1	1 000	53,8
Refus personnes	1 698	40,0	511	27,5
Refus ménages	90	2,1	39	2,1
Pas de réponse	1 743	--	869	--
Mauvais numéros	10 426	--	6 102	--
Non résidentiels	3 405	--	2 399	--
Non admissibles	24 676	--	12 271	--
Rendez-vous	462	10,9	309	16,6
<b>Total des numéros utilisés</b>	<b>44 450</b>		<b>23 500</b>	
<b>Total des numéros valides</b>	<b>4 250</b>	<b>100</b>	<b>1 859</b>	<b>100</b>

De plus, la marge d'erreur d'échantillonnage maximale<sup>2</sup> pour la taille de l'échantillon total (n = 3 000) est présentée au prochain tableau.

<sup>2</sup> Les paramètres pour calculer la précision statistique sont : un niveau de confiance à 95% avec un effet de plan de « 1 » et une population de taille inconnue.

**Tableau 1.2**  
**Marge d'erreur statistique**

Pourcentage mesuré	Marge d'erreur
5% et 95%	± 0,8%
10% et 90%	± 1,1%
15% et 85%	± 1,3%
20% et 80%	± 1,4%
25% et 75%	± 1,5%
30% et 70%	± 1,6%
35% et 65%	± 1,7%
40% et 60%	± 1,8%
45% et 55%	± 1,8%
50%	± 1,8%

### 1.4 La pondération

Puisque l'échantillon a été stratifié selon le lieu de résidence (2 000 répondants pour la RMR de Montréal et 1 000 répondants pour le reste du Québec) nous avons effectué une pondération afin de refléter, dans le portrait que nous dressons pour l'ensemble du Québec, la répartition réelle des travailleurs. Le tableau suivant présente les coefficients de pondération utilisés.

**Tableau 1.3**  
**Pondération de l'échantillon**

	Montréal	Régions	
Ménages admissibles	4 160	1 820	
Ménages avec admissibilité connue	28 836	14 091	
Taux d'admissibilité	14,4%	12,9%	
Répartition selon le recensement	45,6%	54,4%	100%
Poids de la région	6,6%	7,0%	13,6%
Répartition cible	48,4%	51,6%	
Répartition de l'échantillon	66,7%	33,3%	100%
Poids de redressement	0,725	1,549	
Échantillon pondéré	1 450,6	1 549,4	3 000

Dans le troisième chapitre, où des tests d'inférence statistique ont été effectués, nous avons utilisé une deuxième pondération pour calculer l'effet de plan<sup>3</sup>. Pour ce faire, la formule utilisée est la suivante :

$$\text{Poids avec effet de plan} = \frac{\text{Poids total}}{(\text{Variance du poids total} + 1)}$$

<sup>3</sup> L'effet de plan réduit notre échantillon à 2 249 répondants pour les tests d'inférences statistiques.

### 1.5 Caractéristiques des répondants

La très grande majorité des répondants au sondage (89 %) sont de langue maternelle française alors que 5% sont de langue maternelle anglaise, que 6% possèdent une autre langue maternelle et que moins d'un pour cent (0,7 %) affirme avoir plusieurs langues maternelles. Comparativement à l'ensemble de la population de travailleurs en 2001 dans l'ensemble du Québec, où 82 % sont de langue maternelle française, (Office québécois de la langue française, 2006: 46) il y aurait, dans notre échantillon, une surreprésentation de travailleurs de langue maternelle française. Cela est particulièrement le cas parmi les travailleurs résidant dans la RMR de Montréal : dans notre échantillon, 81 % de ces travailleurs sont de langue maternelle française alors que, selon le recensement canadien, cette proportion est plutôt de 71 %. Cette situation a pour corollaire la sous-représentation des populations de langue maternelle anglaise ou tierce dans notre échantillon. Toutefois, mentionnons que notre échantillon se compose uniquement de travailleurs œuvrant pour des entreprises de 100 employés et plus et que nous ne connaissons pas la proportion de personnes de langue maternelle française parmi ces travailleurs qui pourrait être plus élevée que dans l'ensemble de la population.

**Tableau 1.4**  
**Distribution des répondants selon la langue maternelle et le lieu de résidence**

Langue maternelle	RMR de Montréal		Hors RMR de Montréal		Ensemble du Québec	
	N	%	N	%	N	%
Le français	1 168	80,9	1 491	96,4	2 659	88,9
L'anglais	113	7,8	35	2,3	148	4,9
Autre langue	149	10,3	15	0,9	164	5,5
Plusieurs langues	15	1,0	7	0,4	22	0,7
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>1 445</b>	<b>100</b>	<b>1 547</b>	<b>100</b>	<b>2 992</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	6	0,1	1	0,1	7	0,2
Ne sait pas	1	0,3	0	0,0	1	0,0
<b>Total (N)</b>	<b>1 452</b>		<b>1 548</b>		<b>3 000</b>	

Toutes les autres langues citées par les répondants ayant mentionné posséder une autre langue maternelle que le français ou l'anglais sont regroupées dans la liste suivante.

### Liste des autres langues maternelles mentionnées par les répondants

<u>Langue</u>	<u>N</u>	<u>Langue</u>	<u>N</u>	<u>Langue</u>	<u>N</u>
Italien	40	Allemand	5	Laotien	2
Espagnol	19	Polonais	4	Roumain	2
Créoles	15	Persan	4	Danois	1
Arabe	15	Berbère	3	Gujarati	1
Portugais	13	Hongrois	3	Hébreu	1
Hindi	11	Arménien	3	Suédois	1
Grec	7	Tagalog	3	Tchèque	1
Langues africaines	7	Russe	3	Thaï	1
Chinois	6	Tamoul	2	Turc	1
Vietnamien	5	Cambodgien	2		

Mentionnons également que 9 % des travailleurs que nous avons interrogés sont nés à l'extérieur du Québec.

La majorité des répondants se considèrent soit comme bilingues, soit comme trilingues. En effet, 56% des répondants de langue maternelle française et 72% de ceux de langue maternelle anglaise sont bilingues (français et anglais). Pour ce qui est des personnes de langue maternelle tierce, les trois quarts (76 %) affirment qu'elles sont trilingues (français, anglais et une autre langue) et 22 % affirment connaître deux langues.

**Tableau 1.5**

**Distribution (en %) des répondants selon le nombre de langue(s) connue(s) et la langue maternelle**

Nombre de langue(s) connue(s)	Langue maternelle française		Langue maternelle anglaise		Langue maternelle tierce	
	N	%	N	%	N	%
Trois (Français, anglais, autre)	83	3,1	23	15,8	125	76,4
Deux (Français et anglais)	1 486	55,9	106	72,2	-	-
Deux (Français et autre langue)	83	3,1	-	-	22	13,6
Deux (Anglais et autre langue)	-	-	3	2,1	13	8,1
Une seule	1 006	37,9	15	9,9	3	1,9
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 657</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	1	0,0	-	-	-	-
Ne sait pas	1	0,0	1	0,0	1	0,0
Ne s'applique pas	341	11,4	2 852	95,1	2 836	94,5
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	

Malgré des taux élevés de bilinguisme et de trilinguisme parmi les répondants, la langue la plus souvent utilisée demeure le français, et ce, tant à la maison (90%), qu'avec les amis (91%) et avec les personnes autres que les parents et les amis (93%) (tableau 1.6).

**Tableau 1.6**  
**Distribution des répondants selon la langue qu'ils utilisent le plus souvent à la maison, avec leurs amis et avec des personnes autres que leurs parents ou amis**

Langue utilisée	Situations					
	À la maison		Avec leurs amis		Avec des personnes autres que parents ou amis	
	N	%	N	%	N	%
Le français	2 683	89,8	2 716	90,8	2 763	92,6
L'anglais	186	6,2	178	5,9	148	5,0
Une autre langue	81	2,7	44	1,5	25	0,8
Plusieurs langues également	38	1,3	54	1,8	49	1,6
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 988</b>	<b>100</b>	<b>2 992</b>	<b>100</b>	<b>2 986</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	11	0,4	5	0,2	9	0,3
Ne sait pas	1	0,0	3	0,1	5	0,2
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	

Pour ce qui est de la langue des études pertinentes à l'exercice de leur métier ou profession, 90 % des répondants déclarent avoir suivi une formation en français, 9 % en anglais et moins d'un pour cent affirment avoir acquis leur formation dans une autre langue (0,8%) (tableau 1.8).

**Tableau 1.7**  
**Distribution des répondants selon la langue dans laquelle ils ont fait leurs études pertinentes pour leur métier ou leur profession**

Langue des études	N	%
En français	2 658	90,0
En anglais	272	9,2
Dans une autre langue	23	0,8
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 954</b>	<b>100</b>
N'a pas fait d'études pertinentes à sa profession	28*	1,0
N'a pas fait d'études primaires	4	0,1
Ne répond pas	11	0,4
Ne sait pas	3	0,1
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

- \* Langue des études secondaires et/ou primaires :
- ✓ En français 21 mentions (73 %)
  - ✓ En anglais 3 mentions (11 %)
  - ✓ Dans une autre langue 4 mentions (16 %)

Environ huit répondants sur dix (81 %) affirment utiliser des termes techniques en français au travail, bien que, comme nous venons de le voir, 90 % aient été scolarisés en français. Cela signifie donc que la langue d'enseignement n'est pas seule garante de l'utilisation de termes français dans les milieux de travail ; une enquête de nature qualitative permettrait sans doute de connaître les facteurs qui sous-tendent l'utilisation de termes français, et également des termes anglais, au travail.

Enfin, mentionnons que les répondants ont, en moyenne, 14 années de scolarité et leur âge moyen est de 40 ans. Près de six répondants sur dix sont des hommes (58%), alors que 42% sont de sexe féminin.

\*\*\*

Ce premier chapitre nous a permis de nous familiariser avec la méthodologie propre à cette recherche, particulièrement en ce qui a trait à notre univers d'enquête, c'est-à-dire les travailleurs œuvrant pour une grande entreprise privée qui emploie au moins 100 travailleurs au Québec. Par ailleurs, nous avons pu constater la sur-représentation des travailleurs de langue maternelle française dans notre échantillon, mais notons qu'il ne s'agit ici que d'une hypothèse étant donné que nous ne connaissons pas la composition linguistique de la main-d'œuvre des grandes entreprises privées du Québec. Avant d'aborder la question de la langue de travail proprement dite, voyons tout d'abord les particularités relatives à l'environnement des travailleurs des grandes entreprises, c'est-à-dire les caractéristiques de leur emploi, celles de leur entourage de travail ainsi que celles de leur entreprise.

**Chapitre 2**  
***Environnement de travail***

Dans ce chapitre, nous verrons en détail les éléments qui caractérisent l'environnement de travail dans les grandes entreprises de 100 employés ou plus. Nous nous pencherons d'abord sur les éléments propres à l'emploi, c'est-à-dire la profession, les tâches, etc., avant de traiter de l'entourage de travail immédiat et des particularités linguistiques et non linguistiques des entreprises pour lesquelles ces personnes travaillent.

## **2.1 Caractéristiques de l'emploi**

Afin de connaître le type d'emploi occupé par les répondants, la question suivante a été posée : « *Actuellement, quel(le) est votre travail ou occupation au sein de l'entreprise ?* ». Toutes les réponses recueillies à cette question ont été codées selon la classification nationale des professions (CNP). L'ensemble des titres des professions ainsi obtenu est présenté au tableau 2.1. Avec respectivement 14% et 11% des mentions, on voit que les répondants font partie, dans une plus grande proportion, du personnel de bureau ou du personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage. Les autres professions recueillent 7% et moins des mentions.

Par ailleurs, ajoutons que les répondants affirment, au moment de l'entrevue, qu'ils occupent leur poste depuis six ans en moyenne. La médiane étant de trois ans, on peut donc dire que 50% des répondants occupaient leur poste depuis moins de trois ans. L'ancienneté dans l'entreprise est toutefois plus élevée : en moyenne, les répondants travaillent dans leur entreprise depuis dix ans et 50% y travaillent depuis moins de sept ans (médiane de sept).

**Tableau 2.1**  
**Distribution des répondants selon leur profession<sup>4</sup>**

<b>Titre de la profession</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
✓ Personnel de bureau	429	14,3
✓ Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	323	10,8
✓ Personnel intermédiaire de la vente et des services	218	7,3
✓ Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	212	7,1
✓ Personnel élémentaire de la vente et des services	203	6,8
✓ Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	199	6,6
✓ Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	186	6,2
✓ Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	183	6,1
✓ Personnel spécialisé de la vente et des services	171	5,7
✓ Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	167	5,6
✓ Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	144	4,8
✓ Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	121	4,0
✓ Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	119	4,0
✓ Directeurs/directrices d'autres services	75	2,5
✓ Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	52	1,7
✓ Personnel professionnel des arts et de la culture	47	1,6
✓ Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	35	1,2
✓ Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	27	0,9
✓ Personnel spécialisé du secteur primaire	12	0,4
✓ Cadres supérieurs/cadres supérieures – production de biens, services d'utilité publique, transport et construction	10	0,3
✓ Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	10	0,3
✓ Cadres supérieurs/cadres supérieures – services financiers, communications et autres services aux entreprises	9	0,3
✓ Personnel de soutien des services de santé	9	0,3
✓ Personnel professionnel des soins de santé	6	0,2
✓ Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	6	0,2
✓ Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	4	0,1
✓ Cadres supérieurs/cadres supérieures – commerce, radiotélédiffusion et autres services n.c.a.	4	0,1
✓ Directeurs/directrices de la construction et du transport	3	0,1
✓ Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	3	0,1
✓ Personnel élémentaire du secteur primaire	3	0,1
✓ Personnel intermédiaire du secteur primaire	3	0,1
✓ Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	2	0,1
✓ Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)	1	0,0
✓ Non précisé	5	0,2
<b>Total (N/ %)</b>	<b>3 000</b>	<b>100</b>

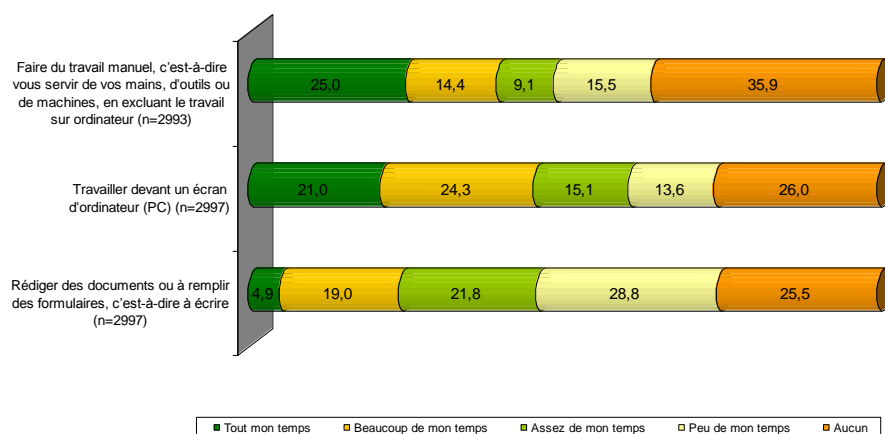
<sup>4</sup> Ces titres sont tirés des fichiers CNP (Classification nationale des professions) de Ressources humaines et Développement social Canada.

En ce qui a trait aux autres tâches que les répondants peuvent accomplir dans leur emploi, précisons que le quart d'entre eux (25 %) affirment qu'en moyenne par semaine, ils passent tout leur temps à faire du travail manuel (c'est-à-dire se servir de leurs mains, d'outils ou de machines, en excluant le travail à l'ordinateur). Plus précisément à cette dernière question, 14 % mentionnent qu'ils passent beaucoup de leur temps à faire du travail manuel, 9 % assez de leur temps, 16 % peu de temps alors que 36 % déclarent qu'ils ne font aucun travail manuel (graphique 2.1).

De plus, 21% des répondants affirment que le travail devant un écran d'ordinateur occupe tout leur temps. Pour 24%, ce travail occupe beaucoup de leur temps, 15% assez de leur temps, 14% peu de temps et 26% ne travaillent jamais avec un ordinateur.

Rédiger des documents ou remplir des formulaires, c'est-à-dire écrire, est l'occupation principale de seulement 5% des répondants. Pour 19% des répondants, cette tâche occupe cependant beaucoup de leur temps, 22% assez, 29% peu de temps, alors que le quart des répondants affirment qu'ils ne lisent ou n'écrivent jamais dans le cadre de leur travail (26%).

**Graphique 2.1**  
**Distribution (en %) des répondants selon le temps passé en moyenne à effectuer diverses tâches au travail**



## 2.2 Contexte linguistique de l'entourage de travail

En moyenne et en s'incluant, les répondants comptent 23 personnes dans leur entourage de travail immédiat et la médiane est de 15 personnes. Le tableau 2.2 présente plus précisément le nombre de personnes composant l'entourage de travail immédiat des répondants.

**Tableau 2.2**  
**Répartition des répondants selon le nombre de personnes composant leur entourage de travail immédiat**

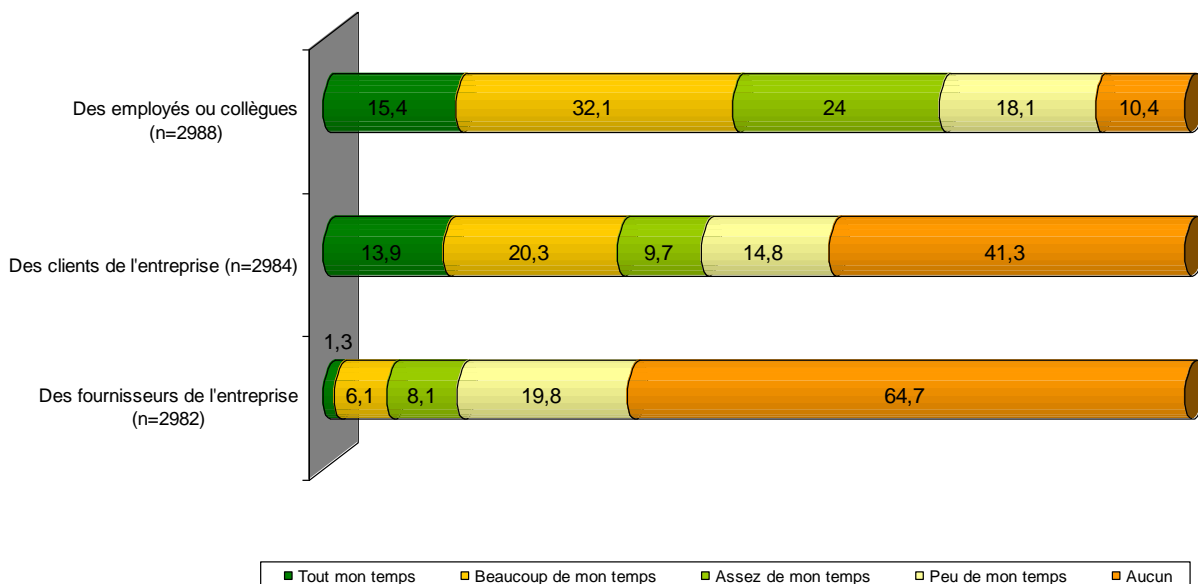
Nombre de personnes dans l'entourage immédiat	N	%
Une personne	61	2,1
2 personnes	55	1,9
3 personnes	59	2,0
4 personnes	94	3,2
5 personnes	111	3,8
6 personnes	110	3,8
7 personnes	71	2,4
8 personnes	85	2,9
9 personnes	34	1,2
10 personnes	347	11,9
11 personnes	14	0,5
12 personnes	140	4,8
13 personnes	39	1,3
14 personnes	28	0,9
15 personnes	267	9,1
16 à 20 personnes	406	13,9
21 à 25 personnes	121	4,1
26 à 30 personnes	272	9,3
31 à 35 personnes	36	1,2
36 à 40 personnes	140	4,8
41 à 45 personnes	16	0,6
46 à 50 personnes	181	6,2
51 à 55 personnes	7	0,2
56 à 60 personnes	67	2,3
61 personnes et plus	168	5,7
<b>Total (N/ %)</b>	<b>2 928</b>	<b>100</b>

Près de la moitié des répondants affirment qu'ils traitent soit tout le temps (15%) ou beaucoup (32%) avec des employés ou des collègues de leur entreprise. Environ le tiers des répondants considèrent qu'ils consacrent tout leur temps

(14 %) ou beaucoup de leur temps (20 %) à interagir avec des clients. Les relations avec des fournisseurs sont cependant plus rares : 7 % des répondants considèrent que ces interactions occupent tout le temps (1 %) ou beaucoup de leur temps (6 %).

### Graphique 2.2

**Distribution (en %) des répondants selon le temps passé en moyenne à traiter avec diverses personnes de l'entreprise**



Parmi les répondants ayant mentionné traiter avec des clients ou avec des fournisseurs (tout le temps, beaucoup, assez ou peu) dans le cadre de leur travail, ajoutons, qu'en moyenne, 78% de ces clients proviennent du Québec (médiane à 95%) et que ce pourcentage est de 68% pour les fournisseurs (médiane à 80%).

Revenons aux relations au sein de l'entreprise. Les personnes de langue maternelle française sont très présentes dans l'entourage de travail immédiat des répondants : 95 % entrent régulièrement en contact avec leurs supérieurs de langue maternelle française et cette proportion est de 99 % pour les collègues et de 96 % pour les subordonnés.

En moyenne, les répondants estiment que la majorité de leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française connaissent assez bien l'anglais pour travailler en anglais. Plus précisément, cette moyenne est de 83 % pour les supérieurs, 59 % pour les collègues et de 63 % pour les subordonnés.

Les personnes de langue maternelle anglaise sont beaucoup moins présentes que celles de langue maternelle française dans l'entourage de travail des répondants : 23 % ont au moins un supérieur de langue maternelle anglaise avec qui ils entrent régulièrement en contact alors que cette proportion est de 37 % pour les collègues et de 28 % pour les subordonnés.

Une minorité de répondants entrent en contact régulièrement avec des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais dans le cadre de leur travail. En effet, 7 % ont au moins un supérieur de langue maternelle tierce et cette proportion est de 15 % pour les collègues et de 12 % pour les subordonnés.

Les répondants ont une perception positive de la maîtrise du français chez leurs supérieurs, collègues ou subordonnés de langue maternelle anglaise ou autre. En moyenne, les répondants estiment que 21 % de leurs supérieurs de langue maternelle anglaise ou tierce ne connaissent pas suffisamment le français pour travailler dans cette langue alors que cette proportion est similaire pour les collègues (19 %) ainsi que pour les subordonnés (17 %).

Le tableau 2.3 indique les langues parlées dans l'entourage de travail immédiat des répondants. Le total vertical (dernière colonne) montre la langue principalement parlée dans cet entourage. On y voit que pour neuf répondants sur dix, on parle surtout le français (90%), pour 5% d'entre eux, c'est l'anglais, alors qu'autant (5%) utilisent indistinctement le français et l'anglais. Finalement, pour moins d'un pour cent des répondants (0,6 %), on parle principalement une autre langue dans l'entourage de travail.

Trois autres questions permettaient aux répondants de préciser les autres langues parlées dans leur entourage immédiat. Les résultats obtenus à ces trois questions sont regroupés dans les autres colonnes du tableau 2.3. On y voit que parmi les répondants ayant mentionné qu'on parlait principalement le français dans leur entourage, 56% disent qu'on n'y parle aucune autre langue et 43% qu'on parle aussi l'anglais. Par contre, on note aussi que parmi les répondants ayant dit qu'on parlait principalement l'anglais, 80% précisent qu'on parle aussi le français.

**Tableau 2.3**

**Distribution des répondants selon la principale langue parlée dans leur entourage de travail immédiat et les autres langues parlées dans cet entourage**

		Autre langue de l'entourage de travail											Total	
		Aucune	Français	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Créole	Chinois	Arabe	Grec	Vietnamien		Autres
<b>Principale langue de l'entourage</b>	Français	1427	0	1107	85	54	15	11	11	18	6	8	32	2553
		55,9	0,0	43,4	3,3	2,1	0,6	0,4	0,4	0,7	0,2	0,3	1,3	89,7
	Anglais	23	110	0	8	11	1	0	6	5	1	1	10	137
		16,6	80,2	0,0	5,9	7,8	0,5	0,0	4,2	3,7	0,5	0,5	7,0	4,8
	Français et anglais	102	0	0	17	23	5	3	7	6	5	1	14	141
	71,9	0,0	0,0	12,0	16,4	3,5	1,8	4,9	4,0	3,5	0,9	10,0	5,0	
	Autre	3	5	3	3	5	2	1	0	3	1	0	3	16
		15,8	28,7	19,8	19,8	31,7	11,9	4,0	0,0	15,8	7,9	0,0	15,8	0,6
	<b>Total (N)</b>	<b>1554</b>	<b>115</b>	<b>1111</b>	<b>113</b>	<b>93</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>58</b>	<b>2847</b>
		<b>54,6</b>	<b>4,0</b>	<b>39,0</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>100</b>

Maintenant, si l'on cumule ces mêmes résultats mais, cette fois-ci, pour **l'ensemble des répondants**, on constate que, dans la moitié des cas, il ne se parle aucune autre langue que le français dans l'entourage immédiat ( $1\ 427 \div 2\ 847$ ) et que moins d'un pour cent (0,8 %) ne parlent aucune autre langue que l'anglais ( $23 \div 2\ 847$ ). Spécifions aussi qu'environ quatre répondants sur dix (39 %) ont mentionné qu'en plus du français, l'anglais était également utilisé dans leur entourage de travail ( $1\ 107 \div 2\ 847$ ).

**Tableau 2.4**

**Proportion de répondants de langue maternelle française, anglaise ou autre selon l'utilisation d'une autre langue que le français dans leur entourage de travail\***

Autre langue parlée dans l'entourage	Langue maternelle			Ensemble des répondants	
	Français	Anglais	Autre	N	%
Aucune	57,7	30,9	27,3	1419	<b>55,8</b>
Anglais	41,8	69,1	64,6	1105	<b>43,4</b>
Autre**	8,2	14,7	41,4	245	<b>9,6</b>

\* : La somme des pourcentages de chacune des colonnes dépasse 100 % étant donné qu'il était possible de mentionner que plus d'une langue est employée dans l'entourage de travail.

\*\* : Autres langues : espagnol, italien, portugais, créole, chinois, arabe, grec, vietnamien, autres.

Le tableau précédent (tableau 2.4) suggère<sup>5</sup> que, chez les répondants de langue maternelle anglaise ou autre, environ les deux tiers de ceux qui considèrent que le français est la principale langue employée dans leur entourage affirment que l'anglais est aussi utilisé. Chez les travailleurs de langue maternelle française interrogés, cette proportion est passablement moins élevée (42 %).

## **2.3 Caractéristiques de l'entreprise**

Afin de mieux comprendre l'environnement dans lequel évoluent les travailleurs interrogés, nous présentons dans cette section les caractéristiques linguistiques et non linguistiques des entreprises pour lesquelles travaillent les répondants.

### **2.3.1 Contexte linguistique de l'entreprise**

Il appert au tableau 2.5 que, selon près des trois quarts des répondants (73 %), la principale langue de travail au sein de l'entreprise pour laquelle ils travaillent est le français. Dans une moindre proportion, il s'agit de l'anglais (16%), alors qu'un répondant sur dix mentionne qu'on utilise autant le français que l'anglais comme principale langue de travail dans l'entreprise.

<sup>5</sup> Le nombre d'observations est limité pour les deux groupes linguistiques en question (langue maternelle anglaise : 78 et langue maternelle autre : 132).

**Tableau 2.5****Distribution des répondants selon leur perception de la principale langue de travail au sein de leur entreprise**

<b>Principale langue de travail de l'entreprise</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
Français	2 178	72,7
Anglais	490	16,4
Français et anglais (50 - 50)	308	10,3
Autre que le français et l'anglais	5	0,2
Français et autre (50 - 50)	3	0,1
Anglais et autre (50 - 50)	3	0,1
Français, anglais et autre (50 - 50)	11	0,4
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 997</b>	<b>100</b>
Ne sait pas	3	0,1
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Par ailleurs, 76% des répondants affirment que leurs réunions de travail se déroulent en français uniquement et 8% précisent qu'elles se déroulent plus en français qu'en anglais (tableau 2.6). Pour un répondant sur dix, elles se déroulent autant en français qu'en anglais, pour 3%, elles se font en anglais seulement et pour 3%, plus en anglais qu'en français.

**Tableau 2.6****Distribution des répondants selon la langue parlée dans les réunions de travail de leur équipe**

<b>Langue des réunions</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
En français uniquement	2 134	76,4
Plus en français qu'en anglais	213	7,6
En français et en anglais (50 - 50)	285	10,2
Plus en anglais qu'en français	74	2,7
En anglais uniquement	87	3,1
<b>Total valide (N)</b>	<b>2 794</b>	<b>100</b>
Ne participent à des réunions d'équipe / Il n'y a pas de réunions	199	6,6
Ne répond pas	2	0,1
Ne sait pas	5	0,2
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Pour ce qui est des documents personnels (chèques, contrats d'assurance, etc.) expédiés aux répondants par la direction de leur entreprise, 73 % précisent que ces documents sont rédigés en français uniquement et 15% mentionnent que

ces documents sont rédigés autant en français qu'en anglais. Cependant, seulement 3% des répondants mentionnent que ces documents sont rédigés uniquement en anglais et 5% soutiennent qu'ils sont bilingues (tableau 2.7)

**Tableau 2.7**

**Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont rédigés les documents personnels qui leur sont expédiés par la direction de leur entreprise**

<b>Langue des documents personnels</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
En français uniquement	2 176	72,7
Plus en français qu'en anglais	101	3,4
En français et en anglais (50 - 50)	448	15,0
Plus en anglais qu'en français	38	1,3
En anglais uniquement	87	2,9
Bilingues (anglais / français)	142	4,8
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 993</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	2	0,1
Ne sait pas	5	0,2
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Pour ce qui est des documents de travail tels les manuels de référence ou manuels d'opération utilisés par les répondants dans l'entreprise pour laquelle ils travaillent (tableau 2.8), on note une proportion plus basse de documents imprimés uniquement en français (61%), comparativement aux documents personnels, au profit de documents écrits autant en français qu'en anglais (19%), en anglais uniquement (6%) et de ceux imprimés plus en anglais qu'en français (4%).

**Tableau 2.8**

**Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont imprimés les documents de travail qu'ils utilisent dans leur entreprise**

<b>Langue des documents de travail</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
En français uniquement	1 804	60,8
Plus en français qu'en anglais	173	5,8
En français et en anglais (50 - 50)	567	19,1
Plus en anglais qu'en français	116	3,9
En anglais uniquement	169	5,7
Bilingues (anglais / français)	137	4,6
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 966</b>	<b>100</b>
N'en utilise pas	25	0,8
Ne répond pas	1	0,0
Ne sait pas	8	0,3
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Toujours selon les répondants, les formulaires qu'ils utilisent dans l'entreprise pour laquelle ils travaillent sont en français dans une proportion de 65%, autant en français qu'en anglais dans 21% des cas et 7% d'entre eux affirment que ces formulaires sont bilingues.

**Tableau 2.9**  
**Distribution des répondants selon la langue dans laquelle sont imprimés les formulaires qu'ils utilisent dans leur entreprise**

<b>Langue des formulaires</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
En français uniquement	1 903	64,5
Plus en français qu'en anglais	118	4,0
En français et en anglais (50 - 50)	628	21,3
Plus en anglais qu'en français	37	1,3
En anglais uniquement	64	2,2
Bilingues (anglais / français)	200	6,8
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 950</b>	<b>100</b>
N'en utilise pas	29	1,0
Ne répond pas	3	0,1
Ne sait pas	17	0,6
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Par ailleurs, parmi les 55% de répondants ayant mentionné que leur entreprise dispose d'un intranet, 42% précisent que cet intranet est autant en français qu'en anglais et un peu moins affirment qu'il est en français uniquement (39%). Moins d'un répondant sur dix (9 %) affirme qu'il est en anglais uniquement.

**Tableau 2.10**  
**Distribution des répondants selon la langue de l'intranet de leur entreprise**

<b>Langue de l'intranet</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
En français uniquement	641	38,8
Plus en français qu'en anglais	86	5,2
En français et en anglais (50 - 50)	696	42,1
Plus en anglais qu'en français	75	4,5
En anglais uniquement	144	8,7
Autre situation	9	0,5
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>1 652</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	7	0,2
Ne sait pas	69	2,3
Non applicable	1 272	42,4
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

En ce qui concerne la langue de la haute direction des entreprises pour lesquelles les répondants travaillent, il appert, aux tableaux 2.11 et 2.12, que 52% des propriétaires ou actionnaires sont de langue française, ce pourcentage s'élève à 61% pour les membres du conseil d'administration des entreprises. Réciproquement, ces derniers sont de langue anglaise dans une proportion de 37%, alors que les propriétaires ou actionnaires le sont dans une proportion de 43%. Notons cependant que 7% des répondants étaient incapables de préciser la langue des propriétaires ou actionnaires et, dans le cas des membres du conseil d'administration, ce pourcentage est de 11%.

**Tableau 2.11**  
**Distribution des répondants selon la langue des propriétaires ou actionnaires de leur entreprise**

<b>Propriétaires ou actionnaires majoritairement...</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
... de langue française	1 442	52,4
... de langue anglaise	1 170	42,5
... d'une autre langue	142	5,2
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 754</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	31	1,0
Ne sait pas	214	7,1
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

**Tableau 2.12**  
**Distribution des répondants selon la langue des membres du conseil d'administration de leur entreprise**

<b>Membres du CA majoritairement...</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
... de langue française	1 599	60,8
... de langue anglaise	972	36,9
... d'une autre langue	60	2,3
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 631</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	34	1,1
Ne sait pas	335	11,2
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

Finalement, le tableau 2.13 indique que plus de sept répondants sur dix affirment que leur directeur, propriétaire ou PDG utilise le français lorsqu'il s'adresse à tous les employés directement et verbalement (71%). Dans 11% des cas, ces patrons utilisent autant le français que l'anglais, alors que 9% utilisent uniquement l'anglais.

**Tableau 2.13**

**Distribution des répondants selon la langue utilisée par leur directeur, propriétaire ou PDG lorsqu'il s'adresse aux employés**

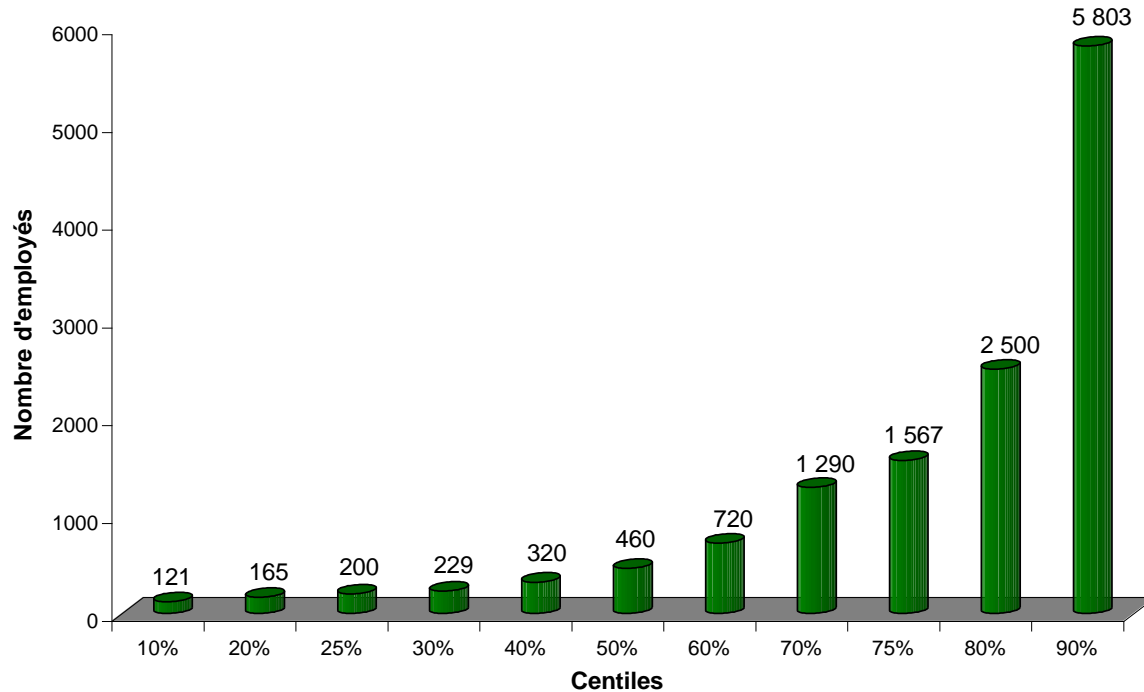
<b>Langue utilisée par la direction</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
Le français uniquement	2 077	71,3
Le français et l'anglais (50 - 50)	318	10,9
L'anglais uniquement	265	9,1
Plus le français que l'anglais	88	3,0
Plus l'anglais que le français	67	2,3
Bilingue (traduction de l'anglais)	55	1,9
Bilingue (traduction du français)	37	1,3
Autre situation <sup>*</sup>	5	0,2
<b>Total valide (N %)</b>	<b>2 912</b>	<b>100</b>
Ne s'applique pas	51	1,7
Ne répond pas	5	0,2
Ne sait pas	33	1,1
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>	

\* : Utilisation d'une autre langue seule, d'une autre langue avec le français, avec l'anglais ou avec les deux.

### **2.3.2 Contexte non linguistique de l'entreprise**

Les entreprises pour lesquelles les répondants travaillent comptent, en moyenne, 2 010 employés. Cependant, la médiane étant de 460 employés, et avec les centiles présentés au graphique 2.3, on peut conclure à une distribution asymétrique contenant quelques grandes entreprises. À titre d'exemple, mentionnons que 10% des répondants travaillent pour une entreprise employant entre 100 et 121 personnes et que 10% œuvrent pour une entreprise ayant plus de 5 803 employés.

### Graphique 2.3 Répartition en centiles du nombre d'employés dans les entreprises où les répondants travaillent



(n = 2 487)<sup>6</sup>

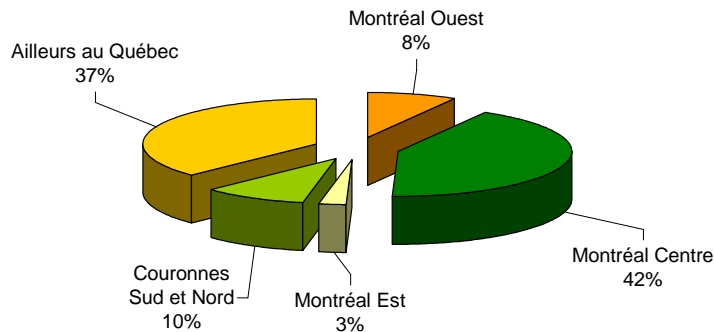
Par ailleurs, ajoutons que parmi les 2 871 répondants à cette question, 76% affirment que l'entreprise pour laquelle ils travaillent compte des employés à l'extérieur du Québec.

Dans 42 % des cas, l'entreprise pour laquelle le répondant travaille est située dans le centre de Montréal, les autres secteurs de Montréal cumulent 11% de l'ensemble des entreprises (8% dans l'ouest et 3% dans l'est)<sup>7</sup> et une entreprise sur dix est située dans les couronnes sud et nord de Montréal, alors que 37% sont localisées ailleurs au Québec (graphique 2.4).

<sup>6</sup> Le nombre d'employés provient des fichiers de l'IGIF, maintenant appelé « Registraire des entreprises ».

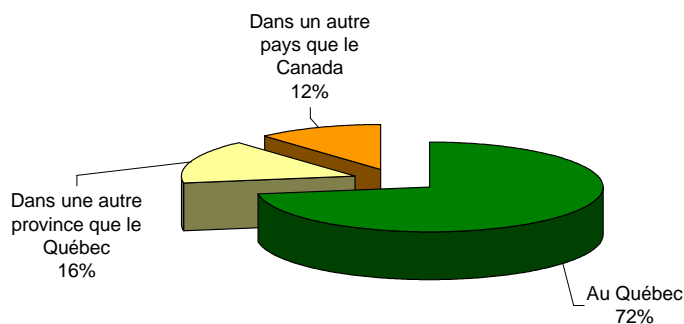
<sup>7</sup> Le lecteur intéressé à savoir quelles sont les municipalités qui sont comprises dans ces régions est invité à consulter l'Annexe 2.

**Graphique 2.4**  
**Distribution (en %) des répondants selon la région de leur entreprise**  
**(n = 2 948)**



Dans 72% des cas, le siège social des entreprises pour lesquelles travaillent les répondants est situé au Québec, alors que pour 16% d'entre elles, il se trouve dans une autre province et pour 12%, il est situé dans un autre pays que le Canada, principalement aux États-Unis.

**Graphique 2.5**  
**Distribution (en %) des répondants selon le lieu du siège social de leur entreprise**  
**(n = 2 749)**



Le tableau 2.14 indique que les principaux secteurs d'activité économique des entreprises pour lesquelles les répondants travaillent sont le commerce de détail (16%), suivi de la fabrication (16% et 15%), ainsi que de la finance et des assurances (11%).

**Tableau 2.14**  
**Distribution (en %) des répondants selon la principale activité économique de leur entreprise**

<b>Secteur d'activité économique</b>	<b>%</b>
✓ Commerces de détail	15,6
✓ Fabrication : métaux, machinerie, produits informatiques, électroniques et électriques, matériel de transport, meubles	15,5
✓ Fabrication : bois, papier, impression, produits de pétrole, chimique, plastique, caoutchouc, minéraux non métalliques	14,5
✓ Finance et assurances	11,4
✓ Industries de l'information et industries culturelles	9,3
✓ Services professionnels, scientifiques et techniques	8,6
✓ Fabrication : aliments, tabac, textile, vêtement, cuir	7,2
✓ Transport	3,7
✓ Commerces de gros	3,3
✓ Hébergement et services de restauration	2,9
✓ Construction	1,5
✓ Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1,4
✓ Autres services, sauf les administrations publiques	1,2
✓ Services d'enseignement	0,8
✓ Services postaux, messageries, entreposage	0,7
✓ Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,6
✓ Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,5
✓ Arts, spectacles et loisirs	0,5
✓ Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,4
✓ Soins de santé et assistance sociale	0,4
<b>Total ( %)</b>	<b>100</b>

\*\*\*

Le portrait que nous venons de dresser ne laisse subsister aucun doute sur le préséance du français dans les milieux de travail employant plus de 100 personnes : à peu près toutes les personnes interrogées ont au moins un collègue, subordonné ou supérieur de langue maternelle française, et, si nous tenons compte de l'ensemble de l'entourage de travail immédiat, le français est la principale langue employée dans cet entourage dans 90 % des cas. Malgré cela, plusieurs éléments nous indiquent que l'anglais est également bien ancré : près de la moitié (43 %) de ceux qui affirment que le français est la principale langue de leur entourage mentionnent que l'anglais est également utilisé dans cet entourage et, de l'opinion des répondants, les postes de la haute direction de leur entreprise (propriétaires, actionnaires, membres du CA) sont occupés par des personnes de langue anglaise dans au moins le tiers des cas<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Notons que nous ne savons pas si ces personnes oeuvrent ou non au Québec.

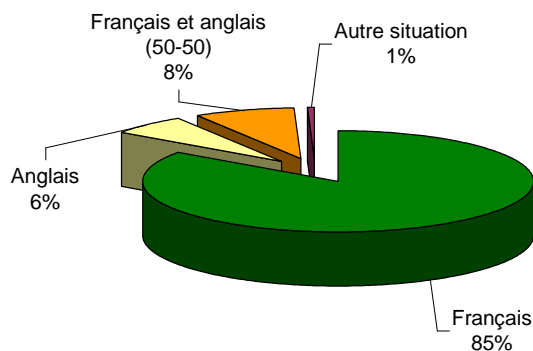
**Chapitre 3**  
**Langue de travail**

Le présent chapitre traite des liens entre la principale langue de travail déclarée par les répondants et certaines caractéristiques individuelles, de leur emploi, de leur entourage de travail ainsi que de leur entreprise. Étant donné que nous avons effectué des tests d'inférence statistique lors des croisements que nous avons réalisés, une deuxième pondération a été appliquée aux données pour tenir compte de l'effet de plan (voir section 1.4). Cette deuxième pondération a pour effet de réduire notre échantillon de départ, de 3 005, à 2 249 travailleurs.

### 3.1 Langue de travail et caractéristiques personnelles des répondants

Parmi l'ensemble des répondants, 85 % déclarent que leur principale langue de travail est le français (graphique 3.1<sup>9</sup>). Alors que 6 % considèrent que leur principale langue de travail est l'anglais, 8 % déclarent utiliser, à parts égales, le français et l'anglais. Voici les autres situations citées qui forment 1 % des déclarations : le français, l'anglais et une autre langue (7 mentions), le français et une autre langue (4 mentions), une autre langue que le français et l'anglais (3 mentions) et, finalement, l'anglais et une autre langue (1 mention).

**Graphique 3.1**  
**Distribution (en %) des répondants selon la langue qu'ils utilisent principalement au travail**



**(n = 2 997)**

Si l'on compare ces résultats aux données du recensement de 2001 de Statistique Canada, qui tiennent compte de l'ensemble des travailleurs et non seulement de ceux des grandes entreprises de 100 employés ou plus, nous constatons qu'une proportion comparable (82 %) de travailleurs affirme travailler principalement en français. Notons toutefois qu'une proportion deux fois plus grande (12 %) que celle observée dans la présente enquête (6 %) dit travailler principalement en anglais dans l'ensemble de la population de travailleurs au Québec (Office québécois de la langue française, 2006 : 44) Il n'est pas exclu que cette différence soit liée à une possible surreprésentation des travailleurs de langue maternelle française dans notre échantillon mais elle pourrait aussi être

<sup>9</sup> Comme dans tous les graphiques du présent rapport, les nombres ont été arrondis à l'entier le plus près.

simplement le reflet des caractéristiques sociodémographiques de cette population.

Le pourcentage de répondants travaillant principalement en français est plus fort chez les travailleurs de langue maternelle française (90 %) comparativement aux répondants de langue maternelle anglaise (33 %) ainsi qu'à ceux de langue maternelle autre (54 %).

Les pourcentages de répondants de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle tierce qui travaillent en anglais (respectivement 44 % et 26 %) dépassent significativement la proportion observée chez les personnes de langue maternelle française (3 %). De plus, seuls les répondants ayant comme langue maternelle l'anglais ou une autre langue affichent des pourcentages plus élevés de répondants utilisant autant le français que l'anglais à leur travail, comparativement à celui des répondants dont la langue maternelle est le français (23% et 20% contre 7%).

**Tableau 3.1**  
**Langue principale langue de travail selon la langue maternelle**

	Langue maternelle du répondant			Total
	Le français	L'anglais	Une autre langue	
<b>Langue de travail</b>				
Français	90,3	33,2	53,8	<b>85,4</b>
Anglais	2,9	44,2	25,9	<b>6,3</b>
Français et anglais	6,8	22,6	20,3	<b>8,3</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 989	109	116	2 230

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

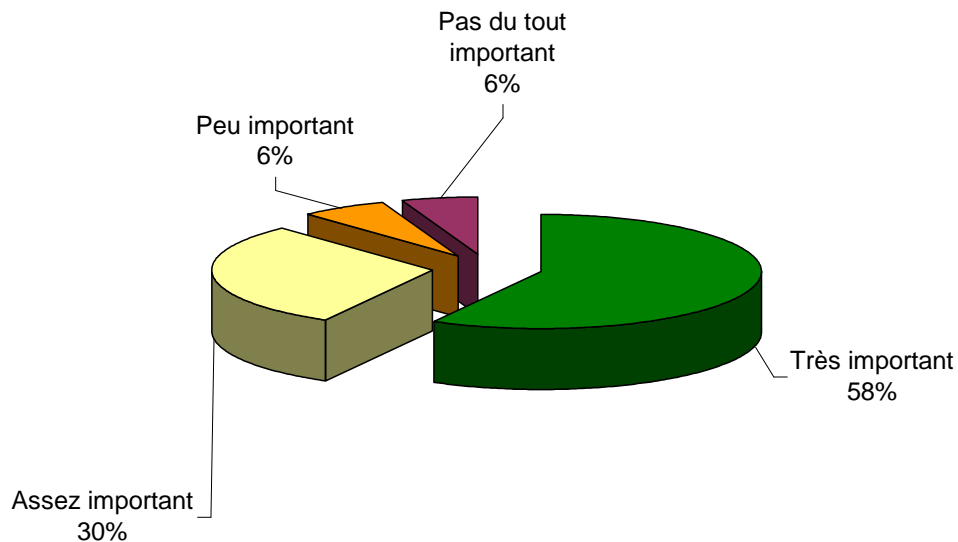
Pour ce qui est de la langue dans laquelle les répondants préfèrent travailler, plus de huit répondants sur dix (83 %) mentionnent qu'ils préfèrent travailler en français, 7% en anglais et moins d'un pour cent préfère travailler dans une autre langue (0,3%). Ajoutons qu'un répondant sur dix affirme que cela n'a aucune importance pour lui (10%). Neuf répondants de langue maternelle française sur dix préfèrent travailler dans leur langue alors que cette proportion est de 61 % chez ceux de langue maternelle anglaise. Quant à ceux de langue maternelle autre, ils sont plus nombreux à exprimer la préférence de travailler en français (45 %) qu'à exprimer leur préférence à travailler en anglais (28 %). Mentionnons que chez les personnes de langue maternelle anglaise et celles de langue maternelle tierce, respectivement 28 % et 24 % ont soutenu que la langue de travail n'a aucune importance pour eux.

**Tableau 3.2**  
**Préférence à l'égard de la langue de travail selon la langue maternelle**

Langue préférée au travail	Langue maternelle			Total
	Français	Anglais	Autre langue	
Le français	89,8	10,7	45,3	83,0
L'anglais	2,6	61,3	27,6	7,1
Autre langue	0,1	0,0	2,9	0,3
Aucune importance	7,5	28,0	24,2	9,6
%	100	100	100	100
Total (N)	2 659	150	170	2 995

Comme le montre le graphique suivant, 88 % des répondants jugent qu'il est très ou assez important de travailler en français. Cela est un peu plus élevé que les 83 % qui disent préférer travailler en français.

**Graphique 3.2**  
**Distribution (en %) des répondants selon le degré d'importance qu'ils accordent au fait de travailler en français**



**(n = 2 966)**

Comme pour ce qui est de la préférence de travailler en français, l'importance accordée au travail en français est moins marquée chez les répondants de langue maternelle anglaise ainsi que chez ceux de langue maternelle tierce : respectivement 60 % des premiers et 70 % des seconds considèrent qu'il est

très ou assez important de travailler en français alors que cette proportion est de 91 % chez les répondants de langue maternelle française.

Les pourcentages de répondants travaillant en français sont plus élevés parmi les répondants nés au Québec (88% contre 59% pour ceux qui ne sont pas nés au Québec) et, réciproquement, les répondants dont la langue de travail est l'anglais (23%) ou autant le français que l'anglais (18%) sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui ne sont pas nés au Québec, comparativement à ceux qui sont originaires du Québec (anglais : 5% et français et anglais : 7%) (tableau 3.3).

**Tableau 3.3**  
**Principale langue de travail selon le lieu de naissance**

	Êtes-vous né(e) au Québec ?		Total
	Oui	Non	
<b>Langue de travail</b>			
Français	87,9	59,3	<b>85,3</b>
Anglais	4,7	22,9	<b>6,3</b>
Français et anglais	7,4	17,8	<b>8,4</b>
%	100	100	100
Total (N)	2 028	204	2 232

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Le tableau 3.4, quant à lui, présente la principale langue de travail des répondants selon leur degré de bilinguisme, et ce, pour les répondants dont la langue maternelle est le français, l'anglais et pour ceux ayant une autre langue maternelle. Mentionnons que pour ces deux derniers groupes, étant donné les faibles effectifs, les résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.

En ce qui concerne les répondants de langue maternelle française on note, parmi les personnes unilingues, un plus fort pourcentage de répondants dont la langue de travail est le français, comparativement aux personnes trilingues ou bilingues (99% contre 70%, 86% et 84%). De plus, ces dernières affichent des taux supérieurs de répondants dont la langue de travail est autant le français que l'anglais, comparativement aux personnes unilingues (21%, 10% et 14% contre 1%).

**Tableau 3.4**  
**Principale langue de travail selon la langue maternelle et le degré de bilinguisme**

	Trilingue	Bilingue (Français et anglais)	Bilingue (Français et une autre langue)	Bilingue (Anglais et une autre langue)	Unilingue	Total
<b>a) Répondants de langue maternelle française</b>						
<b>Langue de travail</b>						
Français	70,2	85,7	83,9	-	99,1	<b>90,2</b>
Anglais	8,7	4,6	2,3	-	0,0	<b>2,9</b>
Français et anglais	21,1	9,7	13,8	-	0,9	<b>6,8</b>
%	100	100	100	0	100	100
Total (N)	60	1 113	62	0	753	1 988
<b>b) Répondants de langue maternelle anglaise*</b>						
<b>Langue de travail</b>						
Français	32,7	38,6	-	20,0	0,0	<b>33,3</b>
Anglais	26,9	39,5	-	80,0	100,0	<b>44,4</b>
Français et anglais	40,4	22,0	-	0,0	0,0	<b>22,2</b>
%	100	100	0	100	100	100
Total (N)	17	78	0	2	11	109
<b>c) Répondants de langue maternelle tierce*</b>						
<b>Langue de travail</b>						
Français	53,8	-	68,1	28,6	60,0	<b>53,6</b>
Anglais	23,9	-	12,8	66,7	20,0	<b>26,0</b>
Français et anglais	22,3	-	19,1	4,8	20,0	<b>20,3</b>
%	100	0	100	100	100	100
Total (N)	89	0	15	10	2	116

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,000 b) 0,002 c) 0,040

\*Ces résultats sont présentés à titre indicatif seulement, le nombre de répondants compris dans les catégories étant trop limité.

Comme nous l'avons vu au tableau précédent, ce n'est pas parce qu'une langue est connue qu'elle est nécessairement utilisée comme langue principale au travail : 14 % des travailleurs de langue maternelle française qui s'estiment bilingues utilisent l'anglais au travail, que ce soit de manière principale ou conjointement avec le français.

La Charte de la langue française interdit à un employeur d'exiger, lors de l'embauche, la connaissance d'une autre langue que le français « à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite une telle connaissance » (Québec

2007 : art.46). Au terme de notre enquête, nous pouvons voir que le quart (25 %) des répondants de langue maternelle française ou tierce (n = 2 811) affirme que leur entreprise a exigé la connaissance de l'anglais pour l'écriture et 35% mentionnent l'exigence de l'anglais pour la communication orale. La connaissance du français est une exigence proportionnellement plus courante puisque 55% des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce (n = 307) déclarent que leur entreprise a exigé la connaissance du français pour l'écriture et 70% pour la communication orale.

<b><u>Lors de l'embauche, a-t-on exigé la connaissance...</u></b>	<b><u>% de oui</u></b>
de l'anglais pour l'écriture	24,5%
de l'anglais pour la communication orale	35,0%
du français pour l'écriture	55,0%
du français pour la communication orale	69,6%

Lorsque l'on exige à l'embauche la connaissance de l'anglais, autant à l'écrit qu'à l'oral, l'utilisation de l'anglais est plus grande, et cette différence est statistiquement significative chez les travailleurs de langue maternelle française interrogés<sup>10</sup>. Au total, 24 % de ceux à qui l'on a exigé la connaissance de l'anglais à l'écrit lors de l'embauche utilisent l'anglais (que ce soit principalement ou de manière conjointe avec le français) alors que cette proportion est de 6 % chez es répondants de langue maternelle française n'ayant pas eu à répondre à cette demande. Pour ce qui est de l'exigence de la connaissance de l'anglais à l'oral, 22 % de ceux qui ont eu à remplir cette condition utilisent l'anglais (principalement ou conjointement avec le français) tandis que cette proportion est de 4 % chez ceux qui n'ont pas eu à le faire<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> En raison du nombre important d'observations.

<sup>11</sup> Notons qu'à la question sur la connaissance de l'anglais à l'oral, il était également possible de répondre « on ne l'a pas exigé » pour indiquer qu'une telle exigence n'a pas été mentionnée explicitement, mais qu'elle a pu être demandée de manière indirecte. Par exemple, des questions en anglais ont pu être introduites dans l'entrevue d'embauche. Ce choix constitue donc une nuance par rapport à la réponse « non ».

**Tableau 3.5**

**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française ou tierce selon l'exigence ou non, lors de l'embauche, de la connaissance de l'anglais écrit et de l'anglais oral**

	Oui	Non	On ne l'a pas exigé	Total	Oui	Non	On ne l'a pas exigé	Total
<b>1) Connaissance de l'anglais écrit pour les personnes de langue maternelle française et tierce</b>								
<b>Langue de travail</b>	<b>a. Répondants de langue maternelle française</b>				<b>b. Répondants de langue maternelle tierce*</b>			
Français	76,3	94,5	-	<b>90,3</b>	<b>43,1</b>	<b>66,7</b>	-	<b>55,2</b>
Anglais	8,1	1,4	-	<b>2,9</b>	<b>35,3</b>	<b>14,8</b>	-	<b>24,8</b>
Français et anglais	15,6	4,1	-	<b>6,8</b>	<b>21,6</b>	<b>18,5</b>	-	<b>20,0</b>
%	100	100	0	100	100	100	0	100
Total (N)	456	1 519	0	1 975	51	54	0	105
<b>2) Connaissance de l'anglais oral pour les personnes de langue maternelle française et tierce</b>								
<b>Langue de travail</b>	<b>a. Répondants de langue maternelle française</b>				<b>b. Répondants de langue maternelle tierce*</b>			
Français	78,2	96,5	95,1	<b>90,2</b>	<b>46,8</b>	<b>66,7</b>	<b>50,0</b>	<b>54,3</b>
Anglais	7,1	0,8	0,9	<b>2,9</b>	<b>32,2</b>	<b>12,8</b>	<b>25,0</b>	<b>24,8</b>
Français et anglais	14,7	2,7	4,0	<b>6,9</b>	<b>21,0</b>	<b>20,5</b>	<b>25,0</b>	<b>20,9</b>
%								
Total (N)	666	1 091	224	1 981	62	39	4	105

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  1a) 0,000 1b) 0,027 2a) 0,000 2b) 0,244 (n.s.)

\* Ces résultats sont présentés à titre indicatif seulement, le nombre de répondants compris dans les catégories étant trop limité.

Au tableau suivant, nous traitons des répondants de langue maternelle anglaise et de langue maternelle tierce dans un même bloc étant donné que les effectifs de ces deux groupes, pris séparément, ne nous permettent pas d'effectuer des tests statistiques. Nous pouvons ainsi voir qu'environ la majorité de ces répondants à qui l'on a exigé la connaissance du français lors de l'embauche, à l'écrit (53 %) ou à l'oral (49 %) utilisent principalement le français et ce sans compter ceux qui utilisent le français et l'anglais conjointement (23 % pour l'exigence du français à l'écrit et à l'orale).

**Tableau 3.6**

**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce selon l'exigence ou non, lors de l'embauche, de la connaissance du français écrit et du français oral**

	Oui	Non	Total
<b>a) Connaissance du français écrit pour les répondants de langue maternelle anglaise ou tierce</b>			
<b>Langue de travail</b>			
Français	52,5	32,8	<b>43,7</b>
Anglais	24,5	48,0	<b>34,9</b>
Français et anglais	23,0	19,2	<b>21,3</b>
%	100	100	100
Total (N)	123	98	221
<b>b) Connaissance du français oral pour les répondants de langue maternelle anglaise ou tierce</b>			
<b>Langue de travail</b>			
Français	49,2	26,2	<b>43,6</b>
Anglais	28,1	54,3	<b>35,0</b>
Français et anglais	22,7	19,6	<b>21,4</b>
%	100	100	100
Total (N)	156	53	221

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,001 b) 0,007

Quant à la langue dans laquelle les répondants ont fait leurs études pertinentes à leur métier ou leur profession, le croisement avec la langue de travail dévoile, chez ceux ayant fait leurs études en français, un plus grand pourcentage de répondants dont la langue de travail est le français (90% contre 40% pour ceux dont ces études se sont déroulées en anglais et 60%, dans une autre langue).

À l'inverse, lorsque ces études ont été effectuées en anglais ou dans une autre langue, les pourcentages de répondants travaillant en anglais sont plus élevés, comparativement à ceux qui ont effectué leurs études en français (36% et 28% contre 3%) (tableau 3.7).

Finalement, seuls les répondants ayant fait leurs études en anglais se distinguent significativement de ceux ayant fait leurs études en français avec un taux supérieur de répondants travaillant dans les deux langues (24% contre 7%).

**Tableau 3.7**

**Principale langue de travail des répondants selon la langue dans laquelle ils ont fait leurs études pertinentes pour leur métier ou leur profession**

Langue de travail	Langue des études des répondants			Total
	En français	En anglais	Dans une autre langue	
Français	90,3	39,9	59,7	<b>85,5</b>
Anglais	2,9	36,3	27,9	<b>6,2</b>
Français et anglais	6,8	23,7	12,4	<b>8,4</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 987	200	15	2 202

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Au tableau 3.8, on peut voir que parmi ceux qui utilisent des termes techniques en français, une proportion significativement plus élevée de répondants (90 %) travaillent principalement en français comparativement à ceux qui n'en utilisent pas (66 %). À l'inverse, chez ceux qui n'emploient pas de termes techniques propres à leur métier ou profession en français, on trouve des proportions plus élevées d'utilisation de l'anglais et à la fois de l'anglais et français que chez ceux qui utilisent des termes techniques en anglais (18 % contre 4 % et 16 % contre 6 %).

**Tableau 3.8**

**Principale langue de travail des répondants selon qu'ils utilisent ou non des termes techniques en français**

Langue de travail	Utilisation de termes techniques en français par les répondants		Total
	Oui	Non	
Français	90,3	65,6	<b>85,5</b>
Anglais	3,5	18,3	<b>6,2</b>
Français et anglais	6,2	16,2	<b>8,4</b>
%	100	100	100
Total (N)	1 785	427	2 212

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

En ce qui a trait au niveau de scolarisation des travailleurs interrogés, nous remarquons que les personnes qui travaillent en anglais ou dans les deux langues (français et anglais) sont en moyenne légèrement plus scolarisées (15 ans) que celles qui travaillent en français (14 ans)<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Cette différence est significative.

Parallèlement, on y voit également que les répondants dont la langue de travail est le français (41 ans) sont, en moyenne, significativement plus âgés que ceux dont la langue de travail est l'anglais (38 ans).

**Tableau 3.9**  
**Scolarité et âge (moyenne en années) des répondants selon leur principale langue de travail**

	Langue de travail		
	Français	Anglais	Français et anglais
<b>Scolarité des répondants (moyenne en années)</b>			
Moyenne	14	15	15
Médiane	14	15	15
<b>Total</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>
<b>Âge des répondants (moyenne en années)</b>			
Moyenne	40,51	37,80	40,03
Médiane	41,00	38,00	39,00
<b>Total</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

Le tableau 3.10 présente la principale langue de travail des répondants selon leur sexe et ne révèle aucune différence significative.

**Tableau 3.10**  
**Langue principale langue de travail des répondants selon le sexe**

	Sexe des répondants		Total
	Féminin	Masculin	
<b>Langue de travail</b>			
Français	83,8	86,4	<b>85,3</b>
Anglais	7,1	5,8	<b>6,3</b>
Français et anglais	9,1	7,8	<b>8,4</b>
%	100	100	100
Total (N)	934	1 298	2 232

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,247$

### **3.2 Langue de travail et caractéristiques de l'emploi**

Les professions suivantes cumulent les plus hauts taux de répondants dont la langue de travail est le français :

✓ Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	96 %
✓ Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	95 %
✓ Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	92 %
✓ Personnel élémentaire de la vente et des services	92 %
✓ Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	92 %
✓ Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	92 %

Remarquons par ailleurs que quatre des six professions énumérées ci-haut sont caractéristiques du secteur secondaire, que ce soit les professions liées aux métiers, à la transformation, à la machinerie ainsi qu'à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique.

Parallèlement, les répondants dont la langue de travail est l'anglais sont significativement plus présents au sein du « personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées » (17 %).

**Tableau 3.11**  
**Langue principale langue de travail des répondants selon leur profession**

Titre de la profession	Langue de travail			Total
	Français	Anglais	Français et anglais	
✓ Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	78,9	9,6	11,6	<b>139</b>
✓ Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	80,9	7,6	11,5	<b>138</b>
✓ Personnel de bureau	82,6	6,4	11,0	<b>318</b>
✓ Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	71,5	16,8	11,7	<b>158</b>
✓ Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	80,2	7,6	12,2	<b>124</b>
✓ Personnel professionnel des arts et de la culture	83,4	8,4	8,2	<b>35</b>
✓ Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	92,1	2,6	5,3	<b>38</b>
✓ Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	58,5	18,5	23,1	<b>20</b>
✓ Personnel spécialisé de la vente et des services	87,8	5,9	6,3	<b>128</b>
✓ Personnel intermédiaire de la vente et des services	83,0	7,3	9,6	<b>162</b>
✓ Directeurs/directrices d'autres services	79,3	10,2	10,4	<b>56</b>
✓ Personnel élémentaire de la vente et des services	92,2	3,3	4,6	<b>153</b>
✓ Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	94,6	0,7	4,7	<b>149</b>
✓ Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	87,0	5,4	7,6	<b>89</b>
✓ Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	92,2	2,2	5,6	<b>90</b>
✓ Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	91,6	3,8	4,6	<b>239</b>
✓ Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	96,3	2,8	0,9	<b>107</b>
✓ Autres professions	83,8	5,0	11,2	<b>85</b>
<b>Total (N)</b>	<b>85,2</b>	<b>6,4</b>	<b>8,4</b>	<b>2 228</b>

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

En ce qui concerne l'ancienneté des répondants selon leur principale langue de travail, on peut conclure à partir des données fournies au tableau 3.12 que les répondants dont la langue de travail est le français ont significativement plus d'ancienneté à leur actif que les répondants dont la langue de travail est l'anglais et que ceux dont cette langue est autant le français que l'anglais (ancienneté dans l'entreprise : 10 ans contre 8 ans et 8 ans, ancienneté au poste : 7 ans contre 4 ans et 5 ans).

**Tableau 3.12**  
**Ancienneté (moyenne en années) des répondants**  
**dans l'entreprise et à leur poste selon leur principale langue de travail**

<b>Langue de travail</b>			
	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français et anglais</b>
<b>Ancienneté dans l'entreprise</b>			
Moyenne	10	8	8
Médiane	7	4	5
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>
<b>Ancienneté au poste actuel</b>			
Moyenne	7	4	5
Médiane	4	2	3
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

Examinons maintenant les caractéristiques de l'emploi des répondants sous l'angle des tâches accomplies, des rôles joués ainsi que des relations entretenues dans leur milieu de travail. Une journée de travail peut être le théâtre d'une foule d'activités, comme traiter avec des clients et des fournisseurs du Québec ou de l'extérieur, écrire et lire des documents, rédiger des courriels, utiliser des logiciels, etc. et les langues employées lors de ces situations peuvent être liées à la perception générale de travailler en français ou non.

### 3.2.1 Communications avec les clients et les fournisseurs

Les répondants dont la langue de travail est le français ont, en moyenne, un plus fort pourcentage de clients provenant du Québec (83%), comparativement à ceux dont la langue de travail est l'anglais (44%) et ceux affirmant utiliser autant le français que l'anglais à leur travail (54%) (tableau 3.13).

**Tableau 3.13**  
**Moyennes et médianes relatives à la proportion de clients provenant du Québec selon la principale langue de travail des répondants**

<b>Langue de travail</b>			
	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français et anglais</b>
Moyenne	83	44	54
Médiane	99	33	60
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

En ce qui concerne les fournisseurs avec lesquels les répondants entrent en contact dans le cadre de leur travail on constate, au tableau 3.14, que les répondants qui ne communiquent pas du tout avec des fournisseurs utilisent significativement plus le français (87 %) que ceux dont les communications avec

des fournisseurs prennent « tout leur temps » (68%) ou « beaucoup de leur temps » (76%). À l'inverse, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à déclarer travailler principalement autant l'anglais que le français (15%), comparativement à ceux qui ne communiquent pas du tout avec des fournisseurs (7%).

**Tableau 3.14**  
**Principale langue de travail des répondants selon le temps passé à traiter avec des fournisseurs**

Langue de travail	Temps passé à traiter avec des fournisseurs				Pas du tout, ne communique avec personne	Total
	Tout le temps	Beaucoup de temps	Assez de temps	Peu de temps		
Français	68,1	75,7	84,4	84,7	86,9	<b>85,3</b>
Anglais	15,9	9,1	6,0	7,3	5,7	<b>6,4</b>
Français et anglais	16,0	15,2	9,7	8,1	7,4	<b>8,3</b>
%	100	100	100	100	100	100
Total (N)	30	136	182	439	1 436	2 223

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,003$

Tout comme nous l'avons vu pour les clients, les répondants dont la langue de travail est le français ont, en moyenne, un plus fort pourcentage de fournisseurs provenant du Québec (73%), comparativement à ceux dont la langue de travail est l'anglais (43%) et ceux affirmant utiliser les deux langues à leur travail (49%) (tableau 3.15).

**Tableau 3.15**  
**Moyennes et médianes relatives à la proportion de fournisseurs provenant du Québec selon la principale langue de travail des répondants**

	Langue de travail		
	Français	Anglais	Français et anglais
Moyenne	73	43	49
Médiane	85	30	50
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

En ce qui concerne les répondants qui s'adressent à des clients ou à des fournisseurs qui proviennent du Québec, on peut voir au tableau 3.16 que la majorité d'entre eux utilisent uniquement le français (clients : 80%, fournisseurs : 85%). Par contre, lorsqu'ils parlent à des clients ou à des fournisseurs qui

proviennent de l'extérieur du Québec, la majorité utilise uniquement l'anglais (clients : 78%, fournisseurs : 79%).

**Tableau 3.16**  
**Distribution des répondants selon la langue qu'ils utilisent lorsqu'ils parlent avec des clients ou des fournisseurs provenant du Québec ou de l'extérieur du Québec**

Langue(s) utilisée(s)	Langue principalement utilisée avec les ...							
	... clients provenant du Québec		... clients provenant de l'extérieur		... fournisseurs provenant du Québec		... fournisseurs provenant de l'extérieur	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	1 274	80,0	72	8,0	725	84,8	73	12,3
Plus le français que l'anglais	174	10,9	51	5,6	59	6,9	21	3,5
Le français et l'anglais (50 - 50)	94	5,9	73	8,0	38	4,5	32	5,4
L'anglais uniquement	51	3,2	711	78,1	32	3,8	469	78,8
Une autre langue	-	-	4	0,4	-	-	-	-
<b>Total valide (N)</b>	<b>1 594</b>	<b>100</b>	<b>910</b>	<b>100</b>	<b>854</b>	<b>100</b>	<b>596</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	4	0,1	40	1,3	3	0,1	23	0,8
Ne sait pas	3	0,1	19	0,6	3	0,1	10	0,3
Ne s'applique pas	1 399	46,6	2 030	67,7	2 139	71,3	2 370	79,0
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	

La langue utilisée avec des clients ou fournisseurs est liée à la principale langue de travail déclarée par le répondant. En effet, avec des clients provenant du Québec, ces taux passent de 22 % à 90 % lorsque l'on passe des répondants qui parlent uniquement anglais avec eux à ceux qui parlent uniquement français (tableau 3.17). Pour ce qui est des clients provenant de l'extérieur du Québec, malgré un écart moins grand, ces taux varient tout de même de 72 % à 99 %.

De plus, concernant les clients provenant du Québec, on remarque que plus on parle anglais avec les clients, plus les taux de répondants ayant l'anglais comme langue de travail sont élevés, variant entre 4% et 64%. Cette constatation s'applique pour les clients provenant de l'extérieur du Québec, mais ne s'avère pas significative.

Pour ce qui est des répondants utilisant autant le français que l'anglais au travail, il n'est pas surprenant de les voir en proportion supérieure parmi les répondants affirmant utiliser ces deux langues avec les clients en provenance du Québec (33%), comparativement à ceux utilisant plus le français que l'anglais (16%) et ceux utilisant le français uniquement (6%) avec ces clients. Finalement, du côté des clients provenant de l'extérieur du Québec, seuls les répondants utilisant uniquement l'anglais avec ces clients se démarquent avec un pourcentage plus fort de répondants utilisant autant le français que l'anglais au travail (15%), comparativement à ceux utilisant le français uniquement (1%).

**Tableau 3.17**

**Langue principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée avec les clients provenant du Québec et ceux provenant de l'extérieur du Québec**

	Le français uniquement	Plus le français que l'anglais	Le français et l'anglais	L'anglais uniquement	Total
<b>a) Clients provenant du Québec</b>					
<b>Langue de travail</b>					
Français	90,3	79,4	47,6	22,2	<b>84,5</b>
Anglais	3,8	5,1	19,9	63,5	<b>6,7</b>
Français et anglais	5,9	15,5	32,5	14,3	<b>8,7</b>
%	100	100	100	100	100
Total (N)	953	129	69	37	1 188
<b>b) Clients provenant de l'extérieur du Québec</b>					
<b>Langue de travail</b>					
Français	99,1	97,5	82,9	71,9	<b>76,4</b>
Anglais	0,0	1,2	4,4	13,1	<b>10,7</b>
Français et anglais	0,9	1,2	12,7	15,0	<b>12,9</b>
%	100	100	100	100	100
Total	54	38	54	530	679

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,000 b) 0,000

Pour les fournisseurs provenant du Québec, on peut noter au tableau 3.18 que plus on parle français avec ces fournisseurs, plus les pourcentages de répondants ayant pour langue de travail le français sont élevés, puisque ces taux vont de 39% (anglais uniquement) à 89% pour les répondants utilisant uniquement le français avec leurs fournisseurs québécois.

À inverse, on remarque que plus on parle anglais avec les fournisseurs, plus les taux de répondants ayant l'anglais comme langue de travail sont élevés, variant entre 3 % et 4 % selon que l'on parle français uniquement ou plus le français que l'anglais avec les fournisseurs québécois et 47% chez ceux qui utilisent l'anglais uniquement. De même, les répondants affirmant utiliser les deux langues avec ces fournisseurs et ceux utilisant plus le français que l'anglais affichent des taux supérieurs de répondants affirmant utiliser les deux langues au travail, comparativement à ceux utilisant le français uniquement avec ces fournisseurs (37% et 21% contre 7%).

Finalement, en ce qui a trait aux fournisseurs provenant de l'extérieur du Québec, seuls les répondants utilisant uniquement le français avec ces derniers

se distinguent avec un pourcentage plus grand de répondants dont la langue de travail est le français (98%), comparativement à ceux utilisant indistinctement le français et l'anglais (74%) et ceux utilisant l'anglais uniquement (77%).

**Tableau 3.18**  
**Principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée avec les fournisseurs provenant du Québec et ceux provenant de l'extérieur du Québec**

	Le français uniquement	Plus le français que l'anglais	Le français et l'anglais	L'anglais uniquement	Total
<b>a) Fournisseurs provenant du Québec</b>					
<b>Langue de travail</b>					
Français	89,3	76,2	43,5	39,2	<b>84,5</b>
Anglais	4,1	3,2	19,8	47,2	<b>6,4</b>
Français et anglais	6,6	20,7	36,6	13,6	<b>9,1</b>
%	100	100	100	100	100
Total (N)	543	44	29	24	640
<b>b) Fournisseurs provenant de l'extérieur du Québec</b>					
<b>Langue de travail</b>					
Français	98,2	97,0	74,1	77,0	<b>80,2</b>
Anglais	1,8	3,0	3,9	9,7	<b>8,2</b>
Français et anglais	0,0	0,0	22,0	13,3	<b>11,6</b>
%	100	100	100	100	100
Total (N)	55	16	24	351	446

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,000 b) 0,003

### 3.2.2 Communications écrites

Moins on passe de temps à rédiger des documents ou à remplir des formulaires, plus les taux de répondants ayant comme langue de travail le français sont élevés, passant de 78% pour ceux qui passent « tout leur temps » à rédiger à 91% pour ceux qui n'effectuent jamais cette tâche. À l'inverse, plus on est occupé par la rédaction de documents ou à remplir des formulaires, plus les taux de répondants ayant comme langue de travail l'anglais sont élevés, variant de 4% pour ceux qui ne n'écrivent jamais à 11% pour ceux qui passent « tout leur temps » à rédiger des documents ou remplir des formulaires.

Par contre, seuls ceux qui prennent « beaucoup de leur temps » et « assez de leur temps » se démarquent des autres avec des pourcentages supérieurs de répondants utilisant autant le français que l'anglais, comparativement à ceux qui ne lisent ou n'écrivent jamais (11% et 9% contre 5%).

**Tableau 3.19**  
**Principale langue de travail des répondants selon le temps passé à rédiger des documents ou à remplir des formulaires**

Langue de travail	Temps passé à rédiger des documents ou à remplir des formulaires					Total
	Tout le temps	Beaucoup de temps	Assez de temps	Peu de temps	Pas du tout, ne lit ou n'écrit jamais	
Français	77,7	81,2	83,1	85,3	91,4	<b>85,2</b>
Anglais	11,4	7,7	7,7	5,9	3,8	<b>6,4</b>
Français et anglais	11,0	11,1	9,1	8,8	4,8	<b>8,4</b>
%	100	100	100	100	100	100
Total (N)	108	426	488	643	568	2 234

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Les trois quarts (76 %) des répondants affirment qu'ils rédigent leurs documents destinés à l'interne en français uniquement. Par contre, ce pourcentage diminue à 44% lorsqu'ils rédigent des documents destinés à l'externe et seulement 39% des répondants mentionnent que les documents qu'ils doivent lire et qui proviennent de l'externe sont rédigés en français uniquement (tableau 3.20).

Ajoutons que parmi les répondants ayant précisé qu'ils utilisent le courrier électronique pour leur travail (n = 1 579), 64% d'entre eux déclarent qu'ils écrivent en français, 21% utilisent indistinctement le français et l'anglais et 15% mentionnent écrire leurs courriels en anglais uniquement.

**Tableau 3.20**

**Distribution des répondants selon la langue des documents rédigés et celle des documents provenant de l'externe**

Langue des documents	Langue des documents rédigés						Langue des documents lus par le répondant provenant de l'externe	
	Destinés à l'interne		Destinés à l'externe		Courriels*		N	%
	N	%	N	%	N	%		
En français uniquement	1 695	76,1	978	44,4	1 010	64,0	859	38,8
Plus en français qu'en anglais	78	3,5	196	8,9	-	-	265	12,0
En français et en anglais (50 - 50)	179	8,0	308	14,0	329	20,9	417	18,8
Plus en anglais qu'en français	70	3,2	117	5,3	-	-	211	9,5
En anglais uniquement	157	7,0	289	13,1	230	14,6	324	14,6
Bilingue (anglais - français)	14	0,6	31	1,4	-	-	45	2,0
N'en rédige pas / N'en lit pas	32	1,5	278	12,6	-	-	83	3,8
Autre situation	2	0,1	6	0,3	10	0,5	11	0,5
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2 229</b>	<b>100</b>	<b>2 203</b>	<b>100</b>	<b>1 579</b>	<b>100</b>	<b>2 216</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	3	0,1	15	0,5	1	0,0	5	0,2
Ne sait pas	2	0,1	15	0,5	1	0,0	12	0,4
Ne s'applique pas	766	25,6	766	25,6	1 420	47,3	766	25,6
<b>Total (N)</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	

\* : Le libellé des choix de réponses, pour la question sur la langue de rédaction des courriels, n'est pas le même que pour les questions sur la langue de rédaction des documents (voir le questionnaire aux questions B21\_2, B22 et B22\_2).

Le tableau 3.21 présente la principale langue de travail des répondants en fonction de la langue des documents que les répondants manipulent dans le cadre de leur travail et ce, tant pour les documents destinés à l'interne, à l'externe que pour ceux provenant de l'externe.

Dans tous les cas, on reconnaît dans ce tableau le même scénario où plus les documents qui circulent sont de langue française, plus les taux de répondants ayant comme langue de travail le français sont élevés. À l'inverse, plus ces documents sont de langue anglaise, plus les pourcentages de répondants dont la langue de travail est l'anglais sont élevés.

**Tableau 3.21**

**Principale langue de travail des répondants selon la langue des documents destinés à l'interne, à l'externe et ceux provenant de l'externe**

	En français uniquement	Plus en français qu'en anglais	En français et en anglais	Plus en anglais qu'en français	En anglais uniquement	Bilingues	N'en rédige pas / N'en lit pas	Total
<b>a) Langue des documents rédigés par le répondant et destinés à l'interne</b>								
<b>Langue de travail</b>								
Français	94,5	74,7	49,1	45,0	23,9	-	76,7	<b>83,2</b>
Anglais	1,5	1,6	15,3	28,3	50,6	-	15,5	<b>7,2</b>
Français et anglais	4,0	23,7	35,6	26,7	25,5	-	7,8	<b>9,6</b>
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	1 268	59	132	50	117	11	24	1 662
<b>b) Langue des documents rédigés par le répondant et destinés à l'externe</b>								
<b>Langue de travail</b>								
Français	97,3	94,3	69,0	59,7	51,5	60,3	85,8	<b>83,0</b>
Anglais	0,4	1,0	10,1	14,9	29,7	10,3	5,7	<b>7,3</b>
Français et anglais	2,2	4,7	20,8	25,4	18,8	29,5	8,5	<b>9,7</b>
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	732	144	230	86	217	23	208	1 643
<b>c) Langue des documents lus par le répondant et provenant de l'externe</b>								
<b>Langue de travail</b>								
Français	96,7	95,2	77,5	68,0	57,7	70,9	82,3	<b>83,1</b>
Anglais	1,6	1,2	6,8	11,5	23,2	13,1	7,6	<b>7,2</b>
Français et anglais	1,8	3,6	15,7	20,5	19,1	16,0	10,1	<b>9,6</b>
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	642	199	312	156	241	33	62	1 653

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,000 b) 0,000 c) 0,000

Pour ce qui est de la langue de rédaction des courriels (tableau 3.22), nous observons la même logique. Les répondants qui écrivent leurs courriels en français déclarent travailler davantage en français que ceux qui écrivent leurs courriels en anglais ou à la fois en anglais et en français.

**Tableau 3.22**  
**Principale langue de travail des répondants selon la langue de rédaction des courriels**

	Langue de rédaction des courriels			Total
	Français	Français et anglais	Anglais	
<b>Langue de travail</b>				
Français	95,9	64,1	31,0	<b>79,8</b>
Anglais	1,1	9,4	42,7	<b>8,9</b>
Français et anglais	3,0	26,5	26,3	<b>11,3</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	756	245	171	1 172

Test de  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

### 3.2.3 Travail manuel

Nous avons vu précédemment que plus les répondants passent de temps à rédiger des documents ou formulaires, moins ils utilisaient le français. À l'inverse, plus l'on passe de temps à faire du travail manuel, plus les pourcentages de répondants dont la langue de travail est le français sont élevés, passant de 78 % à 92 % et moins les pourcentages de répondants travaillant en anglais ou travaillant à la fois en français et en anglais sont importants, allant de 10 % à 3 % dans le premier cas et de 12 % à 4 % dans le second.

Il importe cependant de nuancer cette observation car, contrairement aux activités de lecture, d'écriture et de communication orale, l'utilisation du langage est moins fréquente lors de l'exécution d'un travail manuel, étant donné les niveaux d'aphonie et d'analphabétie<sup>13</sup> propres à ce type de tâches (McAll 1992 : 126). Or, il a déjà été démontré que le français est davantage utilisé chez les ouvriers que chez les travailleurs dits « informationnels », c'est-à-dire les travailleurs dont l'essentiel de la tâche consiste à traiter de l'information (organisation, prise de décision, contrôle et propagation) (Conseil de la langue française 1995 : 36 et 110). Les résultats que nous présentons ici vont dans le même sens que ces propos.

<sup>13</sup> En termes d'exigences d'écriture et de lecture.

**Tableau 3.23**  
**Principale langue de travail des répondants selon**  
**le temps passé en moyenne à faire du travail manuel**

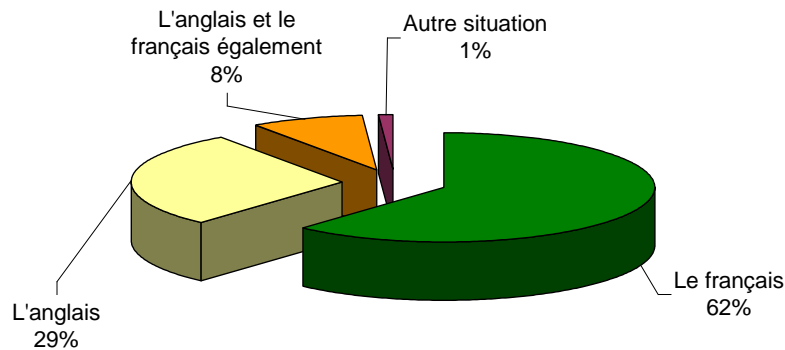
Langue de travail	Temps passé en moyenne à faire du travail manuel					Total
	Tout le temps	Beaucoup de temps	Assez de temps	Peu de temps	Pas du tout, ne fait aucun travail manuel	
Français	92,3%	92,7%	88,6%	81,2%	78,1%	<b>85,2%</b>
Anglais	3,4%	2,8%	4,0%	7,8%	9,9%	<b>6,4%</b>
Français et anglais	4,3%	4,5%	7,3%	11,0%	12,0%	<b>8,4%</b>
%	100	100	100	100	100	100
Total (N)	558	324	201	346	803	2 231

Test du Khi-Deux de Pearson  $\leq 0,000$

### 3.2.4 Utilisation de logiciels

La langue du logiciel utilisé le plus souvent est le français dans 62 % des cas alors que cette proportion est de 29 % pour l'anglais et de 8 % pour le français et l'anglais à égalité. Si l'on compare avec la langue des documents de travail (qui sont uniquement en anglais dans moins de 6 % des cas) la langue est particulièrement présente lors de l'utilisation de logiciels par les répondants (graphique 3.3). Qui plus est, l'utilisation de logiciels en anglais est la pratique de la moitié des travailleurs interrogés de langue maternelle anglaise (70 %) ou de langue maternelle tierce (62 %).

**Graphique 3.3**  
**Distribution (en %) des répondants selon la langue du logiciel qu'ils**  
**utilisent le plus souvent**  
**(n = 2 195)**



Nous remarquons par ailleurs un lien significatif entre la langue du logiciel utilisé le plus souvent et la perception à l'égard de la langue employée au travail. Lorsque la langue du logiciel utilisé par les répondants est le français, on remarque de plus hauts pourcentages de répondants dont la langue de travail est le français (94%), comparativement à ceux dont la langue du logiciel est l'anglais (59%) ou autant l'anglais que le français (76%). Inversement, lorsque ce logiciel est de langue anglaise, autant en anglais qu'en français ou dans toute autre situation, les pourcentages de répondants dont la langue de travail est l'anglais sont plus élevés, comparativement à ceux utilisant un logiciel de langue française (21%, 9% et 10% contre 1%). Finalement, dans les cas où ce logiciel est en anglais ou autant en anglais qu'en français, les taux de répondants utilisant les deux langues au travail sont plus élevés, comparativement à ceux dont la langue de leur logiciel est le français (20% et 16% contre 5%).

**Tableau 3.24**  
**Principale langue de travail des répondants selon la langue du logiciel qu'ils utilisent le plus souvent**

	Langue du logiciel utilisé le plus souvent				Total
	Le français	L'anglais	L'anglais et le français également	Autre situation	
<b>Langue de travail</b>					
Français	93,9	58,9	75,9	84,4	<b>82,2</b>
Anglais	1,3	21,0	8,5	10,3	<b>7,6</b>
Français et anglais	4,9	20,1	15,6	5,3	<b>10,2</b>
%	100	100	100	100	100
Total (N)	1 011	471	135	19	1 637

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

### **3.3 Langue de travail et entourage de travail immédiat**

#### **3.3.1 Caractéristiques linguistiques de l'entourage de travail immédiat**

Le français est utilisé au travail par 92 % de ceux qui affirment qu'on parle le français dans leur entourage de travail immédiat alors que cette proportion est significativement moins élevée chez ceux affirmant que l'anglais est la langue de leur entourage de travail (19 %) ou lorsque le français et l'anglais sont deux langues parlées à égalité dans cet entourage (34 %).

Inversement, 62 % des personnes ayant déclaré travailler dans un entourage anglophone travaillent principalement en anglais alors que cette proportion est de 24 % dans un environnement bilingue et de 2 % dans un environnement francophone.

Le bilinguisme est une pratique plus courante (43 %) lorsque le français et l'anglais sont les deux langues utilisées à parts égales dans l'entourage de travail que lorsque celui-ci est formé de personnes parlant surtout français (6 %) ou surtout l'anglais (19 %).

**Tableau 3.25****Principale langue de travail des répondants selon la principale langue parlée dans leur entourage de travail immédiat**

Langue de travail	Principale langue parlée dans l'entourage de travail immédiat			Total
	Français	Anglais	Français et anglais	
Français	91,9	19,1	33,7	<b>85,5</b>
Anglais	2,2	61,8	23,7	<b>6,1</b>
Français et anglais	5,9	19,1	42,6	<b>8,4</b>
%	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Total (N)</b>	<b>1 919</b>	<b>101</b>	<b>107</b>	<b>2 127</b>

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

La langue principale utilisée par les travailleurs est également liée à la compétence linguistique de leurs interlocuteurs. En effet, selon les répondants qui travaillent en français, en moyenne, 15 % de leurs supérieurs et 12 % et de leurs collègues de langue maternelle anglaise ou tierce ne connaissent pas assez le français pour travailler en français, moyennes qui sont significativement moins élevées que lorsque la principale langue de travail déclarée est l'anglais (moyennes de 27 % pour les supérieurs et 25 % pour les collègues). Cela signifie donc que, de l'avis des répondants qui travaillent en français, 85 % des supérieurs et 88 % des collègues de langue maternelle anglaise ou tierce sont en mesure de s'exprimer en français au travail.

**Tableau 3.26****Pourcentages moyens de supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise ou tierce ne connaissant pas assez le français pour travailler en français selon la principale langue de travail**

	SUPÉRIEURS IMMÉDIATS			COLLÈGUES			SUBORDONNÉS		
	Français	Anglais	Français et anglais	Français	Anglais	Français et anglais	Français	Anglais	Français et anglais
Moyenne	15,2	27,0	13,4	12,3	24,7	13,6	10,8	21,0	6,7
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

Pour les répondants qui travaillent en anglais, ce sont la plupart de leurs supérieurs (91 %), collègues (86 %) et subordonnés (86 %) de langue maternelle française qui, en moyenne, connaissent assez bien l'anglais pour travailler dans cette langue. Ces proportions moyennes sont significativement moins élevées dans le cas des travailleurs qui utilisent principalement le français que ce soit pour les supérieurs (71 %), mais surtout en ce qui concerne la compétence des collègues (32 %) et des subordonnés (40 %) pour ce qui est des collègues (32 %) ou subordonnés (40 %).

**Tableau 3.27**

**Pourcentages moyens de supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française connaissant assez l'anglais pour travailler en anglais selon la principale langue de travail**

	SUPÉRIEURS IMMÉDIATS			COLLÈGUES			SUBORDONNÉS		
	Français	Anglais	Français et anglais	Français	Anglais	Français et anglais	Français	Anglais	Français et anglais
Moyenn e	70,6	91,1	91,4	32,2	86,1	74,2	39,9	86,3	77,3
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

### 3.3.2 Pratiques linguistiques avec l'entourage de travail immédiat

Maintenant que nous avons vu quelles sont les caractéristiques linguistiques de l'entourage de travail, voyons maintenant les pratiques linguistiques des travailleurs lorsqu'ils entrent en contact avec leurs différents supérieurs, collègues et subordonnés.

Les répondants de langue maternelle française n'utilisent pratiquement que le français avec leurs supérieurs (98 %), collègues (99 %) et subordonnés (98 %) de langue maternelle française.

Le portrait est différent lorsque nous considérons les répondants de langue maternelle anglaise. Lors de leurs relations avec des supérieurs ou collègues de langue maternelle française, respectivement 57 % et 66 % des répondants de langue maternelle anglaise utilisent principalement le français comparativement à 29 % et 23 % pour l'anglais. En ce qui a trait aux subordonnés, 79 % utilisent principalement le français mais notons que le nombre d'observations est ici limité à 43, ce qui nous amène à traiter de ces résultats avec prudence.

**Tableau 3.28**

**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle anglaise selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française**

Langue(s) utilisée(s)	Entourage de travail immédiat					
	Supérieurs		Collègues		Subordonnés*	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	59	55,3	70	58,4	33	76,7
Plus le français que l'anglais	2	1,7			9	7,4
Le français et l'anglais (50/50)	15	14,1	14	11,7	2	4,7
Plus l'anglais que le français	12	11,3	10	8,6	2	4,7
L'anglais uniquement	19	17,6	17	13,9	5	11,6
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>43</b>	<b>100</b>

\* : Présenté à titre indicatif seulement. Le nombre total d'observations (43) nous invitent à la plus grande prudence.

Les travailleurs de langue maternelle tierce utilisent davantage le français que ceux de langue maternelle anglaise lors de leurs échanges avec des personnes de langue maternelle française. Plus de 80 % des premiers utilisent principalement le français soit avec des supérieurs (87 %) ou des collègues (84 %) alors que ces proportions sont respectivement de 57 % et de 66 % pour les répondants de langue maternelle anglaise.

**Tableau 3.29**

**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle tierce selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française**

Langue(s) utilisée(s)	Entourage de travail immédiat					
	Supérieurs		Collègues		Subordonnés*	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	95	83,3	105	77,8	29	74,3
Plus le français que l'anglais	4	3,9	9	6,6	2	5,1
Le français et l'anglais (50/50)	7	6,1	10	7,4	4	10,3
Plus l'anglais que le français	2	1,7	2	1,5	1	2,6
L'anglais uniquement	6	5,0	7	5,2	2	5,1
Autre situation	0	0,0	2	1,5	1	2,6
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>114</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>

\* : Présenté à titre indicatif seulement. Le nombre total d'observations (39) nous invitent à la plus grande prudence.

Les répondants de langue maternelle anglaise utilisent essentiellement l'anglais avec leur entourage de langue maternelle anglaise. Dans huit cas sur dix, ils utilisent l'anglais avec leurs supérieurs (81 %) ou leurs collègues (82 %) de langue anglaise alors que cette proportion est de 90 % avec les subordonnés.

Toutefois, le français livre une chaude lutte à l'anglais lors des contacts entre les répondants de langue maternelle française ou tierce et leur entourage de langue anglaise. Les répondants de langue maternelle française utilisent principalement le français et l'anglais dans des proportions égales que ce soit avec des supérieurs (42 % contre 45 %), des collègues (46 % contre 40 %) ou des subordonnés (40 % contre 44 %) de langue maternelle anglaise.

**Tableau 3.30**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise**

Langue(s) utilisée(s)	Entourage de travail immédiat								
	Supérieurs		Collègues		Subordonnés				
	N	%	N	%	N	%			
Le français uniquement	189	37,9	} 42 %	308	38,1	} 46 %	57	33,0	} 40 %
Plus le français que l'anglais	21	4,2		62	7,6		12	6,7	
Le français et l'anglais (50/50)	61	12,2		115	14,2		26	15,2	
Plus l'anglais que le français	25	5,1	} 45 %	43	5,3	} 40 %	7	4,0	} 44 %
L'anglais uniquement	200	40,1		281	34,7		69	40,3	
Autre situation	3	0,5		1	0,1		1	0,8	
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>499</b>	<b>100</b>		<b>810</b>	<b>100</b>		<b>172</b>	<b>100</b>	

Pour les répondants de langue maternelle française de la région métropolitaine de Montréal qui entrent en contact avec des supérieurs ou collègues de langue maternelle anglaise<sup>14</sup>, l'anglais est davantage la langue de convergence que le français (53 % contre 35 % avec des supérieurs et 45 % contre 40 % avec des collègues). Pour leur part, les travailleurs du reste du Québec utilisent majoritairement le français, et ce, autant avec des supérieurs (56 %) qu'avec des collègues (57 %).

<sup>14</sup> Nous ne traitons pas des subordonnés étant donné que le nombre de répondants de langue maternelle française de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal ayant des subordonnés anglophones est insuffisant (25).

**Tableau 3.31**

**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec les supérieurs et collègues de langue maternelle anglaise et selon le lieu de résidence**

Langue(s) utilisée(s)	Lieu de résidence			
	RMR de Montréal		Reste du Québec	
	avec supérieurs	avec collègues	avec supérieurs	avec collègues
Le français uniquement	29,7	32,8	53,7	49,1
Plus le français que l'anglais	5,1	7,3	2,7	8,3
Le français et l'anglais (50/50)	11,7	15,0	13,6	12,4
Plus l'anglais que le français	5,7	6,3	3,6	3,6
L'anglais uniquement	47,4	38,5	25,5	26,6
Autre situation	0,4	0,1	0,9	0,0
%	100	100	100	100
Total valide (N)	454	753	110	169

Chez les répondants de langue maternelle tierce, malgré qu'il faille interpréter les données avec prudence étant donné le peu de cas répertoriés, nous remarquons qu'environ les deux tiers de ces répondants utilisent principalement l'anglais avec des supérieurs, collègues ou subordonnés de langue maternelle anglaise.

**Tableau 3.32**

**Distribution (en %) des répondants de langue maternelle tierce selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise \***

*Répondants de langue maternelle tierce*

Langue(s) utilisée(s)	Entourage de travail immédiat					
	Supérieurs		Collègues		Subordonnés	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	6	11,0	12	13,9	1	3,8
Plus le français que l'anglais	1	1,9	4	4,7	1	3,8
Le français et l'anglais (50/50)	8	14,8	10	11,6	2	7,7
Plus l'anglais que le français	2	3,7	5	5,8	2	7,7
L'anglais uniquement	36	66,7	55	64,0	20	77,0
Autre situation	1	1,9	0	0,0	0	0,0
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>26</b>	<b>100</b>

\* : Présenté à titre indicatif seulement. Le nombre total d'observations dans chacune des colonnes (<100) nous invitant à la plus grande prudence.

Avec un entourage de langue maternelle tierce, plus de la moitié des répondants de langue maternelle française utilisent le français : 63 % utilisent uniquement le français avec les supérieurs, 66 % avec les collègues et 57 % avec les subordonnés (tableau 3.34).

**Tableau 3.33**

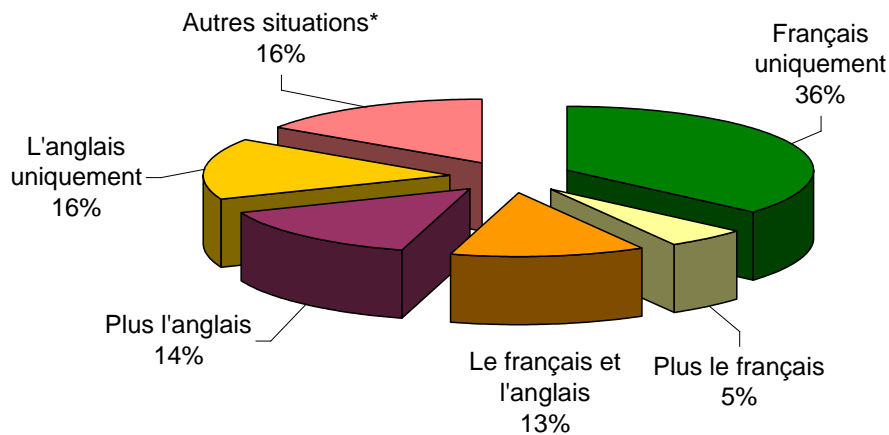
**Distribution (en %) des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle tierce**

Langue(s) utilisée(s)	Entourage de travail immédiat					
	Supérieurs		Collègues		Subordonnés*	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	85	62,5	194	66,4	41	56,9
Plus le français	3	2,2	13	4,5	1	1,4
Le français et l'anglais (50/50)	20	14,7	32	11,0	8	11,1
Le français et une autre langue	1	0,7	2	0,7	-	-
Plus l'anglais	10	7,4	19	6,5	10	13,9
L'anglais uniquement	17	12,5	28	9,6	11	15,3
L'anglais et une autre langue	-	-	1	0,3	-	-
Une autre langue uniquement	-	-	1	0,3	-	-
L'anglais, le français et une autre langue	-	-	2	0,7	1	1,4
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>136</b>	<b>100</b>	<b>292</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

\* : Présenté à titre indicatif seulement, le nombre total d'observations dans cette colonne (72) nous invitant à la plus grande prudence.

Quant aux travailleurs des autres groupes linguistiques (langue maternelle anglaise et langue maternelle tierce), les effectifs réduits (< 50) ne nous permettent pas de voir clairement quels sont les comportements linguistiques les plus répandus mis à part chez les répondants de langue maternelle tierce qui sont régulièrement en contact avec des collègues d'une autre langue maternelle que le français ou l'anglais (n=77) dont 36 % utilisent uniquement le français et 16 % uniquement l'anglais (graphique 3.4).

**Graphique 3.4**  
**Distribution (en %) des répondants de langue maternelle tierce selon la langue qu'ils utilisent avec leurs collègues de langue maternelle tierce (n = 77)**



\* Utilisation d'une langue tierce, seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Nous venons de voir quels sont les comportements linguistiques des travailleurs lors de leurs contacts formels avec des supérieurs, collègues et subordonnés de leur entreprise. Voyons maintenant si ces comportements diffèrent de ceux rapportés dans un cadre informel, c'est-à-dire lors de pauses ou d'activités sociales.

Avec des personnes de langue maternelle française, 62 % des répondants de langue maternelle anglaise et 81 % de ceux de langue maternelle tierce utilisent principalement le français, ce qui correspond grosso modo aux distributions observées dans le cas des relations professionnelles, c'est-à-dire avec des supérieurs, collègues et subordonnés de l'entreprise.

**Tableau 3.34**

**Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle française**

Langue de travail	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre langue	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	2520	97,8	76	58,5	117	77,4
Plus le français que l'anglais	17	0,7	5	3,8	6	4,0
Le français et l'anglais (50 – 50)	26	1,0	16	12,3	14	9,3
Plus l'anglais que le français	2	0,1	17	13,1	5	3,3
L'anglais uniquement	6	0,2	15	11,5	6	4,0
Autre situation	5	0,2	1	0,8	3	2,0
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>2576</b>	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>100</b>	<b>151</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	2	0,1	0	0,0	0	0,0
Ne sait pas	1	0,1	1	0,7	1	0,6
Ne s'applique pas	82	3,1	18	12,1	19	11,1
<b>Total (N)</b>	<b>2659</b>		<b>149</b>		<b>171</b>	

\* : Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Avec des personnes de langue maternelle anglaise, le français (principalement : 52 %) est davantage utilisé que l'anglais (principalement : 33 %) par les répondants de langue maternelle française lors des pauses ou d'activités sociales. Nous avons vu un peu plus haut que le français et l'anglais sont utilisées par des proportions égales de ces répondants lors de situations plus formelles. En ce qui concerne les répondants de langue maternelle tierce, 58 % convergent vers l'anglais avec des personnes de langue maternelle anglaise lors des pauses, proportion moins élevée que lors de contacts plus formels.

C'est donc dire que lors de pauses ou activités sociales, les personnes de langue maternelle française ou tierce convergent moins vers l'anglais avec des personnes de langue maternelle anglaise qu'elles ne le font lors de circonstances plus formelles lors des relations de travail avec des supérieurs, collègues et subordonnés.

**Tableau 3.35**  
**Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle anglaise selon la langue maternelle des répondants**

Langue de travail	Langue maternelle					
	N	Français %	N	Anglais %	N	Autre langue %
Le français uniquement	488	47,1	3	3,0	23	23,2
Plus le français que l'anglais	54	5,2	1	1,0	5	5,1
Le français et l'anglais (50 – 50)	138	13,3	9	8,9	11	11,1
Plus l'anglais que le français	53	5,1	6	5,9	4	4,0
L'anglais uniquement	289	28,0	82	81,2	53	53,6
Autre situation	13	1,3	0	0,0	3	3,0
<b>Total valide (N/ %)</b>	<b>1035</b>	<b>100</b>	<b>101</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	3	0,1	0	0,0	0	0,0
Ne sait pas	4	0,2	1	0,7	0	0,0
Ne s'applique pas	1616	60,8	47	31,5	72	42,1
<b>Total (N)</b>	<b>2659</b>		<b>149</b>		<b>171</b>	

\* : Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Enfin, avec des personnes de langue maternelle tierce, 72 % des répondants de langue maternelle française utilisent principalement le français lors de pauses ou d'activités sociales et les travailleurs de langue maternelle tierce utilisent davantage le français (principalement : 38 %) que l'anglais (principalement : 20 %).

**Tableau 3.36**

**Langue utilisée par les répondants de langue maternelle française, anglaise et autre lors des pauses ou activités sociales avec des personnes de langue maternelle tierce selon la langue maternelle des répondants**

Langue de travail	Langue maternelle					
	Français		Anglais*		Autre langue	
	N	%	N	%	N	%
Le français uniquement	256	64,4	8	19,5	31	33,4
Plus le français	30	7,6	1	2,4	4	4,3
Le français et l'anglais (50 – 50)	39	9,7	8	19,5	19	20,4
Le français et une autre langue	4	0,9	0	0,0	2	2,2
Plus l'anglais	12	3,0	5	12,2	7	7,5
L'anglais uniquement	47	11,7	18	43,9	12	12,9
L'anglais et une autre langue	3	0,6	1	2,4	8	8,6
Plus une autre langue	0	0,0	0	0,0	3	3,2
Une autre langue uniquement	1	0,3	0	0,0	4	4,3
L'anglais, le français et une autre langue	6	1,6	0	0,0	3	3,2
<b>Total valide(N/ %)</b>	<b>398</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>100</b>	<b>93</b>	<b>100</b>
Ne répond pas	4	0,2	0	0,0	0	0
Ne sait pas	3	0,1	1	0,8	1	0,4
Ne s'applique pas	2253	84,7	108	72,0	79	46,5
<b>Total (N)</b>	<b>2659</b>		<b>150</b>		<b>171</b>	

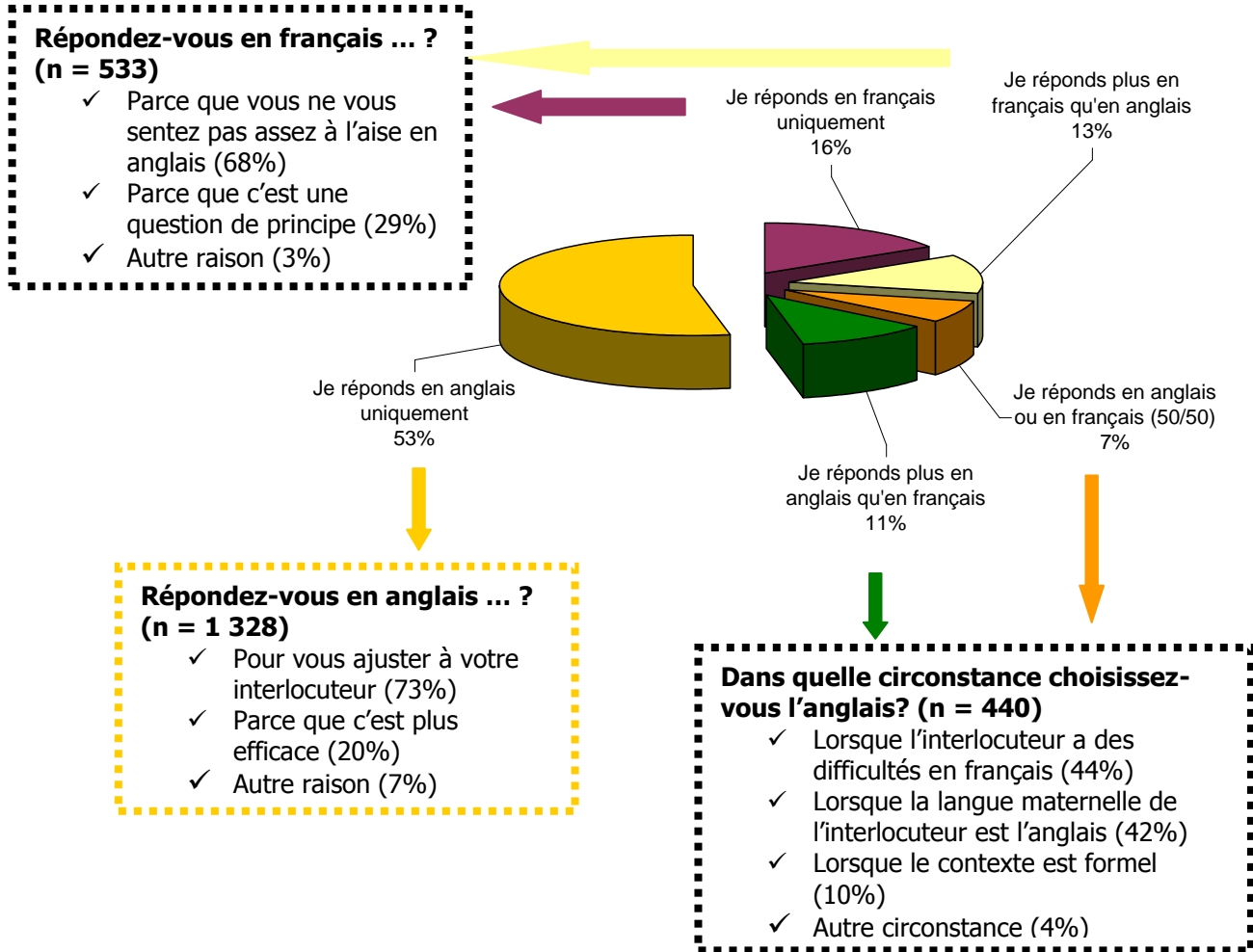
\* : Présenté à titre indicatif seulement. Le nombre total d'observations (41) nous invitent à la plus grande prudence.

Nous avons vu les faits de convergence dans leurs grandes lignes, essayons maintenant de les analyser plus en profondeur.

Dans un premier temps, nous avons posé la question suivante aux répondants ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en français, dans une langue tierce ou qui n'avaient tout simplement pas exprimé de préférence à cet égard : « *Qu'est-ce que vous faites si l'on s'adresse à vous en anglais au travail ?* ». On remarque, au graphique 3.5, qu'une majorité d'entre eux affirment qu'ils répondent en anglais uniquement (53%), 16% disent répondre en français uniquement, 13% plus en français qu'en anglais, 11% plus en anglais qu'en français et 7% mentionnent répondre autant en anglais qu'en français.

### Graphique 3.5

Distribution (en %) des répondants de langue maternelle française ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en FRANÇAIS (n=2 307), dans une langue tierce (n=3) ou que la langue de travail n'avait pas d'importance pour eux (n=197), selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en ANGLAIS au travail



De plus, toujours au graphique 3.5, à partir de l'information des encadrés, on constate que lorsque l'on s'adresse aux répondants en anglais au travail :

- Plus des deux tiers des répondants ayant mentionné répondre en français uniquement ou plus en français qu'en anglais choisissent de répondre en français « parce qu'ils ne se sentent pas assez à l'aise en anglais » (68%) et 29% « parce que c'est une question de principe ». Les autres raisons les plus citées par les répondants sont :
  - ✓ Les deux raisons 7 mentions
  - ✓ Ça dépend des circonstances 7 mentions
  
- 44% des répondants ayant affirmé répondre autant en anglais qu'en français ou plus en anglais qu'en français choisissent de répondre en anglais « lorsque l'interlocuteur a des difficultés en français », presque autant de répondants (42%), « lorsque la langue maternelle de l'interlocuteur est l'anglais » et un répondant sur dix mentionne répondre en anglais « lorsque le contexte est formel ».
  
- Finalement, près des trois quarts des répondants (73 %) ayant précisé répondre en anglais uniquement le font « pour s'ajuster à leur interlocuteur », alors que 20 % le font « parce que c'est plus efficace ». Les autres raisons les plus mentionnées sont les suivantes :
  - ✓ Par courtoisie envers son interlocuteur 25 mentions
  - ✓ Pour pratiquer son anglais 28 mentions
  - ✓ Par habitude 19 mentions
  - ✓ Pour s'ajuster à son interlocuteur / c'est plus efficace 9 mentions
  - ✓ Par obligation 9 mentions
  - ✓ Quand l'interlocuteur ne comprend pas le français 5 mentions

Cette question était aussi posée aux personnes de langue maternelle tierce qui préfèrent travailler soit en français, soit dans une tierce langue ou qui n'ont pas mentionné de préférence à cet égard. Ces travailleurs, lorsqu'ils sont abordés en anglais, répondent uniquement en anglais dans plus des deux tiers des cas (70 %) alors que 18 % répondent principalement en français (uniquement : 8 % et plus souvent en français : 10 %). Comparativement aux répondants de langue maternelle française, ceux de langue maternelle tierce sont donc proportionnellement plus nombreux à converger vers l'anglais que lorsque l'on s'adresse à eux dans cette langue.

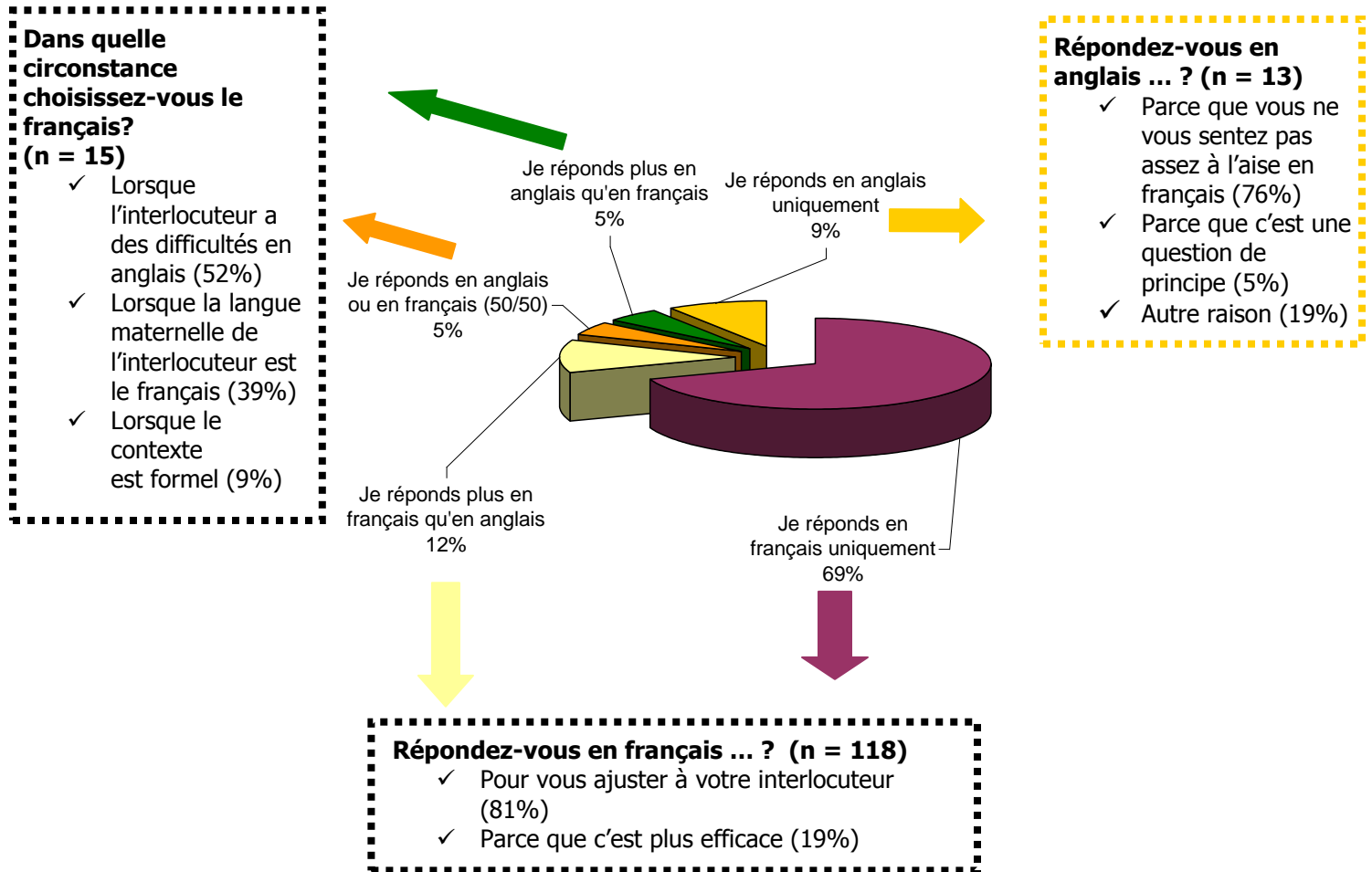
**Tableau 3.37**

**Distribution des répondants de langue maternelle tierce ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en FRANÇAIS (n=75), dans une tierce langue (n=4) ou que la langue de travail n'avait pas d'importance pour eux (n=41), selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en ANGLAIS au travail**

<b>Langue utilisée</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
Français uniquement	9	7,8
Plus en français qu'en anglais	12	10,0
En anglais ou en français	10	8,4
Plus en anglais qu'en français	5	4,2
Uniquement en anglais	84	69,6
<b>Total (N/ %)</b>	<b>120</b>	<b>100</b>

Dans un deuxième temps, la question suivante a été posée aux répondants ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en anglais, dans une tierce langue ou qu'ils n'avaient pas de préférence de langue : « *Qu'est-ce que vous faites si l'on s'adresse à vous en français au travail ?* ». Nous avons groupé les répondants de langue maternelle anglaise et tierce étant donné que le nombre d'observations est très limité (144). Au graphique 3.6, nous pouvons voir que 69 % affirment qu'ils répondent en français uniquement, 12% disent répondre plus en français qu'en anglais, 9% en anglais uniquement, 5% plus en anglais qu'en français et 5% mentionnent répondre autant en anglais qu'en français.

**Graphique 3.6**  
**Distribution (en %) des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce ayant mentionné qu'ils préféreraient travailler en ANGLAIS (n=139) ou dans une tierce langue (n=5) selon la langue de leur réponse lorsqu'on s'adresse à eux en FRANÇAIS au travail**



Comme précédemment, à partir de l'information des encadrés du graphique 3.5, tout en interprétant avec prudence certaines données où l'on compte peu d'effectifs, on constate que lorsque l'on s'adresse aux répondants en français au travail :

- La très grande majorité des répondants ayant mentionné répondre en français uniquement ou plus en français qu'en anglais choisissent de répondre en français « pour s'ajuster à leur interlocuteur » (81%), alors que 19% le font « parce que c'est plus efficace ».
- Huit répondants (52 %) ayant affirmé répondre autant en anglais qu'en français ou plus en anglais qu'en français choisissent de répondre en français « lorsque l'interlocuteur a des difficultés en anglais », alors que

six (39 %) ont mentionné répondre en français « lorsque la langue maternelle de l'interlocuteur est le français » et qu'une personne (9 %) mentionne répondre en français « lorsque le contexte est formel ».

- Finalement, dix répondants (76 %) ayant précisé répondre uniquement en anglais le font « parce qu'ils ne se sentent pas assez à l'aise en français » et une personne (5 %) le fait « parce que c'est une question de principe ».

À la lumière des résultats présentés aux deux graphiques précédents (graphiques 3.4 et 3.5), on voit que le français est utilisé par une proportion plus grande de répondants lors de contacts interlinguistiques (69 % des répondants à qui l'on s'adresse en français répondent en français) que l'anglais dans pareille situation (54 % de ceux à qui l'on s'adresse en anglais répondent uniquement en anglais).

### ***3.4 Langue de travail et caractéristiques de l'entreprise***

Nous aborderons dans cette section les caractéristiques linguistiques puis les caractéristiques non linguistiques de l'entreprise.

#### **3.4.1 Caractéristiques linguistiques de l'entreprise**

Cette section s'applique à mettre en évidence les différences significatives reliant la principale langue de travail des répondants au contexte linguistique décrit par ces derniers au sein de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

On voit au tableau 3.38 que dans les entreprises où les répondants ont précisé que la principale langue de travail est le français, on cumule 94% de répondants alléguant utiliser principalement le français au travail. Ce pourcentage dépasse largement celui des entreprises où l'anglais est la principale langue de travail (60%) et celles où les deux langues sont considérées par les répondants comme étant les principales langues de travail (66%).

De plus, l'inverse est aussi vrai puisque dans les entreprises où l'anglais prédomine, on cumule 21% de répondants utilisant l'anglais au travail, comparativement à 12% dans les entreprises où prédominent autant l'anglais que le français et seulement 2% dans les entreprises où l'on considère le français comme étant la principale langue de travail. De même, les entreprises bilingues (français et anglais) et celles où l'anglais a été nommé comme étant la principale langue de travail affichent des taux supérieurs de répondants mentionnant utiliser au travail autant l'anglais que le français, comparativement aux entreprises où le français prime comme langue de travail (22% et 19% contre 4%).

**Tableau 3.38****Principale langue de travail des répondants selon la principale langue de travail dans leur entreprise**

Langue de travail	Principale langue de travail de l'entreprise			Total
	Français	Anglais	Français et anglais	
Français	93,7	60,2	66,2	<b>85,4</b>
Anglais	2,2	21,1	12,0	<b>6,3</b>
Français et anglais	4,1	18,8	21,7	<b>8,3</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 627	366	228	2 221

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Chez les répondants qui considèrent que le français est utilisé lors des réunions de travail de leur équipe soit uniquement, soit davantage que l'anglais, respectivement 95 % et 84 % déclarent que leur principale langue de travail est le français. Parmi ceux qui prennent part à des réunions qui se déroulent autant en anglais qu'en français ou davantage en anglais qu'en français, respectivement la moitié (51 %) et le tiers (33 %) affirment travailler en français.

Inversement, plus la fréquence d'utilisation de l'anglais lors des réunions augmente, plus les taux de répondants ayant l'anglais comme langue de travail sont élevés, passant de 1% pour ceux dont les réunions de travail se déroulent en français uniquement à 58% pour les répondants dont les réunions de travail se passent exclusivement en anglais.

**Tableau 3.39****Principale langue de travail des répondants selon la langue parlée dans les réunions de travail de leur équipe**

Langue de travail	Langue parlée dans les réunions de travail					Total
	En français uniquement	Plus en français qu'en anglais	En français et en anglais	Plus en anglais qu'en français	En anglais uniquement	
Français	94,8	82,7	50,5	33,2	19,7	<b>85,4</b>
Anglais	1,2	5,1	18,9	37,1	57,5	<b>6,0</b>
Français et anglais	4,0	12,2	30,6	29,7	22,7	<b>8,6</b>
%	100	100	100	100	100	100
Total (N)	1 597	157	211	56	65	2 084

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Le tableau 3.40 présente les scores de francisation des documents personnels, de travail ainsi que des formulaires utilisés par les répondants dans le cadre de leur travail, et ce toujours en fonction de la langue de travail des répondants. Ces scores ont été calculés en attribuant une note entre 0 et 5 aux réponses recueillies auprès des répondants, où un score de « 5 » correspond à l'utilisation exclusive du français et un score de « 0 » indique l'absence du français<sup>15</sup>. L'analyse de ce tableau nous permet de conclure que dans les entreprises où le français prédomine, on trouve de plus hauts scores de francisation des divers documents manipulés par les répondants à leur travail (4,27), que dans les entreprises où l'anglais domine (2,28) et celles où les deux langues sont utilisées (2,92).

**Tableau 3.40**  
**Score (0 à 5) de francisation des documents**  
**selon la principale langue de travail des répondants**

	Principale langue de travail		
	Français	Anglais	Français et anglais
Moyenne	4,27	2,28	2,92
Médiane	5,00	2,00	3,00
<b>Total (N)</b>	<b>1 905</b>	<b>143</b>	<b>187</b>

L'analyse de la langue principalement utilisée par les répondants au travail peut également être réalisée en fonction de la langue de la haute direction des entreprises pour lesquelles travaillent les répondants.

Ceux qui œuvrent pour une entreprise dont la langue des propriétaires ou actionnaires est le français sont proportionnellement plus nombreux à déclarer travailler principalement en français (92 %) que ceux mentionnant que leurs dirigeants sont de langue anglaise (80 %) ou d'une tierce langue (81 %). Le tableau 3.41 illustre des résultats similaires pour la langue des membres du conseil d'administration de l'entreprise.

Encore une fois, à l'inverse, les entreprises où la haute direction est de langue anglaise ou d'une tierce langue affichent de plus grandes proportions de répondants ayant pour langue de travail l'anglais, comparativement aux propriétaires et membres du conseil d'administration de langue française (propriétaires : 9% et 11% contre 3%, membres du CA : 10% et 16% contre 3%). Pour ce qui est des proportions de travailleurs utilisant autant le français que l'anglais, elles sont plus élevées lorsque les propriétaires, actionnaires ou membres du CA sont de langue maternelle anglaise (11 % et 12 %) ou tierce (8 % et 14 %) que lorsque ceux-ci sont de langue maternelle française (5 %).

<sup>15</sup> Plus précisément, les scores correspondent à la moyenne des questions A3, A6 et A5 avec les valeurs suivantes : 0 = En anglais uniquement, 1 = Plus en anglais qu'en français, 2 = En français et en anglais, 3 = Bilingues, 4 = Plus en français qu'en anglais et 5 = En français uniquement.

**Tableau 3.41**

**Principale langue de travail des répondants selon la langue des propriétaires ou actionnaires ainsi que celle des membres du conseil d'administration de leur entreprise**

	De langue française	De langue anglaise	D'une autre langue	Total
<b>a) Langue des propriétaires ou actionnaires de l'entreprise</b>				
<b>Langue de travail</b>				
Français	92,3	79,6	80,9	<b>86,3</b>
Anglais	3,0	9,1	10,9	<b>6,0</b>
Français et anglais	4,8	11,3	8,2	<b>7,7</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 077	874	104	2 054
<b>b) Langue des membres du conseil d'administration (CA) de l'entreprise</b>				
<b>Langue de travail</b>				
Français	91,4	78,1	69,7	<b>86,0</b>
Anglais	3,3	9,5	16,3	<b>5,9</b>
Français et anglais	5,3	12,4	14,0	<b>8,1</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 191	727	44	1 962

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq$  a) 0,000 b) 0,000

Le tableau 3.42, quant à lui, présente la langue de travail des répondants selon la langue utilisée par la direction de leur entreprise, que ce soit le directeur, le propriétaire ou le PDG, lorsque cette personne s'adresse aux employés. Encore une fois, il apparaît clairement à ce tableau que dans les entreprises où la langue de la direction est le français, le taux de répondants dont la langue de travail est aussi le français est plus élevé, comparativement à toutes les autres situations linguistiques de la direction (94% contre 77%, 64%, 49%, 59% et 67%). Et, inversement, lorsque la direction des entreprises utilise plus l'anglais ou les deux langues, les taux de répondants ayant comme langue de travail l'anglais ou les deux langues sont plus élevés, comparativement aux entreprises où les membres de la direction parlent en français uniquement lorsqu'ils s'adressent aux employés.

**Tableau 3.42**

**Principale langue de travail des répondants selon la langue utilisée par leur directeur, propriétaire ou PDG lorsqu'il s'adresse aux employés**

Langue de travail	Langue utilisée par le directeur, propriétaire ou PDG lorsqu'il s'adresse aux employés						Total
	Le français uniquement	Plus le français que l'anglais	Le français et l'anglais	Plus l'anglais que le français	L'anglais uniquement	Bilingue	
Français	94,3	77,4	63,8	48,9	58,9	66,7	<b>85,4</b>
Anglais	1,6	6,5	16,0	26,0	23,2	13,2	<b>6,2</b>
Français et anglais	4,1	16,1	20,2	25,1	17,9	20,1	<b>8,5</b>
%	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	1 552	65	236	49	197	68	2 168

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

### **3.4.2 Caractéristiques non linguistiques de l'entreprise**

La distribution des répondants selon la langue de travail varie grandement en fonction de la localisation de l'entreprise : on constate au tableau 3.43 que l'ouest de Montréal est en deçà de la moyenne avec un taux de 59 % de répondants travaillant principalement en français. Ce pourcentage est plus élevé pour le centre de Montréal (75 %), l'est de Montréal (83 %), la couronne sud et nord de Montréal (89 %) pour atteindre 95 % dans les autres régions du Québec.

De même, la différence observée dans la région de l'ouest de Montréal est suffisamment importante pour générer des différences significatives avec l'ensemble des autres régions. Notons que l'utilisation de l'anglais comme principale langue de travail est plus élevée dans les régions de Montréal ouest (17 %) et du centre (12 %), que dans la couronne sud et nord de Montréal (4 %) et dans le reste du Québec (2 %). L'utilisation des deux langues est aussi plus élevée dans l'ouest de l'île de Montréal.

**Tableau 3.43**  
**Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de travail**

	Région de l'entreprise					Total
	Montréal Ouest	Montréal centre	Montréal est	Couronne sud et nord	Ailleurs au Québec	
<b>Langue de travail</b>						
Français	59,2	74,7	83,0	89,5	94,6	<b>85,3</b>
Anglais	16,5	12,1	7,9	4,0	1,7	<b>6,3</b>
Français et anglais	24,3	13,2	9,1	6,5	3,7	<b>8,4</b>
%	100	100	100	100	100	100
Total (N)	140	709	41	175	1 129	2 195

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Le tableau 3.44 présente la principale langue de travail des répondants en fonction de la localisation du siège social de leur entreprise. On y constate que pour les entreprises ayant leur siège social au Québec, 87% des répondants disent travailler principalement en français, proportion significativement plus élevée que pour les entreprises dont le siège social est situé au Canada, mais à l'extérieur du Québec (78%). Parallèlement, les entreprises dont le siège social se trouve dans un autre pays que le Canada se situent entre ces deux pôles puisque 82% des répondants mentionnent travailler en français.

Il n'est donc pas surprenant de constater que dans les entreprises dont le siège social se trouve dans une autre province canadienne que le Québec, on relève un plus grand pourcentage de répondants affirmant utiliser principalement l'anglais au travail (11%), que dans celles dont le siège social se situe au Québec (5%). On ne note toutefois pas de différence significative pour les répondants travaillant autant en français qu'en anglais.

**Tableau 3.44**  
**Principale langue de travail des répondants selon la localisation du siège social de leur entreprise**

	Localisation du siège social de l'entreprise			Total
	Au Québec	Autre province	Autre pays	
<b>Langue de travail</b>				
Français	87,1	77,5	81,9	<b>85,0</b>
Anglais	5,2	10,9	8,8	<b>6,5</b>
Français et anglais	7,8	11,6	9,4	<b>8,6</b>
%	100	100	100	100
Total (N)	1 487	319	244	2 050

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

De plus, lorsque l'entreprise pour laquelle le répondant travaille ne compte pas d'employés à l'extérieur du Québec, on note, au tableau 3.45, un pourcentage plus élevé de répondants utilisant principalement le français à leur travail (93%), comparativement aux entreprises qui en ont (82%). Lorsque l'entreprise pour laquelle travaille le répondant emploie des personnes à l'extérieur du Québec, 8 % travaillent principalement en anglais tandis que cette proportion est de 3 % chez les répondants oeuvrant pour une entreprise ne comptant que des employés au Québec.

**Tableau 3.45**  
**Principale langue de travail des répondants selon la présence d'employés à l'extérieur du Québec**

	L'entreprise pour laquelle vous travaillez, compte-t-elle des employés à l'extérieur du Québec?		Total
	Oui	Non	
<b>Langue de travail</b>			
Français	82,3	93,3	<b>85,0</b>
Anglais	7,5	2,7	<b>6,3</b>
Français et anglais	10,2	4,0	<b>8,6</b>
%	100	100	100
Total	1 600	537	2 136

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

Ce sont dans les secteurs de la construction, de l'extraction minière, du pétrole et du gaz, de l'agriculture, de la foresterie, pêche et chasse (99%), ainsi que dans celui des commerces de détail et de gros (91%) que l'on trouve les plus hauts pourcentages de répondants utilisant principalement le français à leur travail, alors que les secteurs du transport, des services postaux, messageries et entreposage (16%) et les industries de l'information et culturelles (14%) cumulent les plus forts pourcentages de répondants affirmant travailler principalement en anglais (tableau 3.46)<sup>16</sup>.

Ajoutons que le secteur du transport, des services postaux, messageries et entreposage (20%) se démarque par le plus fort pourcentage de répondants mentionnant travailler autant en anglais qu'en français.

<sup>16</sup> En raison de la taille de notre échantillon (n=3 000), nous n'avons pu identifier les secteurs comme l'aéronautique et la recherche biomédicale où l'anglais est susceptible d'occuper une place privilégiée. Selon le recensement de 2001, ces secteurs comprennent respectivement 0,4% et 0,8% de la main-d'œuvre au Québec.

**Tableau 3.46**

**Principale langue de travail des répondants selon le secteur d'activité économique de leur entreprise**

Principale activité économique	Langue de travail			Total	
	Français	Anglais	Français et anglais	%	N
Construction / Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz / Agriculture, foresterie, pêche et chasse	98,5	0,0	1,5	100	64
Fabrication : aliments, tabac, textile, vêtement, cuir	89,0	4,4	6,6	100	173
Fabrication : bois, papier, impression, produits de pétrole, chimique, plastique, caoutchouc, minéraux non métalliques	88,4	5,1	6,6	100	346
Fabrication : métaux, machinerie, produits informatiques, électroniques et électriques, matériel de transport, meubles	83,5	5,9	10,5	100	358
Commerces de détail / Commerces de gros	91,4	3,4	5,3	100	437
Transport / Services postaux, messageries, entreposage	63,7	16,2	20,2	100	85
Industries de l'information et industries culturelles	73,8	14,4	11,8	100	182
Finance et assurances	86,1	7,3	6,6	100	253
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement / Services d'enseignement / Services immobiliers et services de location et de location à bail / Arts, spectacles et loisirs / Soins de santé et assistance sociale / Autres services, sauf les administrations publiques	86,8	5,1	8,1	100	94
Services professionnels, scientifiques et techniques	78,9	8,3	12,7	100	176
Hébergement et services de restauration	85,4	5,5	9,1	100	68
<b>Total (%)</b>	<b>85,2</b>	<b>6,4</b>	<b>8,4</b>	<b>100</b>	<b>2 235</b>

Test du  $\chi^2$  de Pearson  $\leq 0,000$

\*\*\*

Le présent chapitre a fait le point sur les situations qui font varier l'utilisation du français dans les grandes entreprises privées au Québec. Bien que de façon générale, 85 % des répondants à notre enquête aient mentionné travailler principalement en français, il demeure que cette proportion change considérablement selon une série de caractéristiques touchant le travailleur lui-même, son emploi, son entourage de travail de même que l'entreprise pour laquelle il œuvre.

Parmi les situations où l'utilisation de l'anglais est considérablement plus grande que celle qui prévaut de façon générale, notons les échanges avec des clients ou fournisseurs provenant de l'extérieur du Québec. Les trois quarts des travailleurs interrogés qui entretiennent de tels liens à l'extérieur du Québec utilisent uniquement l'anglais. Autre fait notable, les travailleurs utilisent plus ou moins le français selon la nature de leur tâche : ceux qui occupent tout leur temps à écrire utilisent significativement moins le français que ceux qui n'écrivent jamais et, à l'inverse, ceux dont l'essentiel du travail consiste à effectuer un travail manuel utilisent davantage le français que ceux qui ne font jamais ce genre de tâche.

Revenons en terminant sur les faits de convergence. Avec des supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise, les deux cinquièmes des travailleurs de langue maternelle française utilisent uniquement l'anglais, c'est-à-dire convergent vers la langue de leur interlocuteur alors que dans la région métropolitaine de Montréal, ce ratio est de un pour deux. Pour leur part, la majorité des répondants de langue maternelle anglaise, lorsqu'ils entrent en contact avec des personnes de langue maternelle française, utilisent uniquement le français. Pour ce qui est des personnes qui n'ont ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle, ils s'adaptent généralement à leurs interlocuteurs : avec des francophones les trois quarts utilisent uniquement le français tandis qu'avec les anglophones, l'anglais est utilisé par les deux tiers. Enfin, entre elles, ces personnes vont utiliser uniquement le français dans 36 % des cas tandis que cette proportion est deux fois moins élevée pour l'anglais.

Maintenant que nous avons examiné dans le détail les pratiques linguistiques au travail dans l'ensemble du Québec, jetons un regard plus approfondi sur la situation qui prévaut dans la région métropolitaine montréalaise.

**Chapitre 4**  
**La langue de travail dans la région métropolitaine de  
Montréal**

La situation particulière de la région montréalaise, sur les plans linguistique et culturelle appelle à un analyse plus approfondie des pratiques linguistiques dans les grandes entreprises privées que celle que nous venons de présenter pour l'ensemble des travailleurs de ce type d'entreprise au Québec. En premier lieu, nous analyserons plus en détail l'effet de certaines variables sur la principale langue de travail déclarée. Les variables que nous relevons sont de trois ordres. D'abord, elles traitent des caractéristiques des répondants comme leur lieu de résidence, leur langue maternelle ainsi que la langue dans laquelle ils ont effectué leurs études. En deuxième lieu, il sera question de deux variables de nature économique : le niveau de compétence de l'emploi et le secteur d'activité économique de l'entreprise. Troisièmement, nous examinerons l'effet de la langue de la majorité des propriétaires ou actionnaires de même que celle de la majorité des supérieurs et des collègues sur la principale langue de travail déclarée.

En terminant, nous observerons dans quelle mesure les réponses aux questions sur les langues présentes dans certaines situations de travail concordent avec la perception générale quant à la principale langue de travail.

## 4.1 Principale langue de travail et caractéristiques socio-démographiques

### 4.1.1 Lieu de résidence

Les réponses des travailleurs interrogés sont ventilées par leur lieu de résidence dans le tableau 4.1. Trois agrégats y figurent. Le Québec, la RMR de Montréal et les régions hors Montréal.

**Tableau 4.1**  
**Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de résidence**

	Lieu de résidence		
	Ensemble du Québec	RMR de Montréal	Hors RMR de Montréal
<b>Langue de travail</b>			
Français	85,1	76,4	94,2
Anglais	6,1	10,3	1,8
Français et anglais	8,3	12,5	4,0
Autres situations*	0,5	0,9	0,1
%	100	100	100
Total (N)	2 947	1 508	1 439

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Pour le Québec en entier, le français est la langue principale de travail de 85 % des travailleurs d'entreprises de cent employés ou plus que nous avons interrogés. L'anglais est la langue principale de travail de 6 % d'entre eux et 8 % travaillent en français et en anglais à égalité. Dans la RMR de Montréal, le français est la langue de travail principale de 76 % de ces répondants, l'anglais, de 10 % et 12 % travaillent dans les deux langues. À l'extérieur de Montréal, dans les autres régions du Québec, le français est la langue principale de travail de 94 % des répondants de cette enquête.

Ces données indiquent que le français conserve son statut de langue principale de travail dans la grande entreprise, et ce, tant à Montréal qu'en région. Elles indiquent aussi, à l'instar de bien d'autres, que dans la grande région de Montréal, la concurrence entre français et anglais est relativement vive.

La démographie explique en partie ce phénomène. Le marché du travail de la RMR de Montréal est le principal au Canada où il y a des bassins importants de locuteurs de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, unilingues et bilingues, et ce, depuis deux siècles. La concentration à Montréal du secteur secondaire et tertiaire joue aussi un rôle. Les sièges sociaux des exploitants de ressources en région sont souvent situés à Montréal. Or, les liens

avec les clients, les fournisseurs et les investisseurs étrangers sont fréquemment gérés par les cadres et par les professionnels travaillant au siège social.

#### 4.1.2 Langue maternelle

Une étude récente (Béland et Roberge, 2003 : 253) suggère que, pour les travailleurs de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise nés au Canada, le marché montréalais est devenu, depuis 1980, un marché du travail intégré, unique, où chacun a accès à tous les points du marché, indépendamment de son origine linguistique.

Nos données appuient cette hypothèse (tableau 4.2). Dans la région métropolitaine de Montréal, la quasi-totalité (95 %) des répondants de langue maternelle française utilise le français au travail, 85 % n'utilisant que cette langue comme langue principale et 10 % l'utilisant à égalité avec l'anglais. Chez les répondants de langue maternelle anglaise, 34 % utilisent principalement le français alors que 22 % travaillent autant en français qu'en anglais. L'ampleur de ces proportions suggère que les personnes de langue maternelle anglaise, comme collectivité, ne dominent plus l'économie québécoise et oeuvrent, dans le monde du travail, côte à côte avec des travailleurs de langue maternelle française nés au Québec, en français ou en français et en anglais.

**Tableau 4.2**  
**Principale langue de travail des répondants selon leur langue maternelle, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autre langue
<b>Langue de travail</b>			
Français	85,0	33,7	39,0
Anglais	4,8	44,2	31,7
Français et anglais	10,0	22,1	26,8
Autres situations*	0,3	0,0	2,4
%	100	100	100
Total (N)	1 173	86	41

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Ce sont les changements survenus dans la composition de la main-d'œuvre depuis 1970 qui expliquent, en 2002, l'intérêt du lien entre la langue principale de travail et les caractéristiques linguistiques des milieux de travail. En 1971, dans la RMR de Montréal, les personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise comptaient pour 15 % de la main-d'œuvre masculine âgée de 25 à 54

ans pleinement intégrées, au sens classique du terme<sup>17</sup>, au marché. En 1996, ce pourcentage était passé à 17 %, ce qui peut paraître notable étant donné que nous traitons ici de données de population. Et dans leur grande majorité, ces personnes de langue maternelle tierce étaient nées ailleurs qu'au Canada, aux États-Unis et en Angleterre (78 % en 1996). Ces changements démographiques expliquent pourquoi « l'équilibre entre le français et l'anglais dépend en partie, de nos jours, en 2002, de l'orientation linguistique des immigrants internationaux au travail » (Renaud, 2003 : 269).

Le français est la langue principale de travail dans les grandes entreprises de 39 % des employés de langue maternelle tierce nés au Québec. Par ailleurs, 27 % d'entre eux estiment travailler dans un environnement bilingue français-anglais, où le français est une langue principale de travail. Le français serait donc plus présent dans la journée de travail des répondants de langue maternelle tierce nés au Québec que dans celle des répondants de langue maternelle anglaise ou tierce<sup>18</sup>.

Dans notre échantillon, la proportion de répondants nés à l'extérieur du Québec et scolarisés au Québec ou à l'extérieur du Québec est de 9,4 % (277 / 2948). Ce groupe comprend les migrants internationaux et les personnes venant du Canada anglais. Leurs réponses sont ventilées par leur région de résidence dans le tableau 4.3.

**Tableau 4.3**  
**Principale langue de travail des répondants selon leur lieu de résidence**

*Répondants nés à l'extérieur du Québec*

	Lieu de résidence		
	Ensemble du Québec	RMR de Montréal	Hors RMR de Montréal
<b>Langue de travail</b>			
Français	57,8	54,3	72,2
Anglais	20,9	22,4	14,8
Français et anglais	17,0	18,4	11,1
Autres situations	4,4	4,9	1,9
%	100	100	100
Total (N)	277	223	54

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

<sup>17</sup> Ces travailleurs ont de 25 à 54 ans, sont salariés, sans revenu de travail autonome, ont travaillé au moins une semaine durant l'année précédant le recensement, habitent la RMR et ne fréquentent pas une institution scolaire, même à temps partiel. À notre avis, ils font partie d'un groupe susceptible d'occuper un emploi de qualité. Or, la grande entreprise offre plus d'emplois de haute qualité que les autres types de firmes (Béland, 2003).

<sup>18</sup> Notons toutefois que les effectifs sont restreints pour les deux derniers groupes linguistiques (anglais (n : 86) et autre (n : 41)).

Pour 58 % d'entre eux, le français est la langue principale de travail. Dans les régions, ce pourcentage se situe à 72 %, et dans la RMR de Montréal, à 54 %. Nos estimations n'infirmes donc pas les constats de plusieurs chercheurs sur le statut du français dans les milieux de travail hétérogènes de la RMR. La majorité des immigrants internationaux et interprovinciaux de notre échantillon ont déclaré travailler en français.

Entre 50 %, la borne au-dessous de laquelle l'usage du français ne prédomine plus, et 54 %, la marge est mince<sup>19</sup>. Nos résultats sous-estiment probablement l'utilisation du français par les immigrants internationaux, car les immigrants arrivant en bas âge au Québec sont scolarisés en français depuis la fin des années 1970. Or, les Canadiens anglais de naissance et leurs descendants immédiats peuvent choisir de fréquenter l'école anglaise s'ils habitent au Québec. Nous avons donc ici deux groupes de travailleurs vivant des réalités relativement différentes. Des groupes que les données de cette enquête ne permettent pas de distinguer directement<sup>20</sup>. L'Office n'a pas demandé aux répondants nés à l'extérieur du Québec de révéler s'ils sont nés au Canada. Impossible donc de savoir qui est un immigrant international.

#### 4.1.3 Langue de la scolarisation

Au tableau 4.4, on voit que 45 % des répondants de langue maternelle anglaise scolarisés en anglais travaillent principalement en anglais, 29 % en français et 23 % en français et en anglais.

**Tableau 4.4**

**Distribution (en %) des répondants langue maternelle anglaise scolarisés en anglais selon la principale langue de travail, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

<b>Langue de travail</b>	
Français	29,0
Anglais	44,9
Français et anglais	23,2
<b>%</b>	<b>100</b>
<b>Total (N)</b>	<b>69</b>

Chez ceux de langue maternelle française, ce sont 86 % de ceux qui ont été scolarisés en français qui travaillent principalement dans cette langue alors que

<sup>19</sup> On considère qu'un pourcentage de 90 % ou plus indique un usage généralisé du français et un pourcentage de 50 % à 89 % une utilisation habituelle. À moins de 50%, le français n'est plus considéré comme étant la langue prédominante de travail (Comité interministériel, 1996 : 71).

<sup>20</sup> Étant donné cette difficulté, les tableaux que nous présentons ci ne tiennent compte que des travailleurs nés au Québec.

cette proportion est de 62 % parmi les rares<sup>21</sup> qui ont poursuivi des études en langue anglaise.

**Tableau 4.5**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon la langue de leur scolarisation, RMR de Montréal**  
*Répondants nés au Québec*

	Langue de scolarisation	
	Français	Anglais
<b>Langue de travail</b>		
Français	86,1	61,8
Anglais	4,1	20,0
Français et anglais	9,5	18,2
Autres situations*	0,3	0,0
%	100	100
Total (N)	1 103	55

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Par ailleurs, 72 % des répondants de langue maternelle tierce scolarisés en français et nés hors Québec travaillent surtout en français (voir le tableau 4.6).

**Tableau 4.6**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle tierce selon la langue de leur scolarisation, RMR de Montréal**  
*Répondants nés hors Québec*

	Langue de la scolarisation	
	Français	Anglais
<b>Langue de travail</b>		
Français	72,3	20,0
Anglais	6,6	50,8
Français et anglais	18,3	21,5
Autres situations*	1,7	7,6
%	100	100
Total (N)	137	65

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

<sup>21</sup> Moins de 5 % (4,7 %) des répondants de langue maternelle française résidant dans la RMR de Montréal ont affirmé avoir effectué leurs études pertinentes à leur métier ou profession en anglais.

Force est cependant de constater que l'anglais occupe une place significative dans la journée de travail des répondants de langue maternelle française, anglaise ou autre ainsi que des migrants. Cette donnée suggère que d'autres facteurs, comme les exigences de la vie économique, par exemple, modulent le lien entre la composition linguistique d'un milieu et la langue principale de travail. Dans la prochaine section, nous allons examiner dans quelle mesure deux caractéristiques économiques de base, à savoir la profession d'une personne et la nature de l'activité de son employeur, sont liées à la langue principale utilisée au travail.

#### ***4.2 Principale langue de travail, niveau de l'emploi et secteurs d'activité***

Plus de 90 % des cadres et professionnels de notre échantillon de travailleurs des grandes entreprises sont de langue maternelle française. Cette proportion montre qu'en 2002, la main-d'œuvre de langue maternelle française est présente au plus haut niveau dans ces firmes, et ce, dans tous les secteurs d'activités économiques. Cette proportion est également révélatrice. Le débat sur la place du français au travail ne se déroule plus dans une économie caractérisée par la coexistence de grands exploitants de ressources ou de grands manufacturiers de langue maternelle anglaise à forte capitalisation et de petites entreprises de langue française à faible capitalisation, ayant peu de relations entre eux. L'emprise du groupe de langue maternelle anglaise sur les grandes entreprises stratégiques, et donc sur la langue de travail, est disparue avec la scolarisation des travailleurs de langue maternelle française et les changements dans la structure économique (Marier, 2001).

L'économie du Québec a généré, en 2003, un PIB par personne du même ordre de grandeur que celui de la France ou du Royaume-Uni. Elle est diversifiée et très ouverte. Les Québécois fabriquent, par exemple, des avions, des médicaments, et offrent du savoir-faire. Et ils exportent beaucoup, notamment vers des pays et des régions à prédominance anglaise. Dans un texte écrit pour l'Annuaire du Québec, Fry (2003 : 953) mentionne que les entreprises québécoises ont exporté aux États-Unis, en 2002, pour plus de 60 milliards de dollars de biens et de services, et pour 1,2 milliard vers l'Allemagne, laquelle arrive au deuxième rang des destinations de nos exportations. Au total, c'est, en 2002, pas moins de 55 % du PIB québécois qui dépendait des exportations vers les États-Unis et le reste du Canada, la part des États-Unis se situant à 35 % du PIB. Un simple examen géographique suffit pour comprendre que ces chiffres traduisent une réalité bien simple. Les entreprises québécoises trouvent, dans les 100 millions de personnes demeurant à l'intérieur d'un rayon de mille kilomètres de Montréal, le marché régional le plus grand et le plus riche du monde. L'économie de l'État de New York, à elle seule, pèse autant que celle du Brésil; et celle de l'Ontario, presque autant que celle de la Russie. Cette proximité dicte les décisions, strictement économiques, des entreprises du

Québec. Or, c'est un marché où l'anglais est la langue maternelle et d'usage de la vaste majorité et la seule langue principale de travail.

Par ailleurs, une part importante des investissements privés au Québec provient de l'étranger. En 2002, pas moins de 49,3 % du total des investissements recensés par l'Institut de la Statistique du Québec au sein d'un échantillon représentatif d'entreprises privées provenaient de l'étranger. Et pas moins de 67,8 % des investissements étrangers dans cet échantillon étaient sous contrôle d'intérêts américains.

Nous touchons là au vif du sujet. Dans ce contexte, le Québec, plus petit, doit supporter le coût de l'apprentissage et de l'usage d'une autre langue que la sienne. Faute de quoi, d'autres firmes que les siennes prendront sa place aux États-Unis ou ailleurs. Ce phénomène exerce des pressions sur le français. Si les termes techniques employés dans une firme sont en anglais, la tentation d'employer l'anglais à la grandeur de l'établissement peut devenir forte, question d'efficacité oblige. Surtout si, en plus, l'anglais est la langue des communications avec le siège social de la firme américaine à laquelle l'établissement sis au Québec appartient. Ou, autre cas de figure, avec la filiale américaine d'une entreprise appartenant en majorité à des intérêts québécois.

Cette situation peut pousser à l'homogénéisation linguistique vers l'anglais des communications internes des établissements sis au Québec. Les gestionnaires, même ceux de langue maternelle française, n'ont pas le choix. Ils doivent appliquer les politiques linguistiques de leur employeur, politiques dictées notamment par la réalité économique.

L'effet de ces pressions diffère probablement d'un secteur d'activité économique à un autre. Dans le secteur du transport, par exemple, les clients proviennent de partout. Dans le commerce de détail, c'est différent. Il se peut aussi que ces pressions diffèrent entre les différents niveaux d'emploi. Les cadres et les professionnels, par exemple, sont souvent amenés à communiquer avec l'extérieur et à faire circuler de l'information dans la firme, ce qui n'est pas nécessairement le cas des autres niveaux d'emploi.

#### **4.2.1 Niveau de compétence de la profession**

Dans les entreprises de cent employés et plus, y a-t-il un lien entre le niveau de compétence d'un emploi et la langue principale de travail ? Et ce lien est-il le même chez les travailleurs de langue maternelle française que chez ceux de langue anglaise ?

Le niveau de compétence d'un emploi est en grande partie déterminé par le niveau de la scolarité habituellement requis par les employeurs lors de l'embauche. La matrice des niveaux et des genres de compétences de *Ressources humaines et Développement des compétences Canada* est développée à partir de la classification nationale des professions de 2001 (CNP

2001) et compte quatre niveaux de compétences. Pour le premier, appelé niveau *élémentaire*, les employeurs forment habituellement les travailleurs en cours d'emploi et n'exigent pas de diplôme à l'embauche. Les caissiers, par exemple, font partie de ce groupe d'emploi. Pour les emplois de niveau *intermédiaire*, les entreprises exigent soit une scolarité de niveau secondaire soit une formation spécifique. Les bûcherons sont dans ce groupe d'emploi. Au niveau *technique*, on trouve les emplois exigeant normalement une formation collégiale. Les policiers sont dans cette catégorie. Pour les emplois de niveau professionnel, des études universitaires sont habituellement requises.

Précisons que les gestionnaires sont classés dans une catégorie spéciale, à part des autres corps d'emplois, car la scolarité requise pour obtenir un poste de cadre peut varier. Par exemple, la gérance d'un magasin de quartier requiert moins souvent un diplôme universitaire que la gestion d'une grande manufacture. Toutefois, le gérant du restaurant et le directeur de l'usine exercent tous les deux le métier de gestionnaire.

Les réponses des personnes que nous avons interrogées sont croisées par le niveau de compétence dans les tableaux 4.7, 4.8 et 4.9. À Montréal, 77 % des professionnels et cadres de langue maternelle française nés au Québec déclarent travailler principalement en français. Par ailleurs, 14 % des professionnels et 13 % des cadres de langue maternelle française travaillent en français et en anglais, moitié-moitié, et 9 % ont l'anglais comme langue principale de travail.

**Tableau 4.7**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001), RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

	Niveau de l'emploi dans l'entreprise				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
<b>Langue de travail</b>					
Français	77,4	77,0	86,3	90,9	91,8
Anglais	8,8	8,7	3,4	2,1	3,5
Français et anglais	13,4	13,7	10,0	6,9	4,7
Autres situations*	0,4	0,5	0,3	0,0	0,0
%	100	100	100	100	100
Total (N)	239	183	320	331	85

\*: Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Le français est la langue habituelle de travail des gestionnaires et des professionnels de langue maternelle française nés au Québec et résidant dans la grande région de Montréal. L'anglais, notons-le, occupe une place importante chez plus de 20 % de ces répondants.

Chez les techniciens de langue maternelle française nés au Québec habitant la RMR de Montréal, 86 % déclarent travailler principalement en français. Dans les professions de niveau intermédiaire et élémentaire, ce pourcentage se situe à 91 % et 92 %. De 5 à 10 % des répondants montréalais de langue maternelle française nés au Québec et détenant un emploi de niveau technique, intermédiaire ou élémentaire travaillent à la fois en français et en anglais. Un faible pourcentage déclare travailler principalement en anglais (moins de 4 %).

Hors Montréal, il n'y a pas d'écarts. À chaque niveau, plus de 90 % des répondants de langue maternelle française nés au Québec oeuvrent principalement en français (voir le tableau 4.8). Cette variable ne semble donc pas influencer les réponses des travailleurs en région à la question générale.

**Tableau 4.8**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle française selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001), Hors RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

Langue de travail	Niveau de l'emploi dans l'entreprise				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Français	92,8	90,8	96,4	95,7	100,0
Anglais	1,7	2,3	0,6	0,9	0,0
Français et anglais	5,5	6,9	3,0	3,4	0,0
%	100	100	100	100	100
Total (N)	181	131	467	442	144

Chez les répondants de langue maternelle anglaise nés au Québec, il n'y a pas de coupure aussi nette que chez ceux de langue maternelle française entre les professions de niveau professionnel et celles de niveau technique, intermédiaire ou élémentaire. Le français est la seule langue principale de travail de 30 à 40 % d'entre eux à chaque niveau. Notons que les effectifs sont faibles, ce qui nous empêche d'approfondir davantage notre analyse.

**Tableau 4.9**  
**Principale langue de travail des répondants de langue maternelle**  
**anglaise selon le niveau de compétence de leur profession (CNP 2001),**  
**RMR de Montréal**

Répondants nés au Québec

Langue de travail	Niveau de l'emploi dans l'entreprise				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Français	35,0	27,3	40,0	29,4	30,0
Anglais	45,0	36,4	44,0	47,1	40,0
Français et anglais	20,0	36,4	16,0	23,5	30,0
%	100	100	100	100	100
Total (N <sup>bre</sup> )	11	25	17	10	20

Ce phénomène est probablement dû, en partie, aux obligations imposées par la *Charte de la langue française* aux grandes entreprises. La *Charte* exige le bilinguisme de la part des cadres de langue maternelle anglaise, notamment en matière de relations de travail et de relations avec l'État. Par ailleurs, la scolarisation des répondants de langue maternelle française et l'accroissement conséquent de leur pouvoir d'achat ont entraîné une augmentation de leur nombre dans des secteurs et des professions de compétences plus élevées où ils étaient autrefois moins présents, et ce, que ce soit en tant que gestionnaires, collègues ou consommateurs.

#### 4.2.2 Secteurs d'activité économique

Le français est la langue principale de travail dans les grandes entreprises du Québec. Cependant, les pressions exercées par la mondialisation varient d'un secteur d'activité économique à l'autre selon leurs caractéristiques.

Les réponses des travailleurs de la RMR de Montréal à la question générale sont croisées par le secteur d'activités économiques de leur employeur aux tableaux 4.10 et 4.11. Seuls les secteurs avec plus de 30 répondants inclusivement y figurent. Précisons que des contraintes de représentativité nous obligent, aux fins de ce rapport, à nous limiter à une division des secteurs en 23 groupes, soit le niveau d'analyse le moins détaillé du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997* (SCIAN 97). Rares, sinon inexistantes, sont les données permettant d'en faire plus. Une description de ces 23 secteurs figure à l'annexe 3.

Habituellement, les chercheurs dans le domaine de la langue regroupent en un seul les trois secteurs manufacturiers de la ventilation à 23 groupes du SCIAN 1997. Chacun de ces trois secteurs, cependant, identifie des activités manufacturières bien différentes. Dans le secteur 31, on trouve les grands fabricants de produits alimentaires, de boissons, de tabac, de textiles, de vêtements, de cuir ou de produits analogues et de produits en bois. Dans le secteur 32, Statistique Canada a regroupé les imprimeurs, les fabricants de

papier, de produits chimiques et pétroliers, de produits en plastique ou en caoutchouc et de produits minéraux finis. Le secteur de la fabrication 33, quant à lui, regroupe les manufacturiers de produits métalliques, de machines, de produits informatiques et électroniques, d'appareils électriques, de matériel de transport et de meubles. Précisons que les secteurs de l'aéronautique et du matériel de communication sont inclus dans le 33. La fabrication de médicaments est incluse dans le secteur 32.

**Tableau 4.10**  
**Principale langue de travail des répondants selon le secteur d'activité économique (SCIAN 1997) de leur entreprise, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

Langue de travail	Secteur d'activité économique									
	Fabrication (31)	Fabrication (32)	Fabrication (33)	Commerce de gros (41)	Commerce de détail (44)	Commerce de détail (45)	Transports (48)	Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	Finance et assurances (52)	Services professionnels, scientifiques et techniques (54)
Français	83,6	84,8	75,8	86,7	94,0	82,1	57,1	76,0	79,2	75,2
Anglais	4,5	6,4	7,4	3,3	2,2	9,0	17,1	11,3	12,3	11,7
Français et anglais	11,9	8,8	16,8	10,0	3,8	9,0	25,7	12,0	7,8	13,1
Autres situations <sup>*</sup>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,6	0,0
%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	67	125	190	30	183	67	70	150	154	137

\* : Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

À Montréal, dans les trois secteurs de la fabrication, les pourcentages d'employés déclarant travailler principalement en français sont les suivants : 84 % dans le groupe 31, 85 % dans le groupe 32 et 76 % dans le groupe 33 (voir le tableau 4.10). Par ailleurs, le pourcentage de gens travaillant principalement en français et en anglais avoisine les 9 % dans le groupe 32 et les 17 % dans le groupe 33. On passe ici du simple au double.

Ces chiffres suggèrent que le français est présent dans ces trois secteurs d'activités, mais qu'il y a des différences entre eux. Diviser les activités manufacturières en trois regroupements permet de mieux décrire l'utilisation du français au travail dans la RMR.

Dans le transport, 57 % des employés déclarent que le français est leur langue de travail principale tandis que 17 % estiment travailler principalement en anglais et 26 % autant en français qu'en anglais.

Ce secteur est le seul où l'anglais occupe un espace aussi important. Cela est certainement dû au fait qu'une partie non négligeable des clients des entreprises de transport ne parle que l'anglais. De plus, bien des grandes entreprises

aériennes ou ferroviaires actives au Québec appartiennent à des intérêts anglophones.

Dans la RMR de Montréal, le secteur 44 du commerce de détail est le seul des dix secteurs où l'usage du français est généralisé. Pas moins de 94 % des répondants montréalais de ce secteur déclarent travailler principalement en français. Le secteur 44 comprend les commerces comme les épiceries, les concessionnaires automobiles, les pharmacies, les magasins d'aliments naturels, les magasins de meubles, etc. La situation diffère peut-être dans le secteur 45 du commerce de détail, un secteur où l'on trouve notamment les grands magasins, comme La Baie ou Zellers. Dans le secteur 45, à Montréal, l'usage du français serait habituel. Environ 82 % des employés de ce secteur déclarent travailler principalement en français

Toutefois, le faible nombre, dans notre échantillon, de Montréalais oeuvrant dans le secteur 45 nous empêche de conclure que l'écart entre les secteurs 44 et 45 est significatif.

Dans le reste du secteur tertiaire, c'est dans la finance et les assurances que la proportion de répondants déclarant travailler principalement en français est la plus élevée (79 %) dans la RMR de Montréal.

Cette place au palmarès n'est pas le fruit du hasard. Autrefois, ce secteur était largement dominé au Québec par de grandes banques et de grandes sociétés d'assurances canadiennes-anglaises. En 1961, à peine 25,8 % des emplois dans ce secteur d'activités étaient contrôlés par des intérêts d'origine canadienne-française et 53,1 % y étaient contrôlés par des intérêts canadiens-anglais (Vaillancourt et Vaillancourt, 2005, voir aussi Lacroix et Vaillancourt, 1981). Or, il a été établi que les gens de langue maternelle française entraient difficilement à l'époque dans le monde de la finance, ne serait-ce qu'à cause de l'effet de la méconnaissance du français par les cadres anglophones de ce secteur sur l'évaluation des francophones à l'entrevue d'embauche. Et qu'ils y étaient en conséquence sous-représentés (Keyfitz, 1963). La situation a depuis bien changé.

En 2003, 60,3 % des emplois dans le secteur de la finance et des assurances au Québec étaient contrôlés par des intérêts d'origine canadienne-française et 30,4 % y étaient contrôlés par des intérêts canadiens-anglais (Vaillancourt et Vaillancourt, 2005)<sup>22</sup>. On peut en conséquence supposer que les obstacles d'autrefois n'existent plus et que les emplois dans ce secteur sont de nos jours largement occupés par des personnes de langue maternelle française ou par des personnes de langue maternelle anglaise devant pouvoir travailler en français. D'abord parce que le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins occupe une

---

<sup>22</sup> Pour les années 1961 et 2003, la somme des proportions des emplois contrôlés par des intérêts économiques canadiens-français et canadiens-anglais n'égale pas 100 %, car une partie des emplois est contrôlée par des intérêts non canadiens (respectivement 21,1 % en 1961 et 9,3 % en 2003).

position si dominante dans ce secteur qu'il constitue le plus gros employeur privé au Québec (Vaillancourt et Vaillancourt, 2005). Or, pour des raisons historiques, la quasi-totalité de leurs employés sont des personnes de langue maternelle française. De plus, les institutions canadiennes-anglaises actives dans ce secteur sont bien présentes de nos jours sur les marchés francophones de l'épargne et du crédit, y compris dans les banlieues montréalaises et les RMR non montréalaises très majoritairement francophones. Ces sociétés étaient bien moins présentes autrefois sur le marché francophone.

Dans le secteur de l'industrie de l'information et des l'industrie culturelle, 11 % des Montréalais échantillonnés déclarent travailler principalement en anglais et 12 % estiment travailler en français et en anglais à égalité. Dans le secteur des services professionnels, techniques et scientifiques, des 137 répondants montréalais, 12 % disent n'œuvrer principalement qu'en anglais et 13 %, en français et en anglais, à égalité.

Nos résultats montrent que le niveau d'utilisation du français varie selon le secteur d'activité économique. Il y a moyen de distinguer les secteurs où 90 % et plus des gens déclarent que le français est leur seule langue principale de travail. Soit le seuil à partir duquel son usage est considéré comme généralisé. Les secteurs d'activité économique où de 50 % à 60 %, de 60 % à 70 %, de 70 % à 80 % ou de 80 % à 90 % des employés travaillent surtout en français peuvent aussi être bien identifiés. À partir de cette catégorisation, nos résultats suggèrent aussi que les caractéristiques de chaque secteur modulent les effets de la mondialisation sur les pratiques langagières des travailleurs. Dans le secteur de la construction, par exemple, la vaste majorité de la clientèle et de la propriété est locale. Or, ce secteur est un des rares où le français occupe presque tout l'espace. Dans l'ensemble de la province, plus de 90 % des employés de la construction travaillent principalement en français. Il en va autrement dans les secteurs d'activités économiques où les technicités du commerce international sont une préoccupation quotidienne et où la présence de sociétés étrangères, fédérales et pancanadiennes est chose courante.

### ***4.3. Principale langue de travail et caractéristiques linguistiques de l'entreprise***

Les gens communiquent entre eux, oralement ou par écrit, afin d'assurer le bon fonctionnement d'un milieu de travail donné. Si ce milieu n'est pas homogène au plan linguistique, les travailleurs doivent choisir d'échanger dans la langue de l'un ou dans la langue de l'autre. Les travailleurs doivent aussi utiliser des outils de travail, comme des ordinateurs ou des manuels, pour accomplir leurs tâches. Or, la langue de ces outils est déterminée par les propriétaires et les supérieurs. On peut donc se demander qui a le plus d'influence sur la langue principale de travail : les propriétaires, les cadres ou les collègues ?

### 4.3.1 Langue de la majorité des propriétaires ou actionnaires

On peut aussi se demander dans quelle mesure l'influence de la propriété, des cadres et des collègues sur la langue de travail est modulée par l'existence de liens relativement serrés entre un établissement et l'extérieur du Québec. Cette question est pertinente. Quelques grandes sociétés appartenant à des intérêts québécois emploient des cols blancs étrangers à l'extérieur du Québec pour effectuer, par exemple, du travail de comptabilité.

Bien des travaux montrent que la langue de la propriété est liée à la langue principale de travail. Le Conseil de la langue française (1995 : 46), par exemple, constate que l'usage du français a tendance à être plus généralisé là où les propriétaires sont de langue maternelle française. Si la majorité d'entre eux sont de langue maternelle française, leurs exigences envers la langue des communications ou des manuels, documents et logiciels de l'entreprise ont des chances d'être différentes des attentes des propriétaires ou actionnaires de langue maternelle anglaise.

**Tableau 4.11**  
**Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité des propriétaires ou actionnaires de leur entreprise, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

	Langue maternelle de la majorité des propriétaires ou actionnaires		
	Français	Anglais	Autre langue
<b>Langue de travail</b>			
Français	90,2	72,4	76,8
Anglais	4,0	11,7	10,7
Français et anglais	5,4	15,9	10,7
Autres situations	0,4	0,0	1,8
%	100	100	100
Total (N)	574	548	56

\* : Utilisation d'une autre tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Les réponses des Montréalais nés au Québec sont ventilées par la langue de la propriété dans le tableau 4.11. Dans la RMR, 90 % de ceux travaillant pour des grandes firmes dont les propriétaires sont majoritairement de langue maternelle française travaillent principalement en français. L'anglais n'est pas une langue de travail principale pour ces employés. Cette proportion passe à 72 % chez ceux travaillant pour des firmes où les propriétaires sont majoritairement de langue maternelle anglaise et à 77 % dans les entreprises où la propriété est majoritairement de langue maternelle tierce. Nos chiffres confirment les conclusions des études précédentes. Dans la grande entreprise, les pratiques linguistiques des employés varient selon la langue de la propriété. Quand la

majorité des propriétaires sont de langue maternelle anglaise, le français occupe moins d'espace.

### 4.3.2 Langue de la majorité des supérieurs

Le lien entre la langue maternelle de la majorité des supérieurs et la langue de travail a également fait l'objet de nombreuses études. Les cadres dirigent les réunions et sont en position d'autorité. La langue maternelle d'un directeur, si elle diffère de celle de ses subordonnés, a de bonnes chances d'être celle des réunions, conversations et communications entre lui et eux (Conseil de la langue française, 1995 : 130).

**Tableau 4.12**

**Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité de leurs supérieurs, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

	Langue maternelle de la majorité des supérieurs		
	Français	Anglais	Autre langue
<b>Langue de travail</b>			
Français	87,6	43,5	63,3
Anglais	3,9	30,6	26,7
Français et anglais	8,3	25,0	10,0
Autres situations*	0,2	0,9	0,0
%	100	100	100
Total (N)	929	108	30

\* : Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Lorsque la majorité de leurs supérieurs sont de langue maternelle française, 88 % des répondants nés au Québec et travaillant dans la RMR de Montréal déclarent travailler principalement en français. Si la langue maternelle de la majorité des supérieurs n'est ni le français ni l'anglais, ce pourcentage passe à 63 %. Quand la majorité des supérieurs sont de langue maternelle anglaise, le français est la langue principale de travail de 44 % de ces répondants.

### 4.3.3 Langue de la majorité des collègues

Fait à remarquer, quand les réponses des gens sont ventilées en fonction de la langue maternelle de la majorité de leurs collègues, les pourcentages sont presque identiques à ceux obtenus en ventilant leurs réponses selon la langue maternelle de leurs supérieurs.

**Tableau 4.13**  
**Principale langue de travail des répondants selon la langue maternelle de la majorité de leurs collègues, RMR de Montréal**

*Répondants nés au Québec*

Langue de travail	Langue maternelle de la majorité des collègues	
	Français	Anglais
Français	87,1	37,5
Anglais	3,9	35,2
Français et anglais	8,7	27,3
Autres situations	0,3	0,0
%	100	100
Total (N)	970	88

\* : Utilisation d'une tierce langue seule, avec le français, avec l'anglais ou avec ces deux langues.

Cette similarité laisse entrevoir la possibilité que les collègues et les supérieurs forment un tout indissociable. Nous avons estimé la corrélation entre ces deux variables pour les répondants de langue maternelle française nés au Québec. Le coefficient R de Pearson est égal à 0,41. Ce coefficient mesure la force de la corrélation entre deux variables. Lorsqu'il est égal à zéro, il n'y a pas de relations entre elles. Leurs valeurs sont indépendantes l'une de l'autre. S'il est égal à 1, la corrélation entre ces deux variables est absolue. À 0,41, un lien partiel existe entre elles. La langue maternelle de la majorité des supérieurs exerce donc une influence distincte de celle de la langue maternelle de la majorité des collègues, lui étant propre, sur la perception des répondants.

La comparaison des tableaux croisés précédents laisse soupçonner que la langue maternelle de l'entourage immédiat (cadre, collègues ou subordonnés) a plus d'influence sur la langue principale de travail que la langue maternelle de la majorité des propriétaires ou des actionnaires. Un bref examen des recherches antérieures suggère que ce soupçon est peut-être fondé. Dans une étude qualitative, Chénard et Van Schendel (2002) suggèrent que la langue des contacts avec l'entourage immédiat a une influence prépondérante sur la perception qu'ont les travailleurs de leur environnement. Cependant, leur étude laisse également entrevoir clairement la possibilité que la langue principale de travail, ou en d'autres mots, les perceptions des gens, sont le fruit d'interactions entre la langue des contacts avec l'entourage et la langue des lectures, de la rédaction de documents, de manuels, ou des logiciels. Soit des activités sur lesquelles les politiques linguistiques d'une entreprise ont une influence. Or, si tel est le cas, le poids empirique relatif de la langue maternelle des propriétaires est peut-être plus important que les poids de la langue des supérieurs et des collègues. Mais il demeure que, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les comportements de convergence sont bien ancrés dans les pratiques linguistiques au travail. De plus, le souci de s'ajuster à son interlocuteur est la

principale raison invoquée pour expliquer ce comportement (voir section 3.3 pour de plus amples détails).

Toutefois, il est impossible d'estimer l'effet de ces interactions avec des tableaux croisés, car, étant à deux dimensions, ils ne disent rien sur les interactions entre les variables indépendantes, ici la langue de la propriété, la langue de l'autorité et la langue des collègues, sur la variable dépendante, ici la langue principale de travail. Pour estimer le poids de ces interactions, il faut employer d'autres méthodes d'analyse qui permettent de prendre simultanément en compte l'effet de plusieurs variables. Le problème cependant, c'est que nous n'avons pas, dans notre échantillon, assez de répondants de langue maternelle française pour qui le français n'est pas une langue principale de travail pour générer des estimations significatives des effets combinés de la langue de la propriété, des cadres et collègues sur le statut du français.

Trancher la question importe. L'efficacité des politiques gouvernementales visant à réduire l'influence de la langue de la propriété, lorsqu'elle n'est pas de langue française, sur les pratiques langagières des travailleurs est souvent remise en question, et quelquefois d'une façon particulièrement sévère (Guindon, 1988 : 169). Si cette variable a un poids empirique relativement plus important dans l'explication des perceptions des travailleurs que ne le laissent penser les recherches actuelles, le maintien de ces politiques, même si elles ont une efficacité limitée, importe. Ne serait-ce qu'à titre de symbole fondamental.

Au terme de ce chapitre, nous avons vu comment interagissent certaines variables avec la principale langue de travail déclarée, et ce, plus particulièrement dans la région de Montréal où les pressions exercées par l'anglais se font particulièrement sentir. Il demeure tout de même que pour les trois quarts des travailleurs de cette région, le français est la principale langue de travail et le secteur du transport et de l'entreposage apparaît comme étant un secteur où l'anglais est particulièrement présent, 25 % de cette main-d'œuvre y utilisant principalement l'anglais. Il a été démontré également que la langue de la propriété, mais davantage celle de l'entourage, sont des facteurs liés de façon importante aux pratiques linguistiques déclarées dans les grandes entreprises.

Ces constats nous amènent à nous interroger sur la pertinence d'un seul indicateur afin de mesurer la présence du français dans les usages linguistiques au travail, ce qui constitue l'objet du prochain chapitre.

## Chapitre 5

### **La principale langue de travail, un indicateur unique fiable ?**

La réponse d'une personne à la question sur la langue principalement utilisée au travail doit résumer sa perception d'ensemble des comportements linguistiques qu'elle adopte lors des activités auxquelles elle participe au cours de sa journée de travail. Est-ce vraiment le cas ? Les travailleurs perçoivent-ils correctement leur réalité lorsqu'ils répondent que le français ou l'anglais est leur langue principale de travail ? Est-ce aussi le cas lorsqu'ils déclarent travailler principalement dans deux langues, le français et l'anglais, à égalité ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous allons comparer les réponses données à la question générale sur la principale langue utilisée au travail aux réponses fournies aux questions plus précises qui ont été posées relativement à certaines situations de travail.

Pendant une journée de travail, un travailleur participe à de multiples activités différentes. Par exemple, il assiste à une réunion, fait fonctionner une machine, travaille dans son bureau, rencontre inopinément des collègues, etc. Lors d'une enquête, des informations sont recueillies sur les langues utilisées durant certaines de ces activités. Nous avons, notamment, demandé à nos répondants dans quelle langue ils écrivent généralement des rapports, des documents techniques ou des lettres d'affaires. Ou encore dans quelle langue ils conversent habituellement avec leurs supérieurs, collègues ou subordonnés de langue maternelle française, anglaise ou autre dans des réunions ou des rencontres. Nous leur avons aussi demandé quelle était la langue de la majorité des documents, comme les talons de paie ou les manuels, qu'ils lisent ou reçoivent au travail. Par ailleurs, mondialisation oblige, la langue dans laquelle se font la correspondance et les échanges avec les clients et fournisseurs est devenue un sujet de préoccupation, au même titre que la langue des logiciels et des Intranets.

Dans les tableaux 5.1, 5.2 et 5.3, nous croisons la réponse à la question sur la langue principale par la réponse aux questions sur la langue de chaque activité. La liste des activités dans ces tableaux n'est pas exhaustive et elle ne peut pas l'être. Il y a des limites de temps aux sondages. Précisons qu'un pourcentage de 50 % et plus dans une case indique que la langue de l'activité correspond à la langue principale de travail pour la majorité de nos répondants.

La concordance est particulièrement forte chez ceux déclarant le français comme seule langue principale de travail. En effet, de 59 % à 94 % de ces répondants utilisent seulement le français dans toutes les activités retenues. Il y a une seule exception, la rédaction de documents destinés à l'extérieur de l'entreprise. Le pourcentage de gens rédigeant principalement en français pour l'externe

avoisine les 50 %. Cependant, l'importance de cette exception est relative. La forte concordance entre la langue principale de l'entourage immédiat du répondant et la langue principale de travail dans ce groupe de travailleurs suggère que le facteur déterminant de la perception des gens est la langue de l'entourage immédiat. C'est plausible. Les communications avec l'entourage sont habituellement plus fréquentes que celles avec l'externe.

**Tableau 5.1**  
**Distribution (en %) des répondants utilisant principalement le français au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal**

	La direction / PDG s'adresse à ses employés en réunion	Les réunions	L'entourage	Les documents consultés (manuels, etc.)	Les principaux logiciels utilisés au travail	La rédaction de courriels	La rédaction de documents destinés à l'interne	La rédaction de documents destinés à l'externe
<b>Langue de travail</b>								
En français uniquement	66,4	74,9	93,9	59,4	62,4	68,3	79,1	46,6
Plus en français qu'en anglais	3,8	9,0	-	5,0	-	-	5,0	9,6
En français et en anglais	12,3	10,5	3,6	21,1	8,0	22,4	7,6	15,0
Plus en anglais qu'en français	2,0	2,0	-	3,4	-	-	2,7	4,8
En anglais uniquement	9,6	1,5	2,2	6,0	28,0	8,8	3,4	11,6
Bilingues (français / anglais)	4,3	0,0	-	4,4	-	0,0	0,9	1,7
Ne participe pas / N'en rédige pas / Autre cas	1,6	2,1	0,3	0,7	1,6	0,5	1,2	10,7
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	1 482	1 097	1 101	1 149	854	647	843	831

La concordance chez les répondants déclarant parler principalement l'anglais au travail est moins marquée. Cependant, elle demeure identifiable. D'abord parce que ces répondants déclarent employer uniquement l'anglais dans une proportion variant entre 47 % et 81 % lors des activités comme la rédaction de courriels, de documents pour l'interne et l'externe et l'utilisation de leur principal logiciel. Pour ce qui est des documents consultés, l'utilisation du français et de l'anglais est de loin la pratique la plus populaire (41 %). Aucun autre groupe de répondants n'utilise autant l'anglais pour lire ou écrire au travail. Dans les activités où l'on converse, l'anglais est la langue la plus souvent employée par ce groupe de répondants. À Montréal, 46 % de ces travailleurs oeuvrent dans un entourage où la langue principale de travail est l'anglais, 32 % dans un milieu de travail où c'est le français et 20 % dans un entourage bilingue, à 50/50. Et dans les réunions de travail et les discours de la haute direction auxquels ces répondants assistent, le bilinguisme est de mise et au moins le quart des réunions et des discours se font en anglais seulement.

**Tableau 5.2**  
**Distribution (en %) des répondants utilisant principalement l'anglais au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal**

	La direction / PDG s'adresse à ses employés en réunion	Les réunions	L'entourage	Les documents consultés (manuels, etc.)	Les principaux logiciels utilisés au travail	La rédaction de courriels	La rédaction de documents destinés à l'interne	La rédaction de documents destinés à l'externe
<b>Langue de travail</b>								
En français uniquement	17,6	13,2	31,5	12,3	10,4	6,9	12,8	3,0
Plus en français qu'en anglais	3,8	7,6	-	2,6	-	-	0,8	0,8
En français et en anglais	30,5	29,9	19,9	41,3	8,1	21,6	19,5	20,3
Plus en anglais qu'en français	8,6	18,1	-	8,4	-	-	14,3	10,5
En anglais uniquement	31,0	27,8	45,9	21,3	80,7	69,8	47,4	54,1
Bilingues (français / anglais)	5,7	0,0	-	12,3	-	0,0	1,5	0,8
Ne participe pas / N'en rédige pas / Autre cas	2,9	3,5	2,7	1,9	0,7	1,8	3,8	10,5
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	210	144	146	155	135	116	133	133

Quant aux profils des répondants déclarant travailler à la fois en anglais et en français, ils sont ambigus. Il est difficile d'identifier la langue la plus souvent employée. Toutefois, le français est la langue principale de l'entourage immédiat de 59 % de ces répondants.

**Tableau 5.3**  
**Distribution (en %) des répondants utilisant principalement le français et l'anglais au travail selon certaines situations de travail, RMR de Montréal**

	La direction / PDG s'adresse à ses employés en réunion	Les réunions	L'entourage	Les documents consultés (manuels, etc.)	Les principaux logiciels utilisés au travail	La rédaction de courriels	La rédaction de documents destinés à l'interne	La rédaction de documents destinés à l'externe
<b>Langue de travail</b>								
En français uniquement	30,0	30,9	59,2	18,7	28,6	12,9	27,4	9,0
Plus en français qu'en anglais	5,5	9,6	-	5,3	-	-	8,3	3,9
En français et en anglais	28,1	39,3	26,8	34,8	9,9	52,3	31,2	27,7
Plus en anglais qu'en français	7,1	10,7	-	11,2	-	-	8,3	16,1
En anglais uniquement	17,4	9,0	12,8	10,2	60,9	34,1	20,4	27,7
Bilingues (français / anglais)	10,3	0,0	-	18,7	-	-	2,5	4,5
Ne participe pas / N'en rédige pas / Autre cas	1,6	0,6	1,1	1,1	0,6	0,8	1,9	11,0
%	100	100	100	100	100	100	100	100
Total (N)	253	178	179	187	161	132	157	155

Pour la majorité de nos répondants, les réponses à la question générale correspondent aux pratiques linguistiques lors de situations plus spécifiques. Ils ont effectivement identifié leur langue principale de travail. Cet indicateur global

est cohérent, mais il n'est pas le plus précis ou le plus exhaustif qui soit, car il ne permet pas de hiérarchiser l'emploi des langues au travail comme nous l'avons montré ailleurs. En effet, c'est la conclusion à laquelle nous sommes parvenus au terme d'une étude dont l'objectif consistait à évaluer les relations entre les réponses à plusieurs questions spécifiques sur la langue employée dans diverses situations de travail et la perception générale en regard de la principale langue utilisée au travail (Moffet 2007). Cette recherche exploratoire démontre, avec des questions et une méthodologie qui diffère de celle de la présente enquête, que l'emploi du français varie grandement d'une activité à l'autre en fonction de critères touchant la nature de la tâche (lecture, écriture, etc.) et le territoire à l'intérieur duquel se déroule la communication (dans l'entreprise ou à l'extérieur, au Québec ou ailleurs).

À défaut d'établir des comparaisons avec les données de l'étude citées précédemment, nous avons tenté de comparer les résultats de la présente enquête à ceux de Statistique Canada qui a demandé pour la première fois en 2001 aux Canadiens d'identifier la langue la plus souvent employée au travail ainsi que celles qui sont aussi employées dans une moindre mesure. Un travailleur peut en effet converser toute la journée avec la majorité de ses collègues en français tout en correspondant à quelques reprises en anglais ou en espagnol avec une partie de la clientèle de son employeur. Le libellé de la question de Statistique Canada permet de décrire et de hiérarchiser les pratiques linguistiques au travail. Demander à ce travailleur sa langue principale de travail ne lui permet pas, s'il en a deux ou trois, d'identifier tout aussi directement leur statut respectif.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les résultats de Statistique Canada diffèrent de ceux de notre enquête. Voici à titre indicatif<sup>23</sup> une comparaison des données pour la région métropolitaine de Montréal. La figure ci-dessous illustre les résultats de notre sondage (à gauche) et ceux du recensement canadien (à droite) à l'égard de la principale langue utilisée au travail. En plus de la principale langue, les données de Statistique Canada comprennent la mention d'une deuxième langue qui est employée au travail dans une moindre mesure que la langue principale. Parmi ceux qui déclarent travailler principalement en français, 42 % mentionnent utiliser aussi l'anglais et parmi ceux qui soutiennent travailler principalement en anglais, 63 % utilisent aussi le français.

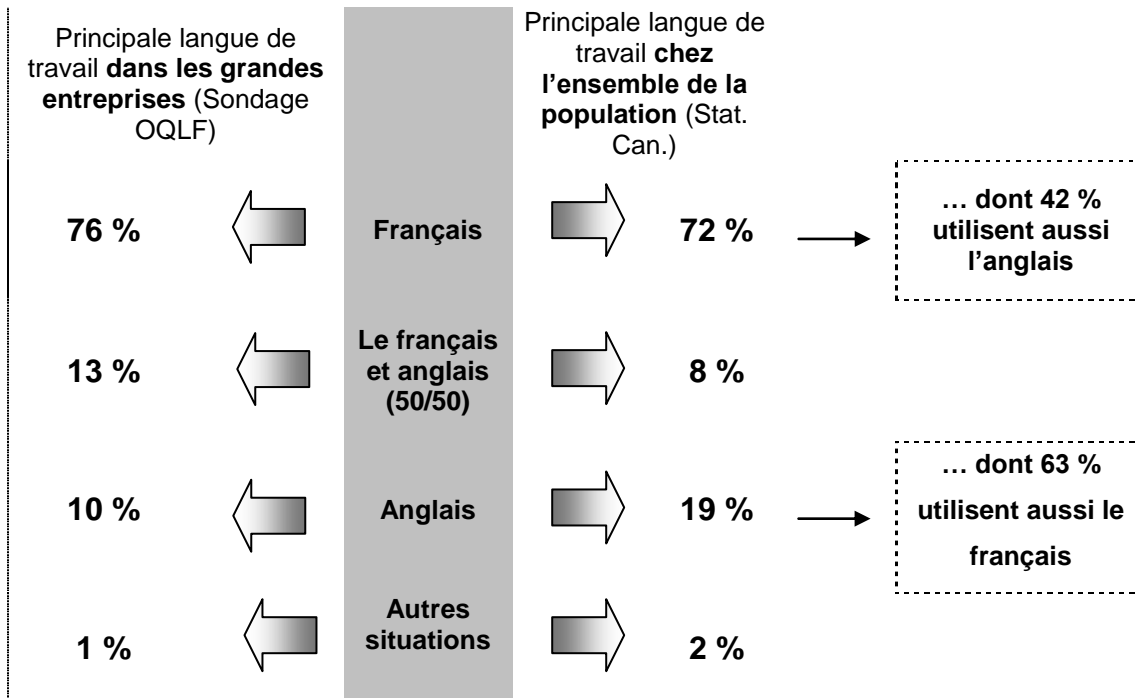
---

<sup>23</sup> Nous rappelons au lecteur que les données de la présente enquête ne touchent que les travailleurs des entreprises de 100 employés et plus alors que celles de Statistique Canada comprennent tous les travailleurs, peu importe la taille de l'entreprise au sein de laquelle ils œuvrent.

**Figure 5.1**

**Comparaison des résultats du sondage sur la langue de travail dans les entreprises de 100 employés et plus avec les données de recensement de Statistique Canada portant sur la langue de travail de l'ensemble de la population**

*Travailleurs résidant dans la RMR de Montréal*



Il faut être prudent dans la comparaison puisqu'il s'agit de deux univers d'enquête différents. Toutefois, de cette comparaison, deux constats semblent émerger. D'une part, l'emploi de l'anglais pourrait être sous-estimé dans notre enquête, mais cela serait alors attribuable à la sous-représentation des populations de langue maternelle anglaise et tierce dans notre échantillon (voir section 1.5). D'autre part, nos résultats sous-estiment probablement l'importance du bilinguisme dans la RMR de Montréal. En effet, notre comparaison a mis en lumière que le fait de recourir à une seule question sur la principale langue de travail employée occulte l'utilisation, à une plus faible fréquence, d'une autre langue au travail.

Nous avons observé que la langue principale de travail est fortement liée à la langue principale de l'entourage immédiat du travailleur, et dans une moindre mesure, à la langue principale des réunions de travail, à l'utilisation de logiciels, de la rédaction de courriels, de la lecture de manuels et des échanges avec des fournisseurs et des clients sis au Québec. Ces liens observés suggèrent que la langue principale de travail est un indicateur global pertinent, au sens où il résume l'usage du français et de l'anglais au travail d'une façon approximative, mais correcte. Toutefois, les situations de travail impliquant des échanges avec l'extérieur du Québec se dissocient clairement, sur le plan de l'usage du français,

de celles où les échanges demeurent à l'intérieur du Québec. Cela dit, bien que nous croyons que, pour un certain nombre d'activités de travail, un seul indicateur peut nous aider à résumer la situation, il demeure que pour d'autres activités, des indicateurs sectoriels demeurent pour l'instant les meilleures façons de rendre compte fidèlement de la situation.

## Synthèse et conclusion

La langue de travail dans les grandes entreprises n'avait pas fait l'objet d'une étude en profondeur depuis plusieurs années. Ce rapport jette un regard inédit sur une réalité partagée par de milliers de travailleurs québécois.

L'un des objectifs de la présente étude était de dresser le portrait linguistique des grandes entreprises au Québec à partir des perceptions d'un échantillon de 3 000 travailleurs. Le second objectif consistait à analyser l'effet de certaines variables, touchant à la fois les travailleurs et les entreprises, afin de mieux comprendre et expliquer la perception des travailleurs à l'égard de leur principale langue de travail, et ce, pour l'ensemble du Québec comme pour la région métropolitaine de Montréal.

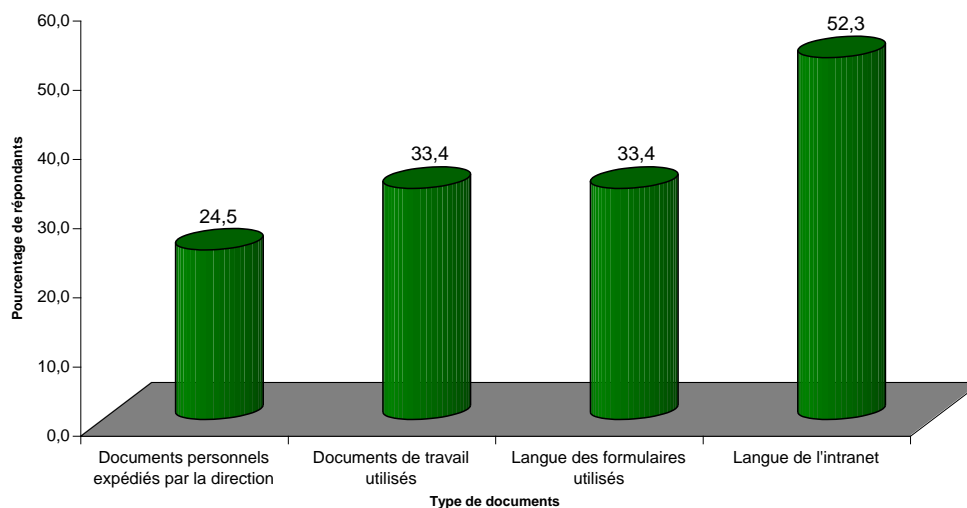
### ***Le contexte linguistique des entreprises et de leurs travailleurs***

Le français occupe une place importante dans le milieu de travail des répondants. D'une part, les personnes de langue maternelle française sont très présentes dans l'entourage de travail des répondants : au moins 95 % d'entre eux sont régulièrement en contact avec des supérieurs, collègues ou subordonnés de langue maternelle française. D'autre part, les travailleurs interrogés semblent partager une impression positive quant à la capacité de leurs collègues, supérieurs ou subordonnés de langue maternelle anglaise ou tierce de travailler en français puisqu'il y a, en moyenne, 21 % des supérieurs ne connaissant pas suffisamment le français pour travailler en français alors que cette proportion est de 19 % pour les collègues et de 17 % pour les subordonnés.

L'anglais se taille une place non négligeable aux côtés du français dans le milieu de travail des personnes que nous avons interrogées : sur les 90% des répondants qui soutiennent que la principale langue de travail de leur entourage de travail est le français, près de la moitié (43 %) considère que l'anglais est aussi une langue utilisée.

Cette cohabitation du français et de l'anglais est également perceptible dans les documents de travail utilisés par les répondants : que le français et l'anglais soient présents de manière égale ou non, les documents utilisés par les répondants sont rédigés dans ces deux langues dans des proportions allant de 25 % dans le cas des documents personnels expédiés par la direction de l'entreprise à 52 % dans le cas de l'intranet.

## Pourcentage de répondants déclarant la présence de l'anglais et du française dans leurs documents de travail



\* : Les pourcentages présentés regroupent les situations où le français et l'anglais sont les deux langues déclarées (« français et anglais [50/50] », « plus le français que l'anglais », « plus l'anglais que le français » et « bilingue [français et anglais] »).

En ce qui a trait à la perception qu'ont les répondants de leur langue de travail, 85 % considèrent travailler principalement en français, 6 % en anglais et 8 % à la fois en français et en anglais. Notons toutefois que pour des raisons que nous avons mentionnées plus haut, nos chiffres peuvent sous estimer légèrement l'emploi de l'anglais au travail dans les grandes entreprises privées du Québec.

La proportion de répondants utilisant le français varie cependant de manière importante d'une situations à l'autre. Alors qu'environ 80 % des répondants utilisent uniquement le français avec des clients ou fournisseurs du Québec, la situation inverse est observée avec des clients ou fournisseurs de l'extérieur du Québec, près de 80 % déclarant alors parler uniquement l'anglais. Le contraste est moins flagrant dans les activités de rédaction : 76 % rédigent uniquement en français des documents destinés à l'interne et cette proportion est de 44% dans le cas des documents destinés à l'externe et, à mi-chemin, on remarque que 64 % rédigent leurs courriels en français.

***La principale langue de travail : une perception qui varie en fonction de caractéristiques personnelles des répondants, mais aussi des caractéristiques de l'entreprise pour laquelle ils travaillent***

La place du français au travail dépend, pour une part, de l'importance qu'ils accordent à cette langue, indépendamment de leur travail. L'origine linguistique des travailleurs, leurs compétences linguistiques de même que la langue dans laquelle ils ont effectué leurs études pertinentes pour leur métier ou profession sont liées à la langue qui sera principalement utilisée au travail. En effet, 90 % des répondants de langue maternelle française travaillent principalement en français alors que le français est utilisé par la moitié des répondants de langue maternelle tierce et par le tiers de ceux de langue maternelle anglaise. De plus, 88 % de ceux qui sont nés au Québec utilisent principalement le français alors que cette proportion est d'environ 60 % chez ceux qui sont nés à l'extérieur du Québec.

Le fait de connaître aussi l'anglais et même une troisième langue est associé à une plus faible proportion de répondants déclarant travailler principalement en français dans les grandes entreprises : chez les personnes de langue maternelle française, 99 % des unilingues, 86 % des bilingues (français et anglais) et 70 % des trilingues travaillent principalement en français. La langue des études pertinentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession a un lien indéniable avec la langue de travail ensuite utilisée sur le marché du travail. Chez ceux qui ont effectué leurs études en anglais, 36 % travaillent principalement en anglais alors que 24 % travaillent à la fois en anglais et en français. Parallèlement, nous avons vu que ceux qui n'utilisent pas de termes techniques en français affichent une proportion plus faible d'utilisation du français au travail (66 %) que l'ensemble des répondants.

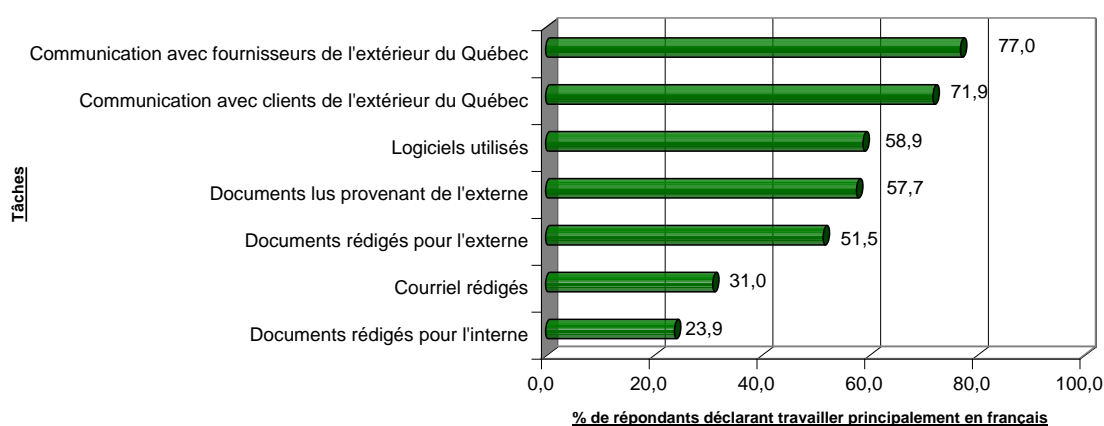
Mais ces caractéristiques personnelles ne suffisent pas à saisir entièrement les comportements linguistiques au travail puisque travailler en français ne signifie pas nécessairement la même chose d'une personne à l'autre : certaines effectuent plus de lecture et d'écriture tandis que pour d'autres, des communications avec des clients à l'extérieur du Québec vont constituer l'essentiel de leur travail.

Premièrement, parmi les répondants à notre enquête, nous avons constaté que c'est chez les professionnels des sciences naturelles et appliquées que l'on trouve la plus faible proportion de personnes travaillant principalement en français (72 %).

Les répondants qui utilisent uniquement l'anglais lors des communications externes (avec des clients ou fournisseurs, lors de la rédaction ou de la lecture) ou travaillent uniquement avec la version anglaise de leur logiciel n'ont pas pour autant la perception générale de travailler en anglais : au moins la majorité d'entre eux considèrent que leur principale langue de travail est le français.

Toutefois, ceux qui rédigent des courriels ou des documents destinés à l'interne uniquement en anglais considèrent travailler en français dans respectivement 31 % et 24 % des cas seulement alors que respectivement 43 % et 51 % déclarent travailler principalement en anglais.

### **Pourcentage de répondants ayant la perception de travailler principalement en français, mais utilisant uniquement l'anglais lors de certaines tâches<sup>24</sup>**



Avec des supérieurs, collègues ou subordonnés de langue maternelle française, et ce, autant dans des situations de travail que lors des pauses ou activités sociales, la majorité des répondants de langue maternelle anglaise et les trois quarts de ceux de langue maternelle tierce utilisent uniquement le français. À l'inverse, la convergence vers l'anglais avec des personnes de langue maternelle anglaise est moins répandue : moins de la moitié des répondants de langue maternelle française et les deux tiers de ceux de langue maternelle tierce utilisent uniquement l'anglais avec eux. Enfin, plus de 55 % des répondants de langue maternelle française n'utilisent que le français lorsqu'ils conversent avec des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais et entre elles, les personnes de langue maternelle tierce utilisent uniquement le français dans plus du tiers des cas, proportion deux fois plus importante qu'en ce qui concerne l'utilisation de l'anglais. Ainsi, lors des contacts interlinguistiques, le français est plus la langue de convergence que l'anglais.

<sup>24</sup> Pour la principale langue de travail, les courriels et les logiciels, le libellé des choix de réponse n'était pas le même que pour les autres items (voir le questionnaire à l'Annexe 1 [questions E12, B21\_2 et B21]).

Quant au lien entre la langue parlée dans l'entourage et la principale langue de travail, nous observons que chez les répondants dont la langue de l'entourage est le français, l'utilisation du français comme langue principale de travail atteint 92 % contre 19 % lorsque l'entourage parle surtout l'anglais et 34 % lorsque celui-ci utilise les deux langues (français et anglais).

La perception quant à la principale langue de travail de l'entreprise est liée à la principale langue de travail déclarée par le répondant : 94 % de ceux qui considèrent que la principale langue de travail de l'entreprise est le français travaillent en français alors que cette proportion est de 60 % chez ceux qui estiment que la langue de l'organisation pour laquelle ils travaillent est l'anglais.

Les scores de francisation<sup>25</sup> des documents qui circulent au sein de l'entreprise (documents personnels, de travail, formulaires) sont plus élevés lorsque la principale langue de travail déclarée est le français (4,27) que lorsque cette langue est l'anglais (2,28) ou à la fois l'anglais et le français (2,92).

La langue des hautes instances de direction de l'entreprise a elle aussi un impact sur la principale langue de travail des répondants. Lorsque la langue des membres du conseil d'administration de même que celle du propriétaire de l'entreprise est l'anglais, la proportion de répondants travaillant principalement en français se situe à environ 80 % tandis qu'elle dépasse 90 % dans le cas où les membres des hautes instances de direction sont de langue maternelle française.

Si la langue employée par le dirigeant de l'entreprise, lorsqu'il s'adresse à l'ensemble de ses employés, est le français, 94 % des répondants indiquent que le français est leur principale langue de travail alors que cette proportion est de 60 % chez les répondant ayant déclaré que leur directeur s'adresse à l'ensemble de ses employés en anglais.

Mais l'environnement de travail de l'entreprise ne se limite pas aux caractéristiques d'ordre linguistique qui lui sont propres. D'autres éléments, de nature non linguistique, sont liés à la place du français et de l'anglais au travail.

Le fait que l'entreprise ait son siège social dans une autre province canadienne qu'au Québec, qu'elle compte des employés à l'extérieur du Québec, qu'elle œuvre dans le secteur du transport ou de l'industrie de l'information ou qu'elle soit située dans l'ouest de l'île est lié à une plus faible utilisation du français au travail. Le tableau suivant rend compte de ces variables touchant l'environnement de l'entreprise.

---

<sup>25</sup> Moyenne des réponses obtenues (français uniquement=5, anglais uniquement=0) pour la langue des documents personnels, de travail et des formulaires.

**Distribution (en %) des répondants selon la principale langue de travail et certaines variables touchant l'environnement de l'entreprise**

Langue de travail	Variables touchant l'environnement de l'entreprise				Entreprise dans l'ouest de l'île de Montréal
	Siège social dans une autre province canadienne	Employés hors Québec	Secteur du transport, de la messagerie, etc.	Secteur de l'industrie de l'information	
Français	77,5	82,3	63,7	73,8	59,2
Anglais	10,9	7,5	16,2	14,4	16,5
Français et anglais	11,6	10,2	20,2	11,8	24,3
%	100	100	100	100	100
Total (N <sup>bre</sup> )	319	1 600	85	182	140

***L'anglais, une présence surtout marquée dans la région métropolitaine de Montréal***

L'anglais, en cette ère d'ouverture des frontières, occupe une place certaine dans la RMR de Montréal, là où sont concentrés les secteurs secondaires et tertiaires. Dans le secteur du transport et de l'entreposage, le statut du français semble fragile. L'anglais est la langue principale de travail de 26 % de nos répondants qui oeuvrent dans ce secteur d'activités, et 17 % d'entre eux déclarent travailler en français et en anglais à égalité. L'anglais occupe aussi une place non négligeable dans la vie des cadres et professionnels de langue maternelle française, nés au Québec, habitant la RMR de Montréal et sondés par l'Office. Pour 9 % d'entre eux, l'anglais est leur principale langue de travail. Autour de 13 % déclarent travailler à la fois en français et en anglais.

\*\*\*

Dans l'ensemble du Québec, 85 % des répondants des grandes entreprises privées du Québec considèrent que leur principale langue de travail est le français alors que dans la région métropolitaine de Montréal, cette proportion est de 76 %. Le français est également présent dans la vie des Québécois nés à l'extérieur du Québec et habitant à Montréal. Environ 54 % d'entre eux travaillent surtout en français. L'anglais est pour sa part la langue de travail de 6 % des répondants dans l'ensemble du Québec et de 10 % dans la région métropolitaine. Or, nos données montrent que l'anglais est bien présent aux côtés du français bien que cette dernière langue soit la langue principale de travail d'une grande majorité de travailleurs dans les grandes entreprises privées du Québec.

## Bibliographie

- BÉLAND, Nicolas. *La persistante disparition de l'écart : l'évolution des revenus salariaux des hommes selon deux appartenances ethnolinguistiques et le bilinguisme dans la région métropolitaine de recensement de Montréal de 1970 à 1995*. Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2003. (Cahier de recherche).
- BÉLAND, Nicolas; et Pierre ROBERGE. « La fin de la discrimination salariale. Les écarts de salaires entre francophones et anglophones à Montréal », dans *L'Annuaire du Québec 2004*. Montréal, Éditions Fides, 2003, p. 253-260.
- BÉLAND, Paul. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997, rapport-synthèse*. Québec, Conseil de la langue française, 1999. (Cahier de recherche).
- BOUCHARD, Pierre. *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*. Montréal, Office de la langue française, 1991. (Collection langue et société).
- CARLOS, Serge. *L'utilisation du français dans le monde du travail au Québec (Étude E3)*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973. (Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec).
- CARPENTIER, Alain. *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2004. (Cahier de recherche).
- CHÉNARD, Claire et Nicolas VAN SCHENDEL. *Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*. Montréal, Office de la langue française, 2002. (Note de recherche).
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC. *La situation de la langue française au Québec*, Montréal, Gouvernement du Québec, 1972, Volume 1 (La langue de travail).
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1996.

- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Indicateurs de la langue du travail au Québec en 1994*. Québec, Conseil de la langue française, 1995.
- FRY, Earl H. « Le Québec tire profit de sa relation avec les États-Unis », dans *L'Annuaire du Québec 2004*. Montréal, Éditions Fides, 2003, p. 952-955.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS, Donald M. TAYLOR. « Towards a theory of language in ethnic group relations » dans GILES, Howard. *Language, Ethnicity, and Intergroup Relations*. London, Academic Press, 1977, p. 307-348.
- GUINDON, Hubert. *Quebec society: tradition, modernity, and nationhood*. Toronto, University of Toronto Press, 1988.
- KEYFITZ, Nathan. « Canadians and Canadiens », *Queen's Quarterly*, N° 70, été 1963, p.163-83.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, [En ligne], 2006. [<http://www.bdso.gouv.qc.ca/>].
- LACROIX, Robert et François VAILLANCOURT. *Les revenus et la langue au Québec (1970-1978)*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981. (Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches, numéro 8).
- LAUR, Elke. *Profils linguistiques et organisationnels des grandes entreprises : une enquête québécoise*. Montréal, Office québécois de la langue française, 2003. (Note de recherche).
- MARIER, André. *Discours prononcé à l'occasion de la cérémonie de remise de l'Ordre des francophones des Amériques tenue à l'Assemblée nationale du Québec*. Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2002.
- McALL, Christopher. « Langues et silence : les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage », *Sociologie et sociétés*, vol. 24, n° 2, automne 1992, p. 117-130.
- MOFFET, Virginie. *La langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal, étude exploratoire*, Montréal, gouvernement du Québec, 2007. (note méthodologie) [À paraître]
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Les caractéristiques de la population du Québec : profil de tendances 1991-2001*. Montréal, Gouvernement du Québec, 2005. (Suivi de la situation linguistique).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*. Montréal, Gouvernement du Québec, 2006. (Suivi de la situation linguistique).

OSTOJ, Micheline. *La langue des produits informatiques utilisés par les travailleurs des grandes entreprises établies dans la région de Montréal*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2003. (Note de recherche).

QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre VI, à jour au 1<sup>er</sup> juin 2007*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2007, art. 46.

RENAUD Jean. « Du français minoritaire au français dominant. Les immigrants au Québec », dans *L'Annuaire du Québec 2004*. Montréal, Éditions Fides, 2003, p. 266-273.

VAILLANCOURT, François et Luc VAILLANCOURT. *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique*. Québec, Gouvernement du Québec, 2005. (Cahier de recherche du Conseil supérieur de la langue française).

La situation linguistique prévalant dans les grandes entreprises employant 100 personnes ou plus est mal connue. Afin de combler cette carence de données, l'Office québécois de la langue française a entrepris une recherche sur les pratiques linguistiques des travailleurs de ces grandes entreprises.

La présente étude dresse un portrait de la langue de travail dans les grandes entreprises privées du Québec et examine les liens existant entre les pratiques linguistiques et une série de variables relatives aux caractéristiques des travailleurs, mais également relatives à divers aspects de leur milieu de travail.

Virginie Moffet et Nicolas Béland sont agents de recherche à l'Office québécois de la langue française. Robert Delisle est sociologue et spécialiste des méthodes quantitatives.